

Bilan économique et social de la région Centre 2009



Édition 2010

Sommaire

Synthèse générale

L'économie régionale se relève lentement de la crise	2
--	---

Environnement économique

Commerce extérieur	Maintien d'un léger excédent commercial malgré un net ralentissement des échanges	5
Création d'entreprise	Succès du régime de l'auto-entreprise	8

Situation du marché du travail

Emploi régional	L'emploi continue de se dégrader en 2009	11
Marché du travail	Une recherche d'emploi de plus en plus difficile.	14
Politiques d'emploi	Progression du nombre de bénéficiaires des mesures en faveur de l'emploi	17

Approches sectorielles

Bâtiment, Travaux publics	La baisse de l'activité s'accroît	20
Agriculture	L'agriculture, un secteur confronté à de graves difficultés.	23
Tourisme	Une année touristique sauvée par la clientèle française	26
Industrie	Une reprise encore fragile qui ne bénéficie pas à l'emploi	29
Services	Les services, un secteur qui se dégage de la crise	31

Évolutions démographiques et sociales

Démographie	Moins de naissances et plus de décès en 2009	33
Enseignement	Nouvelle amélioration des parcours scolaires dans le secondaire.	36
Minima sociaux	Le RSA se met en place dans un contexte économique dégradé	39

Finances publiques

Finances locales	Une baisse de la capacité d'autofinancement en 2008	42
Impôts	Tassement des recettes fiscales	45

Bilan économique et social de la région Centre 2009

**Directeur de la publication**

Dominique Perrin

Rédactrice en chef

Danièle Quinquet

Secrétaire de rédaction

Jacqueline Duvey-Pilate

Maquettistes

Marie-Claude Échard
Christian Leguay

Webmestre

Yves Dupuis

Relations avec la presse

Martine Blouin

Attachée de presse

Renée Rabany

ISSN 1630-1587

©INSEE Centre

Insee Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans cedex 1

téléphone : 02 38 69 52 52

télécopie : 02 38 69 52 00

Les organismes contributeurs

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Pôle entreprises emploi et économie, service compétitivité et mutations économiques

Service études statistiques et évaluations

Cellule économique régionale du Bâtiment et des Travaux publics**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

Service régional de l'information statistique et économique

Rectorat

Division organisation scolaire, évaluation prospective et performance

Direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Division secteur public local - action et expertise économiques

Pilotage du réseau

Comité régional du Tourisme

Pôle étude et veille marketing

L'économie régionale se relève lentement de la crise

Dans un contexte national de crise économique, l'économie régionale a souffert en 2009, même si l'activité se redresse progressivement en cours d'année. Après l'industrie, déjà très affectée en 2008, tous les secteurs ont ralenti leur activité en 2009. Les conséquences sociales sont importantes avec une hausse du taux de chômage et du nombre de bénéficiaires de minima sociaux. Le retour d'une croissance modeste en cours d'année devrait se poursuivre sur le premier semestre de 2010, malgré une demande intérieure fragilisée. La dégradation sur le plan social devrait s'atténuer.

L'année 2009 est marquée en région Centre, comme partout dans le monde, par les effets de la crise économique. Démarrée en 2008 par une crise financière, elle a atteint son paroxysme début 2009 après une deuxième baisse consécutive du PIB trimestriel national d'un point et demi et de fortes pertes d'emplois. Cette détérioration est la conséquence d'une chute de l'investissement des entreprises et des ménages, du déstockage important du fait de carnets de commande dégarnis et d'une dégradation du commerce extérieur. Seule la consommation des ménages, grâce notamment à l'atonie des prix, et les dépenses publiques restent assez bien orientées.

La croissance repart progressivement à partir du second trimestre, soutenue par les plans de relance de l'économie et la hausse de la demande des pays émergents. Elle reste cependant faible avec un PIB national inférieur de 3 % à son niveau d'avant crise.

La région Centre a été fortement touchée en 2008, avec des pertes d'emplois importantes dans l'industrie et l'intérim, tandis que les autres secteurs résistaient mieux. En 2009, la construction, le commerce et une partie des services perdent aussi des emplois. Au total, l'emploi se

replie de 2,4 % dans la région sur l'année contre une baisse de 1,9 % pour l'ensemble de la France.

Quelques signes encourageants apparaissent au second semestre de 2009, sans que l'on puisse parler de nette reprise. Le redémarrage de l'activité, notamment dans l'industrie, débouche sur une hausse des emplois intérimaires de 16 % en 2009 et une confiance retrouvée des chefs d'entreprise sur leurs perspectives.

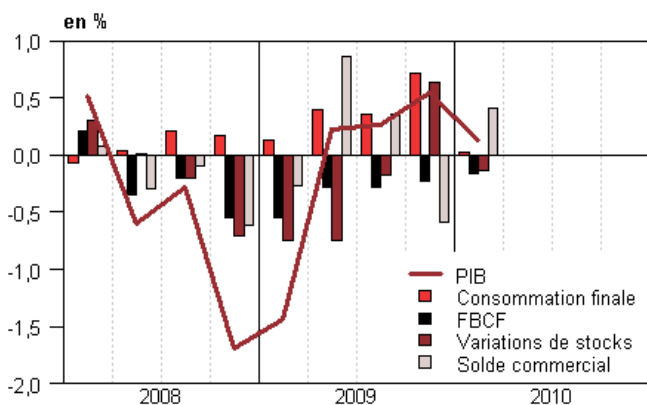
Recul dans la construction malgré l'action publique

En 2009, l'activité a diminué dans le bâtiment et les travaux publics de façon plus prononcée que l'année précédente. La baisse est de 5 % dans le bâtiment, avec pour conséquence une perte de 3 % d'emplois. Les mises en chantier de logements diminuent légèrement après une chute l'année précédente. Le recul est particulièrement marqué pour les logements individuels, tandis que les logements collectifs sont soutenus par la mise en place du dispositif fiscal « Scellier ». Les travaux d'amélioration fléchissent pour la première fois depuis dix ans, et ce, malgré la montée en régime du dispositif d'éco-prêt. Dans les travaux publics, la réduction d'activité est de l'ordre de 10 %, mais s'explique en grande partie par la fin des travaux de l'autoroute A19. Le plan de relance national a permis d'enrayer en partie la baisse de la commande publique.

L'industrie, au plus bas, amorce une remontée

Le ralentissement de l'activité en 2009 est particulièrement marqué dans l'industrie, de l'ordre de 10 % au niveau national et d'une ampleur sans doute comparable dans la région au vu de l'impact de la crise sur l'emploi. Le secteur a perdu en région Centre près de 10 000 emplois en 2009, soit 5,7 % de ses effectifs. La baisse est particulièrement forte pour certains produits intermédiaires comme le caoutchouc, le plastique, la chimie, la métallurgie mais

Taux d'évolution trimestriel du PIB et contributions des composantes de la demande



Source : Insee, Comptes nationaux

aussi pour certains biens d'équipement et de consommation comme les matériels de transport ou les produits électriques et électroniques. Les industries agricoles et alimentaires perdent peu d'emplois et l'énergie résiste à la crise.

La chute d'activité dans l'industrie est forte au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009. Les trimestres suivants, l'activité se redresse légèrement tout en restant bien inférieure à la période d'avant crise. Le moral des chefs d'entreprise s'améliore et le retour à la hausse de l'emploi intérimaire annonce une légère reprise. Celle-ci se mesure à travers l'acquis de croissance de la production industrielle qui s'élèverait à + 3 % en 2010 au plan national.

Baisse des prix agricoles en lien avec la demande

Dans l'agriculture, les difficultés sont principalement liées à la chute des prix à la production, particulièrement sensible pour les producteurs de lait ou de céréales. Une récolte de bon niveau a permis d'assurer des rendements satisfaisants, mais cette production de qualité est confrontée à une commercialisation difficile dans un contexte de crise économique mondialisée. Les revenus des exploitants agricoles se sont fortement dégradés, retrouvant le niveau des années quatre-vingt.

Situation plus différenciée dans les services

Dans les services, l'activité hors intérim a plutôt bien résisté en 2008, mieux qu'au plan national, puis elle se dégrade légèrement en 2009. Les activités immobilières, déjà en repli en 2008, sont les plus touchées en 2009, mais aussi les transports et les activités de l'information et de la communication. D'autres secteurs résistent mieux : les activités financières et d'assurance, les activités scientifiques, techniques, administratives et les services aux ménages. Le tourisme a connu une année mitigée, avec une perte de 1,3 % des emplois dans l'hébergement et la restauration, une baisse de fréquentation de 4 % dans les hôtels et un regain de 4 % dans les campings et les gîtes ruraux. Le secteur a pâti de la baisse de la clientèle étrangère, tandis que la clientèle française a soutenu l'activité. Enfin, le secteur du commerce a perdu plus de 2 % de ses emplois.

Les ménages continuent de consommer, moins d'investir

La consommation des ménages est restée assez soutenue avec une hausse de 0,7 % au plan national. En 2009, le revenu disponible des ménages a ralenti ; toutefois, le pouvoir d'achat a accéléré sous l'effet de la désinflation. Les prestations sociales ont fortement augmenté (prime de solidarité active, de rentrée scolaire, RSA, prestations de sécurité sociale en hausse...) et ont joué un rôle d'amortisseur social. Ces résultats positifs globaux ca-

chent cependant des disparités entre ménages avec notamment une hausse du nombre de ménages non imposés et en situation précaire sur le marché du travail. Dans un contexte fragilisé de l'économie, les ménages ont fortement réduit leurs dépenses d'investissement, avec une baisse des mises en chantier de logements individuels.

Forte baisse des échanges commerciaux

La baisse de la demande mondiale a pour conséquence une baisse des exportations et des importations dans la région. Le solde positif du commerce extérieur se réduit fortement. Les produits pharmaceutiques, les parfums et cosmétiques ont mieux résisté au ralentissement des exportations. La baisse des exportations est particulièrement sensible avec certains nouveaux marchés (Chine, Russie...) et avec l'Union européenne, mais elle est moins forte avec les autres pays d'Asie.

Année de mise en place du régime de l'auto-entreprise

La mesure de la création d'entreprise est fortement perturbée en 2009 par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. Les créations progressent de 87 %, mais baissent de 27 % hors auto-entreprises, sans que l'on puisse savoir combien d'auto-entrepreneurs auraient créé leur entreprise sans ce dispositif. La baisse dans les secteurs peu propices au développement d'auto-entrepreneurs est le signe d'une fragilité de la création cette année. Le régime d'auto-entreprise a permis des créations dans beaucoup de secteurs d'activité, et plus particulièrement dans certains secteurs des services comme l'information et la communication, les services aux ménages, le conseil aux entreprises, le commerce sur les marchés ou la réparation.

Conséquences sociales fortes

Face au fort ralentissement d'activité, les licenciements et les fermetures d'entreprise ont été nombreux. Le chômage a progressé de 1,9 point, se situant à 8,8 % en fin d'année, ce qui correspond à 95 000 demandeurs d'emploi. Cette hausse est un peu supérieure à celle constatée au niveau national, mais le taux de chômage de la région reste bien inférieur à celui de l'ensemble de la France (9,5 %). Le plus préoccupant reste le nombre de chômeurs de longue durée qui a fortement progressé, le taux de chômage des jeunes de plus en plus élevé et le chômage des seniors qui augmente le plus au second semestre.

Les mesures d'aide à l'emploi, soit pour le retour à l'emploi, soit pour le reclassement suite aux licenciements économiques, ont été importantes. Elles ont bénéficié à plus de 55 000 personnes hors formation des demandeurs d'emplois, soit le plus haut niveau depuis 2000.

Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux a logiquement augmenté. Il a progressé, fin mars 2009 par rapport à

mars 2008, de 3,5 % pour le RMI et de 3,2 % pour l'allocation de parent isolé. C'est le niveau atteint le plus élevé de la décennie, après 2006. La montée en charge du RSA s'est faite progressivement à partir de juin 2009 et concerne 57 000 allocataires en fin d'année, avec une évolution supérieure sur la période à celle observée au plan national. Ce dispositif, mis en place notamment pour lutter contre la pauvreté des travailleurs, bénéficie pour 37 % des allocataires à des personnes en emploi.

Faible croissance au premier semestre de 2010

La croissance serait modérée au premier semestre 2010. Le PIB n'a augmenté que de 0,1 % au premier trimestre et progresserait un peu plus au second, de l'ordre de 0,5 %. L'activité des entreprises devrait poursuivre son redressement et l'investissement devrait croître du fait de meilleures conditions financières et de la hausse de la demande mondiale. À l'inverse, la consommation des ménages ralentirait fortement, compte tenu de la dégradation du marché du travail et de la diminution des aides publiques, notamment l'abandon de la prime à la casse pour l'automobile. Le chômage devrait arrêter d'augmenter grâce au retour d'activité dans les entreprises. Il s'établit à 8,8 % de la population active au premier trimestre 2010 dans la région, comme au trimestre précédent.

De bons résultats scolaires, mais pas assez de poursuite d'études

Estimée à 2 544 000 au 1^{er} janvier 2009, la population régionale continue de croître à un rythme cependant plus faible qu'au niveau national. La solde naturel tend à diminuer avec une baisse des naissances, qui restent cependant à un niveau élevé, et une hausse des décès.

L'image de la famille traditionnelle continue de changer avec une hausse des divorces, une baisse des mariages, une hausse des Pacs et des naissances hors mariage.

Les parcours des élèves dans l'enseignement secondaire connaissent une nouvelle amélioration en 2009, avec une hausse des taux de passage, une baisse des redoublements et un accroissement de l'orientation vers la seconde générale et technologique. Le nombre d'élèves quittant l'enseignement secondaire sans qualification reste légèrement en dessous de la moyenne nationale. Le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur continue à baisser, malgré une meilleure réussite aux examens et un meilleur accès au baccalauréat. Début 2009, l'insertion des jeunes dans la vie active à l'issue d'un second cycle professionnel et technologique, sous statut scolaire ou par apprentissage, régresse fortement en raison de la conjoncture économique. ♦

Olivier Aguer
Insee Centre

Maintien d'un léger excédent commercial, malgré un net ralentissement des échanges

Le ralentissement des échanges de la région Centre, en 2009, est légèrement inférieur à celui de la France. L'excédent commercial accuse une forte baisse. Les produits pharmaceutiques ainsi que les parfums et cosmétiques ont mieux résisté au ralentissement des exportations. Celles-ci sont principalement orientées vers les pays de l'Union européenne. Les échanges avec l'Union européenne sont excédentaires de 1 498 millions d'euros (M€), alors qu'ils sont déficitaires avec l'Asie de 1 780 M€. Les 50 premières entreprises exportatrices de la région réalisent 77 % des exportations.

En 2009, la région Centre a exporté pour 13,54 milliards d'euros (Md€) et importé pour 13,25 Md€. Le ralentissement des exportations et des importations, qui s'était amorcé au quatrième trimestre 2008, s'est renforcé tout au long de l'année 2009 durant laquelle les exportations ont diminué de 16,4 % (17,1 % pour l'ensemble des exportations françaises) et les importations de 12,1 % (17,7 % pour l'ensemble de la France). Le ralentissement des importations ayant été moins prononcé que celui des exportations, l'excédent commercial de la région Centre s'est

contracté, passant de 1 212 M€ en 2008 à 293 M€ en 2009.

Les échanges de la région Centre représentent 4,1 % des exportations de la France et 3,4 % de ses importations. La région Centre se situe en 9^e position, parmi les régions françaises, pour les exportations et pour les importations, progressant d'un rang par rapport aux années 2007 et 2008.

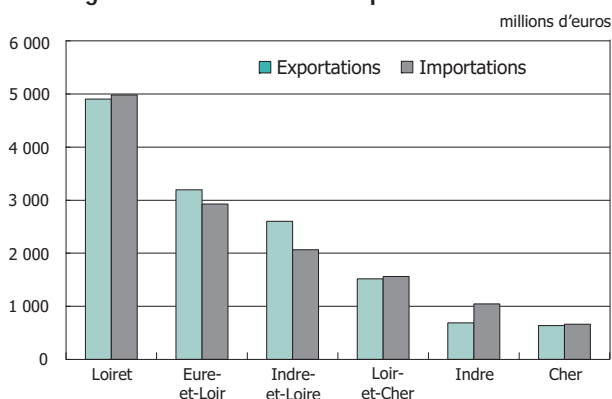
Au niveau national, en 2009, les exportations françaises se sont élevées à 340,8 Md€ et les importations à 383,8 Md€. Le taux de couverture était de 88,8 % et le déficit commercial de 43 Md€, en baisse de 12,1 Md€ par rapport à 2008.

Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire sont les trois départements dont l'activité de commerce extérieur est la plus active. Ils représentent 79 % des exportations et 75,3 % des importations, tandis que le Loir-et-Cher, l'Indre et le Cher assurent à peine le quart des échanges de la région.

Évolution des échanges de la région Centre



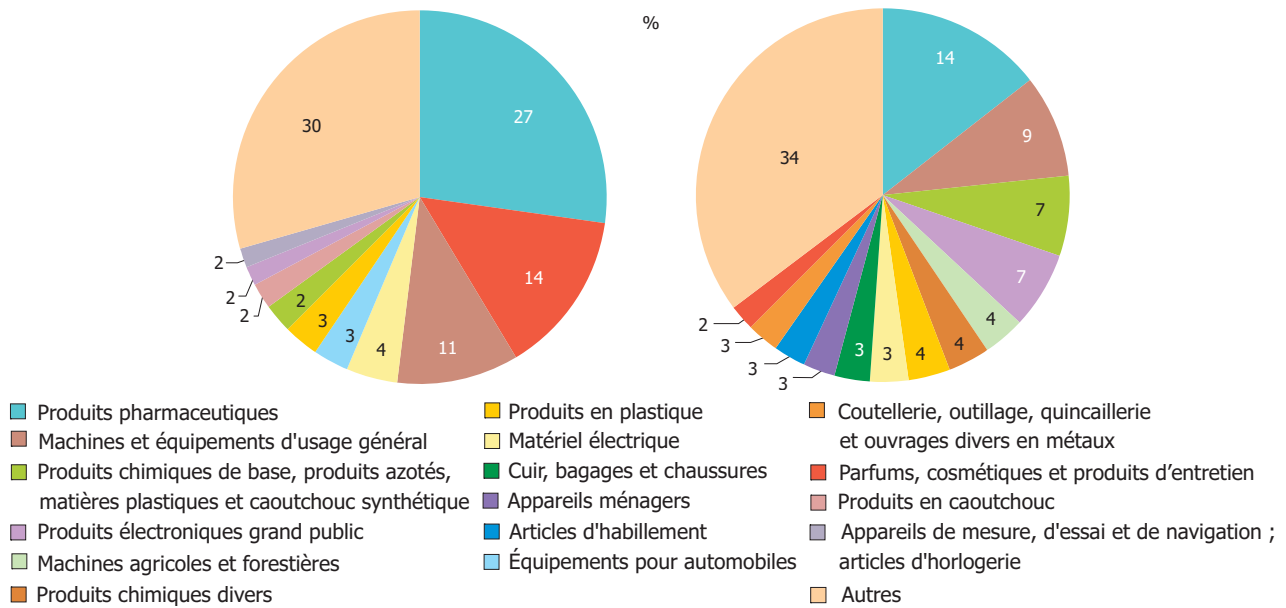
Échanges commerciaux des départements en 2009



Les produits pharmaceutiques, les parfums et cosmétiques accroissent leur part dans les exportations et représentent toujours les principaux excédents

Les produits pharmaceutiques, toujours en tête des exportations de la région (3 718 M€), ainsi que les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (1 903 M€) ont mieux résisté à la baisse des exportations (- 10,8 % pour les produits pharmaceutiques, - 9,2 % pour les parfums et cosmétiques). Ils représentent, en conséquence, une part plus importante de l'ensemble des exportations en 2009 (41,5 %) qu'en 2008 (38,7 %) et 2007 (36,1 %). Les exportations de produits pharmaceutiques de la région Centre représentent 14,6 % des exportations françaises pour ces produits, et celles de parfums et cosmétiques 19 %.

Principaux produits exportés et importés en 2009



Source : Douanes françaises

La région Centre est la 2^e région française exportatrice de produits pharmaceutiques derrière l'Île-de-France. La Belgique reçoit environ le tiers des exportations (1 285 M€). Les autres principaux pays destinataires sont le Royaume-Uni (230 M€), l'Espagne (220 M€), l'Italie (183 M€), la Pologne (144 M€), l'Allemagne (141 M€) et la Russie (149 M€). Concernant les parfums et cosmétiques, la région Centre est la 3^e région exportatrice derrière l'Île-de-France et la Picardie. Les principaux pays clients sont l'Allemagne (303 M€), le Royaume-Uni (221 M€), l'Espagne (233 M€), l'Italie (170 M€) et la Russie (117 M€).

Les exportations qui ont le plus diminué concernent les produits de la culture et de l'élevage (- 38,7 %), les équipements automobiles (- 20,3 %). Elles n'ont progressé que dans de rares domaines : les industries agroalimentaires (produits à base de viande + 4,3 %, aliments pour le bétail + 13,4 %), le matériel ferroviaire roulant (+ 56,3 %), les métaux non ferreux (+ 14 %), les instruments médicaux (+ 7 %).

Les produits pharmaceutiques sont en tête des importations (1 905 M€ ; - 6 %), suivis par les machines et équipements d'usage général (1 170 M€ ; - 17 %), les produits chimiques (929 M€, - 7 %) et les produits électroniques grand public (881 M€ ; - 15 %). Les importations de ces produits sont toutes en baisse par rapport à 2008.

Les importations de produits pharmaceutiques viennent principalement d'Irlande (1 088 M€) et des États-Unis (343 M€). Celles de machines et équipements d'usage général viennent d'Allemagne (192 M€), d'Espagne (179 M€), de Chine (125 M€), d'Italie (121 M€) et du Royaume-Uni (95 M€). Les pays fournisseurs de produits chimiques sont principalement la Suède (150 M€), l'Irlande (140 M€), l'Allemagne (131 M€), la Belgique

(102 M€) et les États-Unis (87 M€). Les importations de produits électroniques grand public viennent essentiellement de Corée du Sud (551 M€) et de Chine (187 M€).

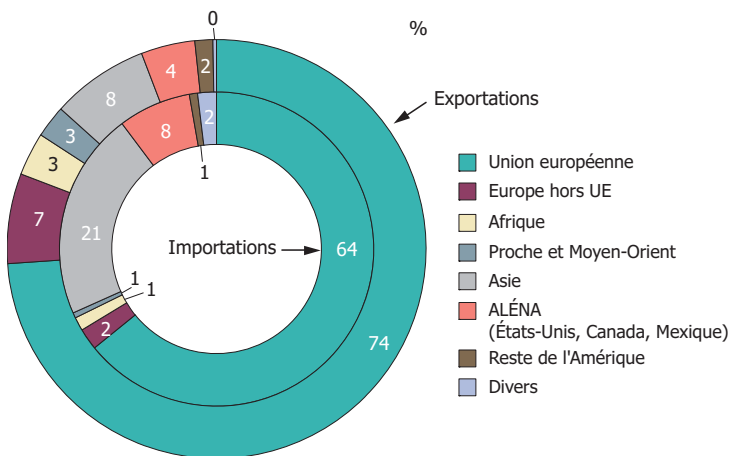
Les produits pharmaceutiques, les parfums et cosmétiques enregistrent les excédents les plus importants (respectivement 1 812 M€ et 1 589 M€). Les échanges sont déficitaires pour les produits électroniques grand public (- 648 M€), les machines agricoles et forestières (- 434 M€) et les biens de consommation (produits des industries agroalimentaires, articles d'habillement, cuir, bagages et chaussures).

Près des trois quarts des exportations sont destinées aux pays de l'Union européenne et 21 % des importations viennent d'Asie

En 2009, l'Union européenne représente 73,8 % des exportations (75,1 % en 2008) et 64,1 % des importations. Les pays de la zone euro représentent 55,6 % des exportations et 52,5 % des importations. Par rapport à 2008, les exportations vers l'Union européenne ont diminué de 18 % (- 17 % avec les pays de la zone euro et - 22 % avec les nouveaux États membres) et les importations de 14 %. Le ralentissement des importations en provenance d'Asie n'a été que de 11 % et leur part dans le total des importations est passée de 20,6 % en 2008 à 21,3 % en 2009. Les principaux pays européens partenaires, hors zone euro, sont la Pologne et la Roumanie.

En 2009, la Belgique s'est hissée au premier rang des clients de la région Centre du fait de la baisse drastique des exportations vers l'Allemagne (- 25 %), premier pays client depuis plusieurs années. Les exportations ont également fortement baissé vers le Royaume-Uni (- 15 %), l'Italie (- 19 %), les Pays-Bas (- 18 %), l'Irlande (- 25 %).

Zones d'exportations et d'importations



Source : Douanes françaises

Les quinze premiers pays partenaires

	Pays clients		Pays fournisseurs		
	millions d'euros	2009/2008 %	millions d'euros	2009/2008 %	
Belgique	2 044	- 11	Allemagne	1 858	- 18
Allemagne	1 739	- 25	Irlande	1 348	- 1
Royaume-Uni	1 226	- 15	Chine	1 249	- 1
Espagne	1 211	- 10	Italie	1 131	- 25
Italie	972	- 19	États-Unis	890	- 2
Pays-Bas	592	- 18	Espagne	839	- 11
Pologne	380	- 33	Belgique	729	- 11
Russie	374	- 23	Corée du Sud	668	- 30
États-Unis	373	- 13	Pays-Bas	569	- 14
Suisse	257	- 8	Royaume-Uni	490	- 18
Irlande	247	- 25	Suède	314	26
Chine	221	- 21	Japon	289	- 11
Japon	208	10	Pologne	247	- 10
Portugal	205	- 10	France	177	1
Roumanie	200	- 18	Danemark	163	- 37

Source : Douanes françaises

Les exportations vers les nouveaux marchés (Pologne, Roumanie, Russie, Chine) ont enregistré une forte baisse en 2009 (- 33 % avec la Pologne ; - 18 % avec la Roumanie ; - 23 % avec la Russie ; - 21 % avec la Chine), alors qu'elles avaient progressé de 34 % avec la Pologne, de 21 % avec la Russie et de 53 % avec la Chine, en 2008 par rapport à 2007.

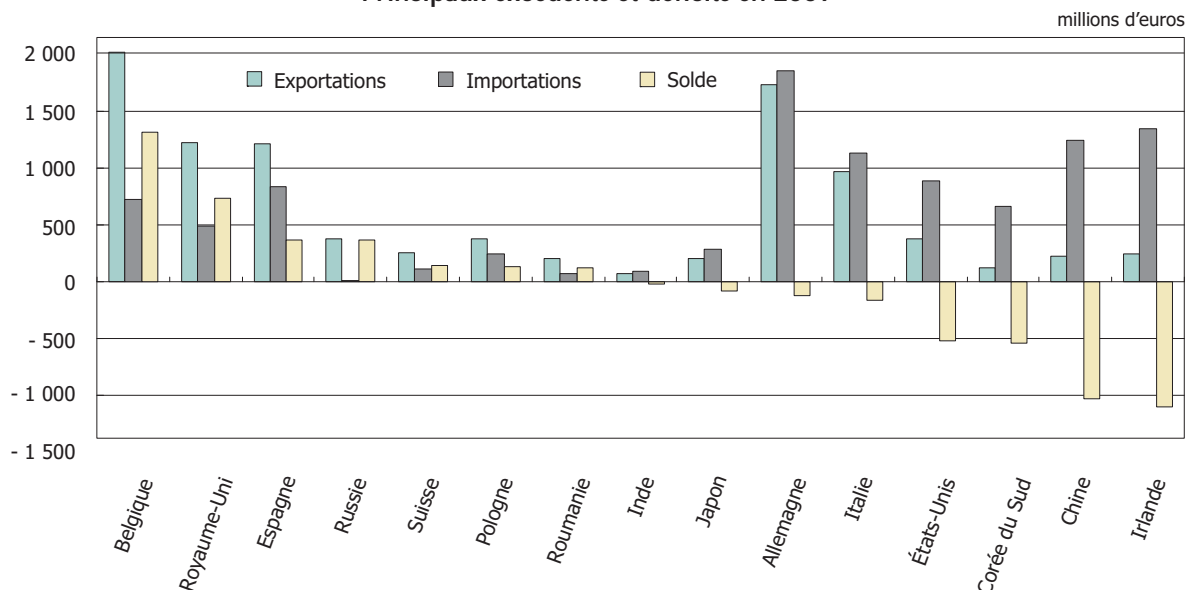
Les échanges de la région Centre avec la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Russie sont largement excédentaires. La région enregistre ses principaux déficits avec l'Irlande, la Chine, la Corée du Sud et les États-Unis.

Les douanes recensent environ 4 500 entreprises exportant depuis la région Centre. Les dix premières effectuent 44,6 % des exportations de la région et les 50 premières 77 %.

Parmi les principaux exportateurs se trouvent les laboratoires pharmaceutiques (Servier, Pfizer, Novo Nordisk, Beaufour Ipsen), des entreprises de parfum, cosmétiques et produits d'entretien (Dior, Guerlain, Procter & Gamble), des équipementiers (Delphi Diesel, Hutchinson, Nacam, Montupet, Plaustra, MDBA...). Les entreprises étrangères implantées en région Centre (SKF, Philips Consumer, John Deere... outre celles déjà mentionnées) occupent une place importante dans les échanges, tant pour les exportations que pour les importations, et procèdent souvent à des échanges intragroupe. ♦

Catherine Gardavaud-Myslakowski
Directrice Centre

Principaux excédents et déficits en 2009



Source : Douanes françaises

Succès du régime de l'auto-entreprise

En 2009, la création d'entreprise, stimulée par la mise en place du nouveau statut d'auto-entrepreneur, est en forte hausse dans la région Centre comme en France. Parmi les nouvelles entreprises régionales créées, six sur dix sont des auto-entreprises. A contrario, le nombre de créations hors auto-entreprises baisse considérablement entre 2008 et 2009. Hormis les secteurs immobilier et financier, les créations totales d'entreprises progressent dans tous les secteurs d'activité, notamment dans l'information, la communication et les services aux ménages. Les auto-entrepreneurs sont majoritairement des hommes ; plus des deux tiers exercent une activité de commerce ou de services.

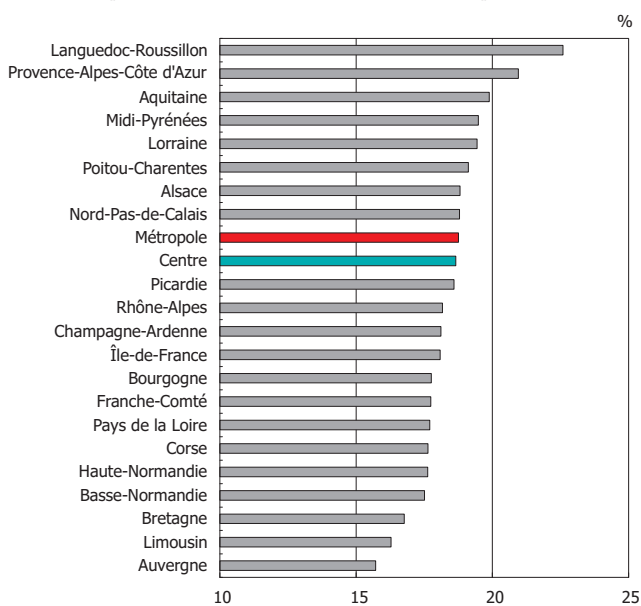
En 2009, dans l'ensemble des secteurs marchands hors activité agricole, 17 700 entreprises se sont créées en région Centre, soit 87 % de créations de plus qu'en 2008. Une performance due à la mise en place au 1^{er} janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur.

En effet, 61 % des nouvelles entreprises sont des auto-entreprises. Quant aux autres créations, leur nombre est en net recul, passant de 9 500 en 2008 à 6 900 en 2009, soit une diminution de 27 %. Toutefois, il est difficile, dans cette baisse, de distinguer précisément ce qui est lié à la crise économique de ce qui relève d'un effet d'aubaine : un certain nombre de créateurs ont opté pour le régime

d'auto-entrepreneur, jugé plus avantageux, mais leur entreprise aurait tout de même vu le jour sans ce régime, alors que pour d'autres, l'existence même de ce nouveau régime a suscité la création.

Dans la région Centre, l'évolution de l'ensemble des créations d'entreprise entre 2008 et 2009 est largement supérieure à la moyenne nationale (+ 9 points). Ainsi, le taux de création régional égalise le taux de création national (19 %), après une progression de 9 points par rapport à 2008. Le Centre, avec un taux de création proche de celui des régions Nord-Pas-de-Calais et Alsace, se retrouve au 9^e rang des régions françaises, gagnant quatre places par rapport à 2008.

La région Centre au 9^e rang pour le taux de création d'entreprise



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Des créations en forte hausse dans la plupart des secteurs d'activité

La croissance exceptionnelle des créations, dynamisée par l'auto-entreprise, se retrouve dans la plupart des secteurs d'activité. Mais les hausses les plus importantes sont observées dans le secteur de l'information et de la communication (+ 209 %), et dans les services aux ménages (+ 205 %). Dans ces deux secteurs, la part des auto-entrepreneurs est particulièrement élevée, ces derniers représentent plus des trois quarts des créateurs. Les activités de programmation et de conseil informatique, ainsi que les services personnels ont suscité de nombreuses vocations d'auto-entrepreneur.

Le nombre de créations a également fortement augmenté dans les activités de soutien aux entreprises (+ 122 %). De nombreuses auto-entreprises se sont créées dans le sous-secteur du conseil pour les affaires et la gestion, et ont contribué largement à cette progression.

Les créations d'entreprise par secteur d'activité

Secteur d'activité	Centre					Métropole				
	Créations	Stock	Taux de création %	Part des créations %	Évolution du nombre de créations 2009/2008 %	Créations	Stock	Taux de création %	Part des créations %	Évolution du nombre de créations 2009/2008 %
Industrie	958	8 578	11,2	5,4	106,9	28 297	219 099	12,9	5,0	105,2
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>811</i>	<i>8 189</i>	<i>9,9</i>	<i>84,7</i>	<i>97,3</i>	<i>21 898</i>	<i>205 614</i>	<i>10,7</i>	<i>77,4</i>	<i>86,1</i>
Construction	2 510	15 068	16,7	14,2	48,4	78 129	413 179	18,9	13,9	46,5
Commerce	5 569	30 272	18,4	31,5	79,6	158 205	941 488	16,8	28,1	59,8
<i>dont commerce-réparation</i>	<i>4 551</i>	<i>20 706</i>	<i>22,0</i>	<i>81,7</i>	<i>97,9</i>	<i>125 220</i>	<i>637 013</i>	<i>19,7</i>	<i>79,2</i>	<i>72,8</i>
<i>dont transports</i>	<i>218</i>	<i>2 648</i>	<i>8,2</i>	<i>3,9</i>	<i>- 2,7</i>	<i>8 078</i>	<i>81 972</i>	<i>9,9</i>	<i>5,1</i>	<i>11,9</i>
<i>dont hébergement et restauration</i>	<i>800</i>	<i>6 918</i>	<i>11,6</i>	<i>14,4</i>	<i>38,6</i>	<i>24 907</i>	<i>222 503</i>	<i>11,2</i>	<i>15,7</i>	<i>29,2</i>
Information et communication	773	1 775	43,5	4,4	209,2	29 724	89 637	33,2	5,3	142,3
Activités financières	347	3 577	9,7	2,0	- 3,6	11 752	117 472	10,0	2,1	3,0
Activités immobilières	436	4 334	10,1	2,5	- 13,3	15 339	165 822	9,3	2,7	- 7,3
Soutien aux entreprises	3 232	11 794	27,4	18,3	122,4	122 037	463 249	26,3	21,7	111,1
Enseignement, santé, action sociale	1 389	11 860	11,7	7,9	66,5	48 919	388 961	12,6	8,7	69,5
Autres services aux ménages	2 441	7 363	33,2	13,8	205,1	69 968	199 483	35,1	12,4	198,7
Total	17 655	94 621	18,7	100,0	86,7	562 370	2 998 390	18,8	100,0	77,7

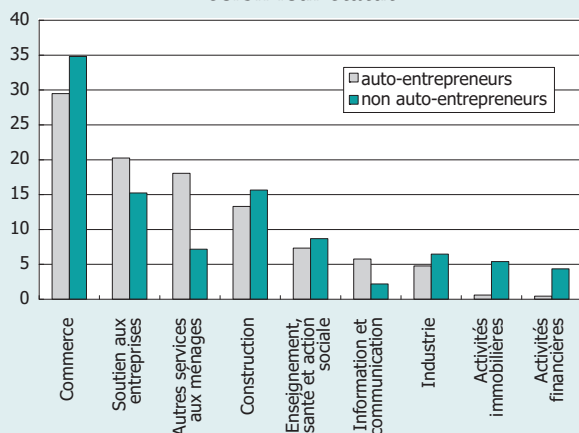
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le commerce attire les auto-entrepreneurs

Le Centre, avec 10 800 auto-entreprises créées en 2009, est la 2^e région de France où la part des auto-entrepreneurs parmi les créateurs est la plus élevée.

Les auto-entrepreneurs créent en priorité dans les activités de commerce (30 %), pour deux tiers d'entre eux cette activité commerciale s'exerce sur les marchés, par internet ou par vente à domicile. Les auto-entrepreneurs sont également très présents dans les services. Parmi les nouvelles auto-entreprises, 20 % se sont créées dans les activités de soutien aux entreprises et 18 % dans les services aux ménages. Ces deux secteurs d'activité, ainsi que celui de l'information et de la communication, attirent davantage les auto-entrepreneurs que les autres créateurs. Le secteur de la construction est également prisé par les auto-entrepreneurs (13 %), qui se dirigent notamment dans les activités de maçonnerie, de peinture ou d'électricité.

Répartition des créateurs par secteur d'activité selon leur statut



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

L'industrie est aussi un secteur d'activité où les créations entre 2008 et 2009 ont évolué plus que favorablement : + 107 % contre + 105 % en métropole. La hausse est due pour 54 % aux auto-entrepreneurs. Dans l'industrie, les créations hors auto-entreprises résistent mieux que dans les autres secteurs d'activité, elles ne baissent que de 4 %. Toutefois au niveau national, ces mêmes créations augmentent de 3 %.

Baisse des créations dans les activités immobilières, financières et de transports

En revanche, dans les activités exclues du régime fiscal de la micro-entreprise, notamment les activités relevant de la TVA immobilière et les activités financières, la tendance est à la baisse. En 2009, le secteur immobilier, particulièrement touché par la crise économique, enregistre pour la première fois depuis 2002 un recul du nombre de créations (- 13 %). À l'échelon national, les créations progressent dans les activités financières, et le secteur immobilier connaît une baisse modérée.

Par ailleurs, contrairement au niveau national, la région Centre accuse un déficit dans le secteur des transports (- 3 %). Pour la deuxième année consécutive, les créations dans les transports sont en baisse dans la région Centre, notamment dans les activités de taxis (- 12 %) et les transports de fret de proximité (- 11 %).

Une plus forte progression dans l'Eure-et-Loir

Avec l'arrivée massive des auto-entreprises en 2009, le nombre d'entreprises nouvelles augmente dans tous les départements de la région. C'est en Eure-et-Loir que la progression des créations entre 2008 et 2009 est la plus importante (+ 105 %). Dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret, les créations augmentent au même rythme (plus de

86 %). L'Indre et le Loir-et-Cher, en perte de créations en 2008, bénéficient également d'un regain en 2009, mais avec une progression moindre qu'au niveau régional.

Cependant, le Loiret et l'Indre-et-Loire restent les départements les plus dynamiques en termes de créations d'entreprise : plus de la moitié des nouvelles entreprises de la région s'y sont créées.

Les créations d'entreprise doublent dans l'Eure-et-Loir

	Créations	Part %	Évolution 2009/2008 %	Taux de création 2009 %
Cher	2 001	11,3	86,5	17,3
Eure-et-Loir	2 979	16,9	104,6	19,9
Indre	1 241	7,0	73,1	14,4
Indre-et-Loire	4 427	25,1	86,5	19,6
Loir-et-Cher	2 104	11,9	73,7	16,8
Loiret	4 903	27,8	86,8	20,2
Centre	17 655	100,0	86,7	18,7

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Les sociétés laissent la place aux entreprises individuelles

Selon la législation, la forme juridique d'une auto-entreprise est obligatoirement l'entreprise individuelle. Par conséquent, ce nouveau régime a une incidence sur la part des sociétés créées en 2009 : seulement 22 % des créations ont la forme juridique de personne morale, contre 46 % en 2008. Toutefois, en cette année marquée par la récession, pour la première fois depuis dix ans, les créations de société diminuent en nombre. On enregistre 3 850 créations de société en 2009, contre 4 360 en 2008, soit une baisse de 12 %.

La quasi-totalité des créations sous le régime d'auto-entrepreneur se fait sans salarié. Parmi les autres entreprises nouvelles, 15 % démarrent leur activité avec au moins un salarié, un taux proche de celui de 2008 (14 %). ◆

Muriel Pizzinat
Insee Centre

Champ de la démographie des entreprises : depuis le 1^{er} janvier 2007, le champ sur lequel est calculée la statistique des créations d'entreprise a été élargi. Il concerne dorénavant l'ensemble des activités marchandes non agricoles.

La décomposition en secteur d'activité utilisée dans cette étude s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes (A10) de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008), mais seuls neuf postes sont utilisés car le champ exclut les activités agricoles. Les intitulés de certains postes ont été résumés : ainsi, par exemple, le poste « Autres activités de services » a été renommé « Autres services aux ménages », mais il ne recoupe pas les activités du poste « Services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003).

Création d'entreprise : la création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut notamment la réactivation d'entreprise dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.

Remarque : le nombre de créations d'auto-entreprise intègre sans distinction toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création.

Taux de création : rapport entre le nombre de créations observées au cours d'une année et le nombre d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 à toute personne physique de plus de 18 ans qui crée ou possède déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. Les formalités de création sont allégées, et le mode de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu est simplifié.

L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants, ou au répertoire des métiers pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

L'emploi continue de se dégrader en 2009

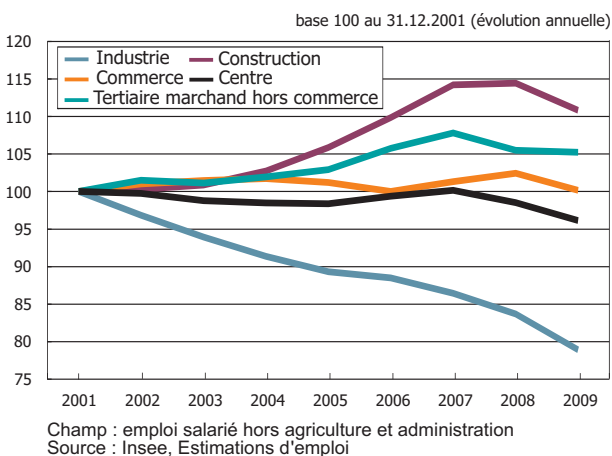
En 2009, l'emploi salarié régional du secteur marchand non agricole recule de 2,4 % contre - 1,9 % au plan national. La baisse des effectifs est plus forte dans l'industrie, mais concerne cette année tous les secteurs d'activité. L'intérim repart à la hausse dès le deuxième trimestre, témoignant de la reprise de l'activité, mais il est loin de retrouver le niveau antérieur à la crise. Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont les départements les moins affectés par les pertes d'emploi.

La région Centre compte 601 300 salariés dans le secteur marchand non agricole à la fin de l'année 2009, soit 3,7 % des emplois salariés métropolitains. Après une baisse de 1,6 % en 2008, l'emploi diminue de 2,4 % en 2009. La région perd une part plus importante d'emploi que l'ensemble de la métropole (- 1,9 %). Au cours des années 2008 et 2009, marquées par la crise économique, 27 500 emplois salariés concurrentiels ont disparu dans le Centre.

Après l'industrie, la construction et le commerce touchés à leur tour

Les évolutions d'emploi dans l'industrie placent la région en dessous de la moyenne nationale. En 2009, 9 800 emplois industriels sont supprimés dans le Centre. L'industrie régionale perd 5,7 % de ses effectifs, alors que la baisse atteint 4,7 % pour l'ensemble de la France. La forte présence d'activités de sous-traitance dans l'industrie régionale, souvent en première ligne dans un contexte de fléchissement de la demande, peut expliquer cette évolution plus défavorable. L'économie régionale, avec une part d'em-

La baisse de l'emploi se poursuit dans l'industrie

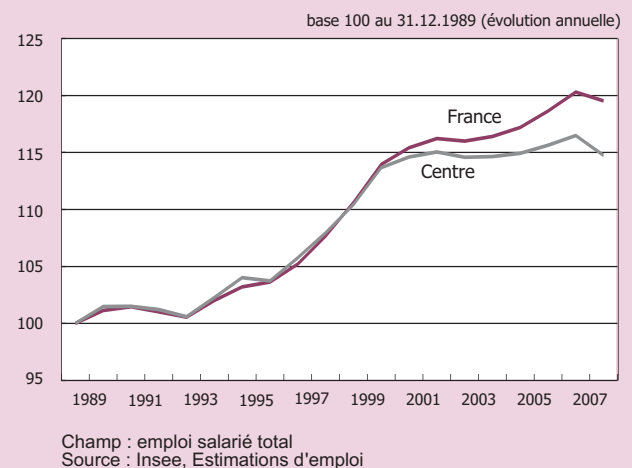


L'économie régionale exposée

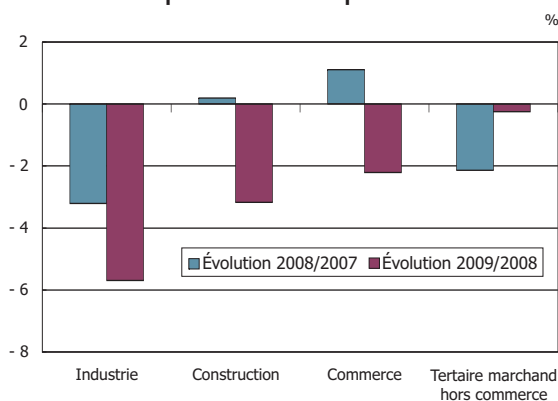
L'évolution de l'emploi salarié total sur une longue période montre une fragilité de la région Centre dans le domaine de l'emploi au cours de la dernière décennie. En effet, en période de croissance, l'emploi régional ne progresse pas aussi rapidement que l'emploi national et en période de difficultés économiques, l'emploi régional est davantage affecté. Ainsi, on observe un décrochement de l'emploi total régional en 2000. Depuis, l'écart se creuse entre la région et l'échelon national. Depuis dix ans l'emploi a progressé de 6,3 % dans la région, contre 11,0 % pour l'ensemble de la France.

La tradition industrielle du Centre explique en partie cette évolution moins favorable de l'emploi que l'on observe dans toutes les régions ayant le même profil économique. En 2000, 23 % des emplois relèvent du secteur industriel, contre 18 % au niveau national. Même si le poids de l'industrie a fortement diminué depuis (19 % en 2008), il reste supérieur de 4 points à ce qu'il est en métropole.

L'emploi salarié total Décrochage régional à partir de 2000



La construction et le commerce perdent des emplois



Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

ploi industriels plus élevée qu'en moyenne nationale, subit ainsi des pertes d'emploi plus importantes.

Pendant plus de 10 ans, la construction a gagné chaque année des emplois en région Centre. La crise économique affecte peu ce secteur en 2008. En 2009, la construction régionale perd 3,2 % de ses effectifs, une baisse du même ordre qu'au niveau national. Le recul de la construction de logements et de locaux non résidentiels, la baisse de la commande de travaux publics pénalisent l'emploi dans ce secteur.

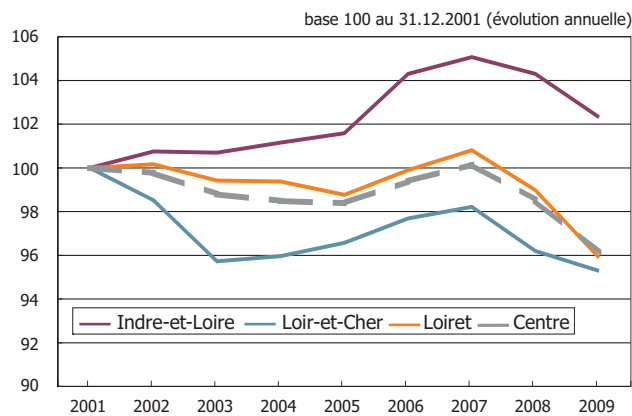
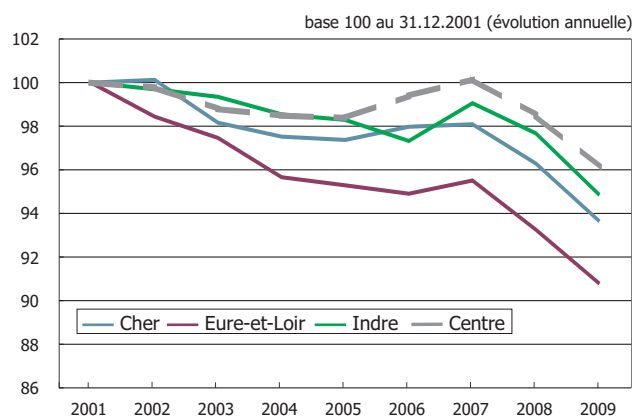
Dans le secteur tertiaire marchand (hors intérim), la région perd plus d'emplois en 2009 (- 1,0 %) que le niveau national (- 0,7 %). Le commerce, dont les effectifs progressaient en 2008, connaît un recul de 2,2 % en 2009, soit 2 500 suppressions d'emplois. Le secteur du transport et de l'entreposage perd près de 1 300 emplois.

L'intérim repart à la hausse au deuxième trimestre 2009 après avoir chuté depuis le début de l'année 2008. L'emploi intérimaire est très sensible aux retournements conjoncturels et sa progression sur les trois derniers trimestres 2009 (+ 2,1 % sur l'année) s'explique par le redémarrage progressif de l'activité.

Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire perdent moins d'emploi que les autres départements

Tous les départements de la région perdent des emplois salariés dans l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture. Cependant, l'ampleur de l'évolution varie selon les territoires.

L'emploi salarié en baisse dans tous les départements en 2009



Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

Un recul de l'emploi moins marqué dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire

	Cher		Eure-et-Loire		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Centre	
	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008	effectifs	évolution 2009/2008
Industrie	19,7	- 5,8	27,7	- 7,4	15,2	- 6,1	33,0	- 4,2	21,8	- 5,3	46,1	- 5,6	163,5	- 5,7
Construction	6,5	1,6	8,9	- 2,3	5,1	- 3,8	15,4	- 3,5	8,2	- 3,4	16,7	- 4,8	60,8	- 3,2
Tertiaire marchand	39,0	- 1,9	52,9	0,0	29,9	- 1,0	96,0	- 0,8	45,0	1,8	114,2	- 1,8	377,0	- 0,8
<i>commerce</i>	12,6	- 2,9	17,3	- 2,0	9,5	- 2,5	26,6	- 1,2	13,1	- 0,3	30,3	- 3,6	109,4	- 2,2
<i>transport, entreposage</i>	5,6	- 1,9	7,1	- 4,4	4,6	- 1,9	13,4	- 1,4	4,9	- 4,0	16,3	- 2,1	51,9	- 2,4
<i>intérim</i>	1,9	2,2	3,2	5,4	1,8	- 5,1	4,9	- 10,1	3,5	14,2	9,7	5,5	25,0	2,1
Ensemble	65,2	- 2,8	89,5	- 2,7	50,1	- 2,9	144,4	- 1,9	75,1	- 0,9	177,0	- 3,1	601,3	- 2,4

Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont les moins touchés, avec des pertes respectives de 0,9 % et 1,9 % de leurs emplois salariés. Le Loir-et-Cher connaît en 2009 la plus faible baisse des effectifs, grâce à la bonne tenue du secteur tertiaire marchand, notamment des activités de services administratifs et de soutien pour les entreprises, ainsi que des services aux particuliers. L'Indre-et-Loire, qui regroupe un quart des salariés de la région, perd moins d'emplois dans le secteur de l'industrie que les autres départements. Mais l'Indre-et-Loire voit ses effectifs intérimaires diminuer en 2009, contrairement à la plupart des autres départements.

Le Loiret connaît la plus forte baisse d'emploi de la région

Le Loiret perd près de 3,1 % de ses salariés en 2009, soit 5 700 emplois. Plus de la moitié provient du secteur de l'industrie et un sur cinq du commerce.

La perte d'emploi varie entre 2,7 % et 2,9 % pour les trois autres départements, Eure-et-Loir, Cher et Indre. Dans l'Eure-et-Loir, le secteur de l'industrie a perdu près de 7,4 % de ses emplois ; les réductions d'effectifs concernent notamment la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques, ainsi que la fabrication de produits en caoutchouc et plastique. Le Cher gagne des emplois dans la construction, mais en perd dans la fabrication de produits en caoutchouc et plastique. Dans l'Indre, plus de la moitié des pertes d'emplois provient des secteurs de fabrication de produits industriels : industrie du papier et carton, métallurgie et fabrication de produits métalliques, fabrication de pièces techniques en matière plastique. ◆

Fabien Gimenez
Insee Centre

Sources

Une importante modification méthodologique a été effectuée avec le passage au dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé) pour fournir les estimations annuelles d'emploi.

Les estimations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine s'appuient sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'au 31.12.2007 auxquelles sont appliquées des évolutions trimestrielles d'emploi pour obtenir des résultats jusqu'en 2009. La source principale des évolutions d'emploi de 2008 et 2009 provient des données collectées par les Urssaf à partir des bordereaux de recouvrement des cotisations adressés par les employeurs pour le versement des cotisations

sociales. L'Insee interroge directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Les évolutions provisoires de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rév. 2 ». Le champ est celui des secteurs dits essentiellement marchands. Il couvre environ 70 % de l'emploi salarié total régional. Seul le graphique figurant dans l'encadré traite des évolutions de l'emploi salarié total.

Une recherche d'emploi de plus en plus difficile

En région Centre, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) inscrits à Pôle emploi en fin d'année 2009 enregistre une hausse annuelle de plus d'un cinquième pour s'établir à 149 000 personnes. Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent plus d'un tiers de l'ensemble. Leur nombre a progressé de 40,3 % au cours de l'année. Les intérimaires ont été les premières victimes de la crise économique et ont alimenté les flux d'inscriptions à Pôle emploi dès le second semestre 2008. Ensuite les contrats de travail à durée déterminée n'ont pas été renouvelés, ce qui s'est traduit par une deuxième vague d'inscription massive au cours de l'année 2009, avec un pic atteint en août. Les offres d'emploi régressent et induisent un allongement de la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi, de 11,9 mois en décembre 2008 à 12,7 mois en décembre 2009.

La hausse des demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues (A, B et C), amorcée en février 2008 s'accélère dès le mois d'octobre et se poursuit en 2009 avec une légère pause en milieu d'année (mai, juin et juillet). Au 31 décembre 2009, près de 150 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi dans la région Centre, soit une hausse annuelle de 21,2 %. Pendant cette même période, la France métropolitaine enregistre une hausse de 18,2 %.

En région Centre, le département du Loiret a subi la plus forte aggravation au cours de cette année 2009 (+ 24,6 %) et sur les deux années 2008-2009 (+ 34,1 %). À l'opposé, les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher enregistrent la plus faible évolution en 2009 (+ 19,4 %). Sur les deux années, le nombre de demandeurs d'emploi dans le Cher augmente de 25,7 %, soit la plus faible évolution de la région. Ce département a été épargné par la crise en 2008. Il faut attendre le mois de décembre 2008 pour observer une tendance haussière du nombre de demandeurs

d'emploi, qui se poursuit en 2009. Dans les autres départements, la hausse s'accroît dès le début de la crise (second semestre 2008).

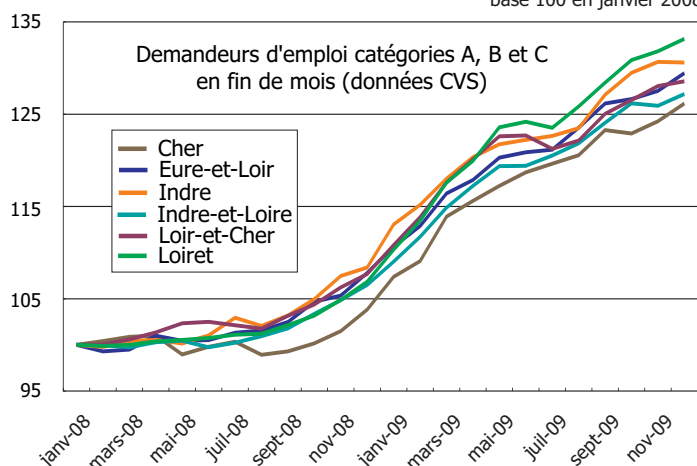
Un allongement de la durée d'inscription à Pôle emploi

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an marque, de fait, une forte accélération en fin d'année 2009 et pourrait se poursuivre en 2010. Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 35,3 % de l'ensemble des inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C en décembre 2009, contre 30,5 % un an auparavant. La durée d'inscription à Pôle emploi tend à augmenter dès le début de l'année et le phénomène s'amplifie au cours du second semestre. La durée moyenne d'inscription passe de 11,9 mois en décembre 2008 à 12,7 mois un an plus tard. La durée médiane augmente aussi. Ainsi, la moitié des demandeurs d'emploi présents en décembre 2009 est inscrite depuis 7 mois et plus contre 5 mois un an auparavant.

Quant aux demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire ceux qui n'ont effectué aucune heure de travail dans le mois précédent, leur évolution est différente du fait de la forte corrélation avec l'emploi intérimaire. Celui-ci a été le premier touché par la crise économique et beaucoup d'intérimaires sont inscrits à Pôle emploi en attendant un emploi plus durable. La chute de l'emploi d'intérimaire a donc provoqué un afflux dans la catégorie A de demandeurs d'emploi auparavant inscrits dans la catégorie B (entre 1 heure et 78 heures de travail dans le mois) ou la catégorie C (plus de 78 heures). Ces transferts expliquent la forte évolution des inscriptions de catégorie A dès le mois d'octobre 2008. Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A démarre en février 2008 et s'amplifie dès le mois d'août 2008 jusqu'en mai 2009 (93 500 demandeurs

Le Loiret enregistre la plus forte dégradation

base 100 en janvier 2008



Source : Direccte du Centre, fichiers Pôle Emploi

d'emploi). Les trois mois d'été enregistrent une pause, puis la hausse est de retour (95 000 en fin d'année 2009).

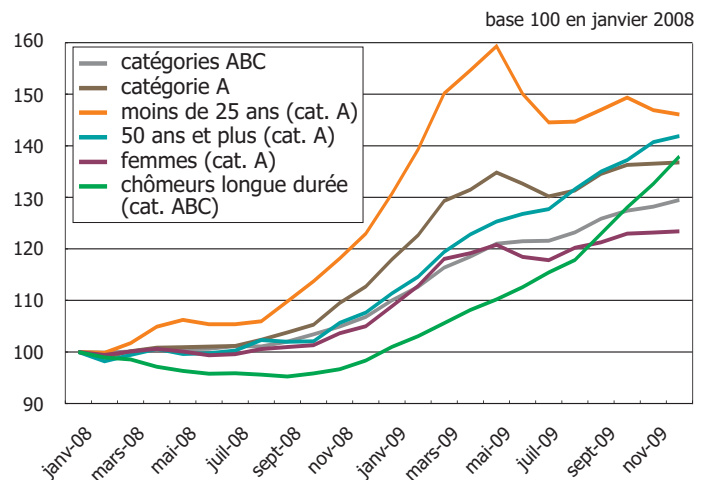
Les jeunes et les seniors, les plus concernés par l'augmentation de la demande d'emploi

Parmi la catégorie A, les jeunes de moins de 25 ans ont été les plus éprouvés. Leur nombre a augmenté de 46 % entre janvier 2008, point de départ d'observation, et décembre 2009. L'augmentation exponentielle amorcée en septembre 2008 a été stoppée en mai 2009 suite à la mise en place de différentes mesures pour l'emploi des jeunes, notamment le plan de relance, les contrats en alternance. Les seniors (plus de 50 ans) ont été plus épargnés en début de crise, mais la situation économique ne s'améliorant pas, leur nombre s'accroît fortement au cours du deuxième semestre 2009, la hausse atteignant 42 % sur cette période de deux ans. La situation des femmes est plus nuancée. Elles subissent une hausse moindre avec + 23 %.

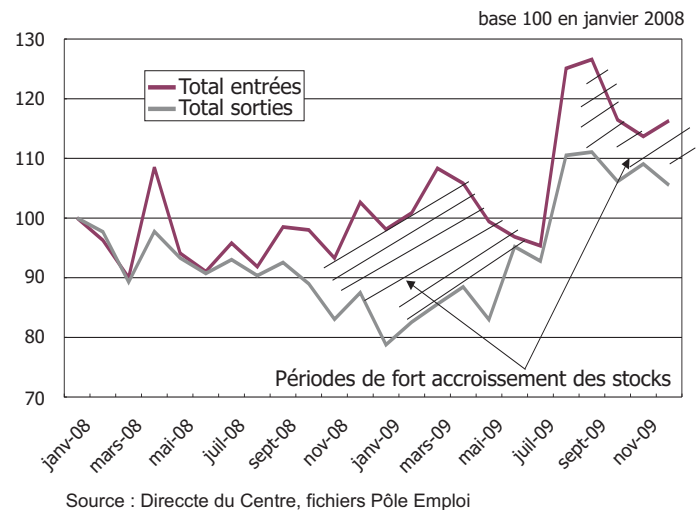
Des flux d'inscriptions et de sorties de Pôle emploi antagonistes en fin d'année

Dès septembre 2008, les effets de la crise économique sur les flux d'inscriptions et de sorties de Pôle emploi se font ressentir. Au cours du premier semestre 2008, les évolutions de ces flux tendent à s'annuler. Le mois d'avril est atypique avec une forte poussée des flux d'entrées et de sorties, mais un solde de 1 700 demandeurs d'emploi en plus. Dès le mois de septembre 2008, ce solde ne va cesser de croître jusqu'en mai 2009. Une pause semble s'instaurer en juin-juillet et l'écart s'aggrave à partir d'août. Le flux mensuel d'inscriptions de décembre 2009 atteint presque 20 000 demandeurs d'emploi.

Les jeunes, premières victimes de la crise



Des flux d'inscriptions et de sorties mal orientés



Les catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie	Définition
A	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
B	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
C	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
D	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi, à la recherche d'un emploi, non tenus d'être disponibles et de faire des démarches actives de recherche pour diverses raisons (stage, formation, maladie, etc.).
E	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en emploi, à la recherche d'un autre emploi, non tenus d'être disponibles et de faire des démarches actives de recherche.
A, B, C	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi qui sont tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
A, B, C, D, E	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Les licenciements économiques n'expliquent pas la recrudescence des inscriptions à Pôle emploi

Dans un premier temps, les inscriptions suite à une fin de mission d'intérim sont venues grossir les flux des entrées dès le deuxième semestre 2008. En décembre 2008, elles représentaient près de 14 % des entrées. Un an après, elles ont un poids deux fois moindre (7,6 %). Dans un second temps, les inscriptions suite à une fin de contrat à durée déterminée vont augmenter substantiellement au cours de l'année 2009. Elles atteignent leur apogée en août, et leur poids dans les flux d'entrées est alors très important (25,7 %).

Les inscriptions à Pôle emploi suite à un licenciement économique n'expliquent pas la recrudescence de demandeurs d'emploi. Elles ne représentent que 3,3 % des entrées en septembre 2008 et 3,7 % en décembre 2009. D'ailleurs le point haut des inscriptions suite à un licenciement économique est atteint en août 2009 (870 demandeurs d'emploi, 4,0 % de l'ensemble des inscriptions), soit un an après le début de la crise. Les inscriptions suite à un autre licenciement ont une part plus importante. Celle-ci oscille autour de 11 % au cours de l'année 2008, diminue légèrement pendant le premier semestre 2009 (10 %), puis décroît plus rapidement durant le deuxième semestre pour approcher le seuil des 8 % en novembre.

Les flux de sorties sont conditionnés, d'une part, par les « cessations d'inscriptions et défaut d'actualisation » qui

représentent plus d'un tiers des sorties globales en janvier 2007 (35 %) et, d'autre part, par les reprises d'emploi déclarées (26 %). Ces postes ont fortement évolué au cours du temps. En décembre 2009, ils représentent respectivement 40 % et 17 % des sorties. Avec la crise, les sorties se sont nettement restreintes, avec un flux mensuel autour de 14 400 sorties entre novembre 2008 et mai 2009 contre 16 000 au cours du premier semestre 2008. Le deuxième semestre 2009 est plus favorable (moyenne mensuelle de 18 300 sorties) et retrouve un niveau légèrement supérieur à janvier 2008.

Des offres d'emplois durables de plus en plus rares

Au cours de cette période agitée, les offres d'emploi ont nettement diminué. Les offres pour un emploi durable, 4 200 CDI ou CDD de 6 mois et plus en décembre 2009, enregistrent une perte de 16,3 % par rapport à décembre 2008. La baisse est moindre entre décembre 2007 et décembre 2009 (- 14,8 %). Ces offres d'emplois durables représentent 36,2 % de l'ensemble des offres en décembre 2009, tandis que leur proportion était de 41,1 % en décembre 2007. ◆

Serge Leprovost
Directeur Centre

Aggravation du chômage

Au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage de la région Centre s'élève à 8,8 %, soit 1,9 point de plus qu'à la fin de l'année 2008. Le taux de chômage national augmente de la même ampleur et atteint 9,5 % en fin d'année. En région Centre comme au plan national, la hausse est particulièrement importante au premier trimestre (+ 0,9 point). Elle est encore notable au deuxième trimestre (+ 0,5 point). Après une stabilisation durant l'été, le taux de chômage augmente à nouveau au dernier trimestre (+ 0,4 point).

Comme en 2008, le Centre occupe le 7^e rang des régions métropolitaines aux taux de chômage les moins élevés, toujours dominées par la Bretagne et le Limousin (8,1 %).

Dans la région, les taux départementaux demeurent inférieurs au taux national et se situent entre 8,5 % dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, et 9,4 % dans le Cher.

Évolution des taux de chômage trimestriels départementaux

	4 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	%
Cher	7,4	9,4	
Eure-et-Loir	7,1	9,0	
Indre	6,8	8,5	
Indre-et-Loire	6,9	8,5	
Loir-et-Cher	6,9	8,5	
Loiret	6,7	8,8	
Centre	6,9	8,8	
France métropolitaine	7,7	9,5	

Source : Insee (données CVS)

Le Loiret, qui détenait le taux le plus bas au quatrième trimestre 2008, connaît la plus forte augmentation et termine l'année avec un taux de chômage de 8,8 %. ◆

Chrystel Scribe
Insee Centre

Progression du nombre de bénéficiaires des mesures en faveur de l'emploi

Plus de 55 000 personnes ont bénéficié de mesures de la politique de l'emploi en 2009. Les entrées dans les différents groupes de mesures sont en progression par rapport à l'année précédente. Conséquence de la crise économique, le nombre de bénéficiaires des mesures d'accompagnement des licenciements économiques est en très forte augmentation. Le contrat initiative emploi dans le secteur marchand et le contrat d'accompagnement vers l'emploi dans le secteur non marchand ont pour leur part bénéficié de dotations budgétaires plus importantes. Le nombre de personnes concernées par ces mesures a plus que doublé pour la première, il a augmenté de près de 50 % pour la seconde.

Les politiques d'emploi ont concerné 55 400 personnes en 2009 (contrats aidés ou entrées dans les dispositifs de toute nature). Les entrées dans les différents groupes de mesures ont été plus nombreuses en 2009 : emploi marchand aidé + 5,6 %, emploi non marchand aidé + 23,5 %, accompagnement des licenciements économiques + 146,6 %, accompagnement des jeunes + 7,2 %.

Ces évolutions positives recouvrent des situations contrastées. Certaines mesures sont en diminution, comme celles concernant les exonérations de cotisations sociales ou les primes à l'embauche, les entreprises ayant moins recruté ; d'autres sont en augmentation, les entreprises ayant licencié, ou du fait de la politique de soutien des pouvoirs publics.

Des entrées en contrat initiative emploi et contrat d'accompagnement dans l'emploi plus nombreuses

Comme les années précédentes, la moitié des entrées dans les mesures de la politique d'emploi a concerné le secteur marchand avec 28 100 bénéficiaires sur l'ensemble de l'année. Les contrats en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) ont représenté 60 % de cet ensemble.

Second groupe en termes d'effectifs, le secteur non marchand a totalisé pour sa part 13 600 entrées dans ses différents dispositifs.

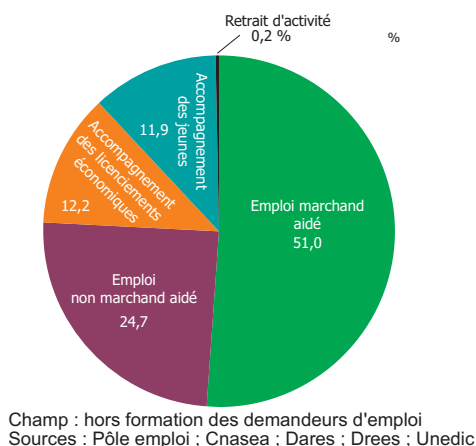
Appartenant à ces ensembles, deux mesures à destination des publics éloignés de l'emploi sont en très forte progression : le contrat initiative emploi (CIE) avec 3 800 contrats enregistrés en 2009, soit 2 600 de plus qu'en 2008, et le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) avec 9 000 contrats enregistrés en 2009, soit 2 900 de plus que l'année précédente.

Annoncé fin avril 2009, le plan national pour l'emploi des jeunes s'est traduit par la mise en place de mesures exceptionnelles pour inciter les employeurs à recruter des jeunes, notamment la création de 50 000 contrats initiative emploi supplémentaires au niveau national.

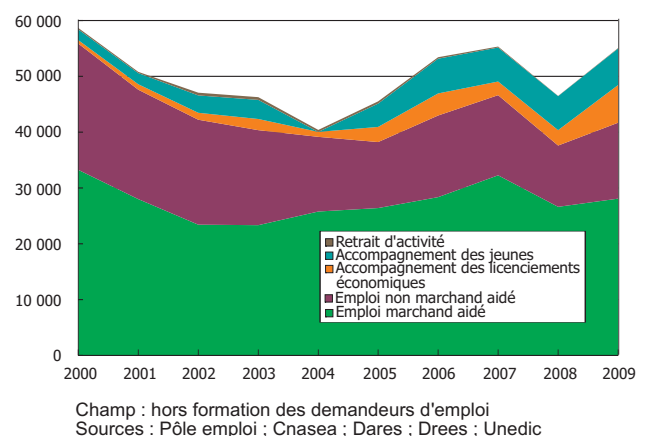
Dans la région Centre, 1 300 CIE jeunes ont été signés au cours du second semestre.

Les CAE ont par ailleurs été adaptés en 2009 aux jeunes à qui ont été proposés des « CAE passerelles », leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail avec un employeur du secteur non marchand, transférable par la suite dans le secteur privé.

La politique d'emploi par grand groupe de mesures en 2009



L'évolution des politiques d'emploi sur les dix dernières années



Les contrats de professionnalisation enregistrés en 2009

Dans le domaine de l'insertion par alternance, le contrat de professionnalisation compte 3 300 bénéficiaires en 2009. Dispositif utilisé dans le cadre du plan de « mobilisation pour l'emploi des jeunes », il obtient des résultats modestes en région Centre.

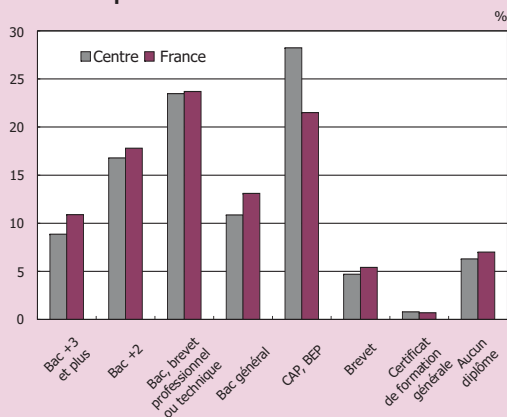
Un public diversifié et un haut niveau de formation à l'entrée dans la mesure

Les femmes restent minoritaires parmi les bénéficiaires du contrat de professionnalisation (44,7 %). Les moins de 26 ans, public cible de ce dispositif, représentent 79,2 % des entrées.

Les salariés et les sortants de formation initiale sont toujours nombreux à conclure un contrat de professionnalisation. Ils représentent respectivement 19,9 % et 26,0 % des entrées dans la mesure. Cependant, le contrat de professionnalisation a surtout bénéficié aux demandeurs d'emploi (32,1 %). Les bénéficiaires d'un contrat aidé ont plus rarement accédé à un contrat de professionnalisation.

Comme les années précédentes, les embauches se sont concentrées sur les niveaux de formation les plus élevés au sein du public éligible. À leur entrée dans le dispositif, 63,5 % des bénéficiaires de la mesure avaient atteint un niveau de formation au moins égal au niveau IV (baccalauréat), près de 6 points de moins que la moyenne nationale, et 29,8 % le niveau V (CAP, BEP).

Diplôme détenu à l'embauche



Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Drees ; Unedic

Près de trois contrats de professionnalisation sur quatre sont issus du tertiaire

	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Agriculture	1,4	0,3	0,9
Construction	18,7	3,2	11,8
Industrie	17,0	10,7	14,2
Tertiaire	62,9	85,8	73,1
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Dress ; Unedic

Les contrats à durée déterminée plus fréquents pour les femmes

	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	France (%)
Contrat à durée indéterminée	16,8	12,3	14,8	12,4
Contrat à durée déterminée	75,8	85,8	80,3	86,2
Travail temporaire	7,4	1,9	4,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Dress ; Unedic

Les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation ont déclaré détenir un CAP (28,2 %), un bac général (10,9 %), un bac ou un brevet professionnel ou technique (23,5 %) ou un diplôme d'un niveau supérieur à Bac + 2 (25,6 %).

L'industrie et la construction toujours peu utilisateurs du dispositif

Le tertiaire, à lui seul, totalise 73,1 % des entrées dans le dispositif, l'industrie 14,2 % et la construction 11,8 %. L'agriculture reste très minoritaire, avec moins de 1 % des contrats.

Les entreprises de plus de 10 salariés sont les principales utilisatrices du contrat de professionnalisation, signataires de 66,2 % des contrats enregistrés. Celles de plus de 50 salariés ont totalisé pour leur part 44,5 % des contrats, avec un maximum dans l'industrie pour cette taille d'entreprise (64,1 %).

Les spécialités des services représentent plus de 68 % des contrats conclus. Six spécialités de formation regroupent la moitié : commerce, vente (25,7 % des contrats enregistrés en 2009), transport, manutention, magasinage (5,8 %), finances, banques, assurances, immobilier (5,6 %), énergie climatique, bâtiment (construction, couverture), coiffure, esthétique et services aux personnes (moins de 5 % pour chacune d'elles).

Dans la très grande majorité, les formations suivies par les femmes appartiennent au domaine des services (88,7 % des contrats), avec en tête des formations le commerce, la coiffure, l'esthétique, les services aux personnes et les spécialités de la finance, banque, assurance et immobilier.

Les hommes se retrouvent plus souvent que les femmes dans les spécialités de la production (46,8 %), notamment le transport et la manutention, le bâtiment (construction, couverture), l'énergie climatique.

Pour eux aussi, les spécialités du commerce et de la vente arrivent en tête de toutes les formations suivies, avec plus du quart des contrats enregistrés.

Une large majorité de contrats à durée déterminée

Les contrats à durée indéterminée (CDI) sont peu nombreux. Ils représentent 14,8 % des contrats signés et s'adressent plus souvent aux demandeurs d'emploi (18,3 %), aux salariés (24,7 %) et aux sortants de contrats aidés (25,0 %) qu'aux sortants de formation initiale (6,1 %).

Les contrats à durée déterminée, soit 80,3 % des contrats de professionnalisation, ont une durée inférieure ou égale à 12 mois dans la moitié des cas.

Un recours limité au contrat de professionnalisation, au bénéfice de l'apprentissage

Avec 6 contrats signés pour 1 000 salariés sur la période 2007-2009, le contrat de professionnalisation obtient des résultats modestes. Toutefois, il convient de ne pas se limiter à ce seul dispositif pour juger de l'impact de l'alternance. Le Centre, comme un certain nombre de régions, telles le Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, la Bourgogne et la Franche-Comté, se distingue par un taux de pénétration du contrat de professionnalisation plutôt faible, mais associé à un taux de pénétration de l'apprentissage parmi les plus élevés, atteignant 22 contrats pour 1 000 salariés.

Les mesures de la politique d'emploi en 2009

	Centre		France
	2008	2009	2009
Emploi marchand aidé	26 602	28 104	745 463
Exonération de cotisations sociales et primes à l'embauche (CLD)	2 285	4 460	120 060
Contrats Initiative emploi (formule du plan de cohésion sociale)	1 162	3 763	103 090
Contrat initiative revenu minimum d'activité CI-RMA (RMI)	768	404	9 966
Contrat initiative revenu minimum d'activité CI-RMA (ASS/API/AAH)	355	293	7 004
Autres exonération de cotisations sociales et primes à l'embauche	1 550	772	18 546
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone de redynamisation urbaine (ZRU)	32	19	1 141
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone de redynamisation rurale (ZRR)	980	558	6 039
Aide dégressive à l'employeur	288	-	-
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone franche urbaine (ZFU)	226	181	11 164
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche par une association en ZRU ou en ZFU	24	14	202
Aide à la création d'entreprise	4 080	4 874	143 122
Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise ACCRE (bénéficiaires)	4 080	4 874	143 122
Encouragement au développement d'entreprises nouvelles EDEN (bénéficiaires)	169	-	-
Contrats en alternance	17 705	16 966	433 958
Contrat de professionnalisation (total)	4 331	3 276	145 950
Contrat d'apprentissage	13 374	13 690	288 008
Accompagnement des restructurations	123	148	5 195
Congés de conversion	0	0	43
Allocations temporaires dégressives	123	148	5 152
Insertion par l'économie	859	884	24 582
Embauches en entreprise d'insertion (régime de l'aide forfaitaire)	859	884	24 582
Salariés mis à disposition par une association intermédiaire (a)	nd	nd	nd
Salariés mis à disposition par une entreprise de travail temporaire d'insertion (a)	183	179	9 220
Emplois familiaux (régime mandataire) : personnes mises à disposition (a)	7 679	nd	nd
Emplois familiaux (régime prestataire) : personnes mises à disposition (a)	13 175	nd	nd
Emploi non marchand aidé	11 009	13 599	392 418
Contrats parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (PACTE)	14	11	334
Contrats d'avenir	4 318	4 206	99 491
Contrats d'accompagnement à l'emploi	6 135	9 004	284 341
Contrats emploi jeune	44	8	426
Apprentis du secteur public	498	370	7 826
Formation des demandeurs d'emploi	3 110	297	11 929
Prévention du chômage de longue durée	3 110	297 *	11 929
Actions préparatoires au recrutement	561	2	364
Contrats de volontariat pour l'insertion	125	189	3 487
Actions de formation préalable à l'embauche	1 190	nd	nd
Formations conventionnées	1 232	nd	nd
Conventions d'adaptation et de formation du fonds national de l'emploi (FNE)	2	106	8 078
Validation des acquis de l'expérience	379	446	10 863
Accompagnement des licenciements économiques	2 732	6 737	169 603
Cellule de reclassement	400	1 446	29 330
Conventions de reclassement personnalisé	2 332	5 291	140 273
Accompagnement des Jeunes	6 097	6 539	188 618
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	6 097	6 539	188 618
Retrait d'activité	62	107	2 299
Cessation d'activité de certains travailleurs salariés	11	0	0
Allocations spéciales du fonds national de l'emploi (FNE)	51	107	2 299
Ensemble des entrées en mesure	49 612	55 383 *	1 510 330

Totaux hors lignes sur fond grisé

* total hors formation des demandeurs d'emploi

(a) moyenne mensuelle de l'année

Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Drees ; Unedic

Très forte augmentation du nombre de bénéficiaires de mesures d'accompagnement des licenciements économiques

Conséquence de la crise, le nombre de personnes ayant eu recours aux mesures d'accompagnement des licenciements économiques a très fortement progressé : le nombre de bénéficiaires d'une cellule de reclassement a été multiplié par 3,6 avec plus de 1 400 personnes concernées en 2009, et 5 300 salariés ont bénéficié d'une convention de reclassement personnalisé, soit 3 000 personnes de plus que l'année précédente.

Parmi les autres mesures de la politique de l'emploi, le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) a permis à 6 500 jeunes de bénéficier d'un accompagnement en matière d'orientation, de qualification ou d'expérience professionnelle. Cette mesure s'adresse aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Le CIVIS est conclu entre le jeune et les missions locales ou permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), qui proposent un parcours individualisé d'accès à la vie active, avec un accompagnement renforcé pour la recherche d'emploi. ♦

Jacques Mothon
Directe

Depuis novembre 2004, le **contrat de professionnalisation** remplace les trois précédents contrats en alternance (qualification, adaptation et orientation). Il repose comme les précédents contrats sur le principe d'acquisition d'une qualification sous contrat de travail.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il a pour finalité de permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

Ce contrat ouvre droit, pour l'employeur, à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale quand les bénéficiaires sont des jeunes de 16 à 25 ans ou des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus. Dans le cadre du plan de « mobilisation pour l'emploi des jeunes », les employeurs peuvent demander le bénéfice d'une aide de l'État, plafonnée à 2 000 euros, pour les embauches en contrat de professionnalisation d'un jeune de moins de 26 ans réalisées entre le 24 avril 2009 et le 30 juin 2010.

Comparé aux précédents contrats en alternance, le contrat de professionnalisation n'impose plus de restrictions liées aux diplômes. La durée du contrat est limitée à 12 mois pour les contrats à durée déterminée (24 mois sous conditions) et la durée de la formation et des actions de professionnalisation, d'un minimum de 150 heures, doit être supérieure à 15 % et ne pas excéder 25 % de la durée totale du contrat.

Sources et méthode : le présent article a été rédigé à partir des données issues des tableaux de bord des politiques d'emploi établis par la Dares. Ces dernières sont d'origines diverses : Cnasea, Pôle emploi, Drees, Unedic, Dares.

Le total des mesures ne comprend que les entrées dont on connaît les valeurs départementales, postérieures au 31 décembre 1992 et qui ne font pas référence à des entrées multiples d'une même personne dans un dispositif particulier.

La période de référence est l'année civile. Les données sont provisoires pour les deux dernières années disponibles. Les données concernant l'Accre (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises) ne sont plus disponibles depuis l'année 2008.

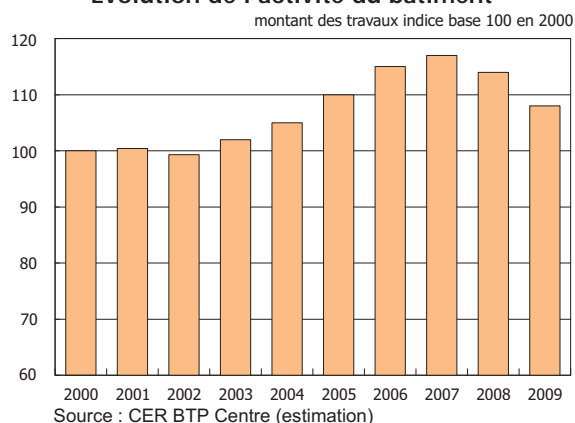
La baisse de l'activité s'accroît

La baisse d'activité dans le bâtiment et les travaux publics se confirme et s'amplifie en 2009. La contraction de la commande de travaux de la plupart des maîtres d'ouvrage et le manque de perspectives économiques lisibles à court terme caractérisent particulièrement l'année 2009.

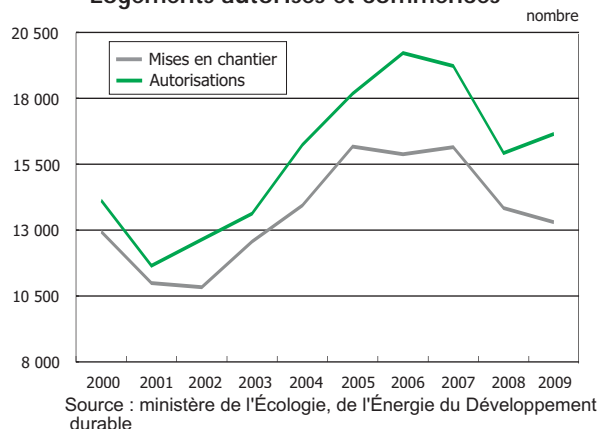
Bâtiment : une situation économique dégradée dans le prolongement de la tendance amorcée en 2008

La baisse de l'activité du bâtiment s'amplifie en 2009, dans le prolongement de la tendance amorcée en milieu d'année 2008. Malgré une légère amélioration conjoncturelle au quatrième trimestre, le montant des travaux de bâtiment réalisés sur l'ensemble de l'année 2009 en région Centre s'établit en deçà de 5,6 milliards d'euros, soit un recul en volume d'environ 5 %.

Évolution de l'activité du bâtiment



Logements autorisés et commencés



Opinion des entrepreneurs du bâtiment en région Centre sur leur activité récente

Travaux	solde d'opinion en %			
	4T2007	4T2008	3T2009	4T2009
Travaux entretien-rénovation				
Logements	+ 22	- 1	- 20	- 28
Bâtiments	+ 13	- 5	- 30	- 38

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Indicateur illustrant cette situation économique peu favorable, la durée moyenne des carnets de commandes des PME régionales et artisans se réduit progressivement, passant de 4,5 mois à 4,1 mois.

Une construction de logements neufs en recul sur la base de 13 500 mises en chantier

Avec plus de 13 500 mises en chantier en 2009, selon la nouvelle série de suivi statistique Sitadel 2, la construction de logements neufs a diminué d'environ 2,5 % en région Centre, une réduction de moins grande ampleur que celle observée au niveau national (- 16,7 %).

Les évolutions apparaissent contrastées selon le type d'habitat considéré, avec une baisse significative sur le secteur de la maison individuelle et une hausse sur le logement collectif. Cette augmentation, bien que probablement surévaluée, traduit deux tendances : une reprise de la construction des promoteurs immobiliers dont l'activité est dynamisée par le dispositif fiscal « Scellier » (hausse de 50 % des ventes de logements collectifs), et une accélération des mises en chantier de logements HLM programmées et financées lors des périodes précédentes.

Des travaux d'amélioration et d'entretien qui fléchissent pour la première fois depuis le début de la décennie

Sur le marché de l'amélioration et entretien, l'activité des entreprises a fléchi en 2009 après une progression continue, observée depuis le début des années 2000. Les enquêtes d'opinion réalisées auprès des entrepreneurs régionaux sur l'ensemble de l'année, globalement négatives, illustrent ce retournement de tendance.

En effet, la montée en régime très rapide de l'éco-prêt logement social et de l'éco-prêt à taux zéro à destination des ménages depuis mai 2009 n'a pas encore porté pleinement ses effets en termes de soutien à l'activité en 2009.

Concernant le dispositif spécifique éco-prêt pour les ménages, 3 144 offres de prêt sont recensées sur l'ensemble de l'année, avec un montant moyen de prêt de 16 444 euros. La majorité des travaux sont entrepris par les propriétaires occupants et dans des maisons individuelles.

Les bouquets de travaux les plus prisés concernent le remplacement des fenêtres avec l'amélioration du système de chauffage ou la production d'eau chaude. L'incorporation d'énergie renouvelable dans le système de chauffage représente 19 % des dossiers.

Chute de la construction des locaux privés et bon maintien des constructions publiques

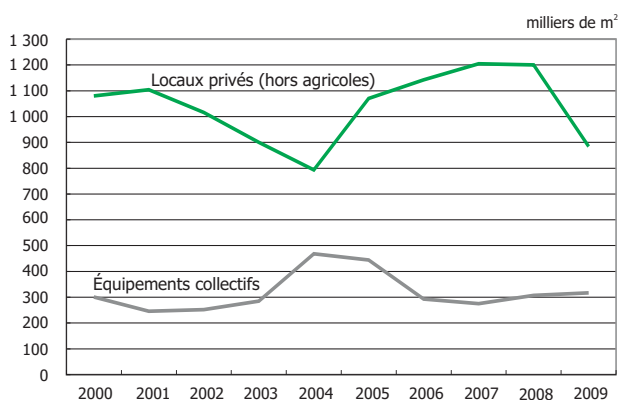
La construction de locaux privés hors bâtiments agricoles descend en 2009 sous le seuil du million de m² mis en chantier.

Dans un contexte économique régional peu favorable, le recul observé concerne avant tout les bâtiments industriels, une légère reprise étant observée pour les locaux de stockage logistique.

Les constructions de bâtiments publics enregistrent les effets bénéfiques des mesures du plan de relance de l'État, ainsi que du mécanisme de remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA accordé aux collectivités territoriales.

Sur les douze mois 2009, les mises en chantier progressent de 7 % par rapport à 2008.

Construction de bâtiments non résidentiels



Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, SOeS, Sitadel 2

Nombre d'établissements du bâtiment

	01.01.2008	01.01.2009
Établissements sans salariés	6 017	6 769
Établissements avec salariés	7 962	7 899
de 1 à 9 salariés	6 741	6 616
de 10 à 49 salariés	1 144	1 196
50 salariés et plus	77	87
Total général	13 979	14 668

Source : Insee, Sirene (données définitives)

Évolution de l'activité du bâtiment et des travaux publics (travaux neufs et entretien)

	Montant des travaux en millions d'euros			% d'évolution 2009/2008 (variation en volume*)
	2007	2008	2009	
Bâtiment logement	3 510	3 530	3 460	- 3,0
Bâtiment non résidentiel	2 140	2 200	2 055	- 7,5
Total bâtiment	5 650	5 730	5 515	- 5,0
Travaux publics	1 847	1 519	1 660	- 9,6

* l'évolution de l'activité est mesurée par la variation des travaux réalisés. Cette variation exclut l'évolution des prix mesurée grâce à un déflateur (déflateurs 2009 : bâtiment et travaux publics + 1 %).

Sources : CER BTP Centre ; Fédération nationale des Travaux Publics

Forte accélération des créations de très petites entreprises et recul de l'emploi salarié

Avec 14 668 établissements recensés au 1^{er} janvier 2009, le tissu des entreprises de bâtiment n'a jamais été aussi important dans la région. Cette tendance générale au renforcement doit être cependant nuancée. En effet, seuls les établissements n'employant pas de salariés connaissent une progression rapide, en raison notamment du développement des « auto-entrepreneurs ». Par contre, les entreprises avec salariés (particulièrement celles de 1 à 9 salariés) amorcent un léger repli.

Tout au long de l'année 2009, la création d'établissements nouveaux s'accélère avec une hausse de 47 % par rapport à 2008. Mais, dans le même temps, la fragilisation du tissu existant se confirme avec un taux de défaillance en nette augmentation depuis deux ans.

En termes d'emploi, les entreprises réduisent leurs effectifs salariés d'environ 2 % à 3 %, selon les premières statistiques disponibles. Globalement, sur l'ensemble de la région, les effectifs employés dans le secteur du bâtiment passent en dessous du seuil de 52 000 salariés.

Cette tendance à l'effritement de l'emploi est confirmée par l'évolution du marché du travail. Ainsi, les offres d'emploi, déposées par les entreprises, diminuent fortement, notamment celles relatives aux contrats de longue durée, supérieure à six mois, en baisse de 41 % sur un an.

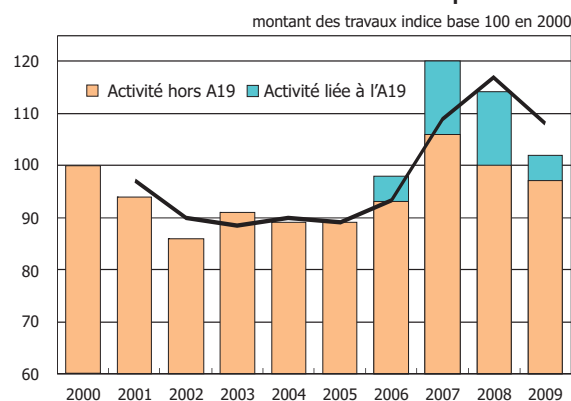
Travaux publics : un repli sensible de l'activité par rapport au haut niveau de la période 2007-2008

Globalement, la baisse du volume de travaux publics réalisés en 2009 sur la région Centre est de l'ordre de 10 %. Cette réduction provient toutefois pour une large part de la fin des travaux de l'autoroute A19. Cette infrastructure a représenté plus de 700 millions d'euros de travaux, réalisés entre le milieu de l'année 2006 et le milieu de l'année 2009.

Hors impact A19, la diminution enregistrée apparaît plus mesurée, de l'ordre de 3 %.

En fin d'année 2009, plusieurs indicateurs paraissent traduire un arrêt de la dégradation de la situation conjoncturelle. L'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité passée

Évolution de l'activité des travaux publics



Source : CER BTP Centre

est moins négative que celle observée à la fin 2008 et au début 2009. Les carnets de commandes se raffermissent ; leur durée moyenne s'établit en janvier 2010 à 5,8 mois, grâce notamment à une progression des appels d'offres de marchés publics.

Toutefois, l'amélioration de ces indicateurs conjoncturels de fin d'année reste fragile et est à confirmer pour l'année 2010.

Dans un contexte concurrentiel toujours très fort, la profession estime globalement que les prix de marché restent anormalement bas, entraînant une détérioration de la rentabilité.

Un plan de relance permettant en partie d'enrayer la baisse de la commande publique

En 2009, la mise en œuvre du plan de relance, notamment au niveau des infrastructures de transports, et le dispositif de remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA ont indéniablement contribué au maintien de l'activité de travaux publics de la région.

Ainsi les investissements de travaux publics budgétés en 2009 par l'ensemble des collectivités territoriales de la région ont atteint 1 196 millions d'euros, soit une moyenne de près de 470 euros par habitant ; à titre d'information, les dépenses effectivement réalisées en 2008 (selon les données des comptes administratifs) se sont élevées à 873 millions d'euros.

En cours d'année, les organisations professionnelles notent, en revanche, l'inquiétude des collectivités locales et notamment des conseils généraux sur la réforme de la taxe professionnelle, avec pour conséquence de probables reports d'inscriptions de nouveaux projets dans les budgets à venir.

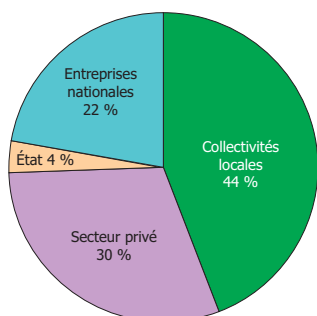
Nombre d'établissements de travaux publics

	01.01.2008	01.01.2009
Établissements sans salariés	484	496
Établissements avec salariés	652	605
de 1 à 9 salariés	420	395
de 10 à 49 salariés	183	165
50 salariés et plus	49	45
Total général	1 136	1 101

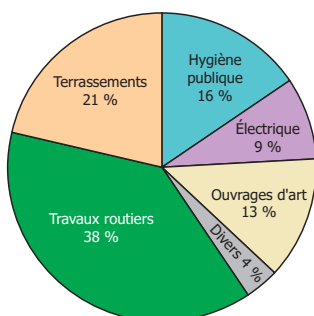
Source : Insee, Sirene (données définitives)

Répartition des travaux réalisés dans la région Centre en 2009

selon le maître d'ouvrage



selon la nature des travaux



Source : Fédération nationale des Travaux Publics

Travaux sur les grandes infrastructures

Dans le domaine des grandes infrastructures, l'année 2009 a été marquée par l'actualité suivante :

- inauguration de l'Autoroute A19 entre Artenay et Courtenay (juin 2009) ;
- mise en œuvre de la déviation de Cherisy RN12 (janvier 2009) ;
- mise en œuvre de la déviation de Boullay-Mivoye RN154 (janvier 2009) ;
- signature de la convention de financement « Électrification de la ligne Bourges-Sancaize » (juillet 2009) ;
- lancement du débat public - RN154 - projet d'achèvement par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise en 2 x 2 voies progressives (2^e semestre 2009) ;
- lancement des études préalables au débat public LGV Paris - Orléans - Clermont - Lyon (POCL) ;
- accélération des travaux de transports en site propre à Orléans et à Tours (plan de relance).

Secteur privé : un sensible recul des travaux réalisés

La plupart des composantes de la commande privée de travaux publics s'orientent à la baisse en 2009.

Les grands chantiers autoroutiers en cours de construction se réduisent avec la mise en service de l'A19 et la poursuite des travaux d'élargissement à 2 x 3 voies de l'A71 entre les échangeurs d'Orléans et d'Olivet.

Les travaux de voirie et de réseaux liés à la construction de logements et de bâtiments d'activité fléchissent, corollaire direct de la diminution du rythme de mises en chantier.

Seules les zones d'activité autour des échangeurs autoroutiers et les grandes zones d'aménagement des principales agglomérations régionales génèrent des flux d'activité de travaux publics à maîtrise d'ouvrage privée encore dynamiques.

Un niveau d'emploi, salariés plus intérimaires, en repli d'environ 4 % en 2009

Au cours de l'année 2009, le tissu des établissements de travaux publics reste dense en région Centre et relativement bien réparti sur l'ensemble du territoire.

Les statistiques de l'emploi sur l'ensemble de l'année 2009 ne sont pas encore disponibles. Toutefois, les résultats intermédiaires montrent que la réduction des effectifs salariés s'établit sur un rythme annuel de baisse de l'ordre de 3 % ; quant aux effectifs intérimaires, ils restent sur une baisse beaucoup plus significative de l'ordre de 20 %.

Sur le marché du travail, les offres d'emploi déposées par les entreprises diminuent sensiblement, la baisse des offres de plus de six mois de 41 % étant similaire à celle du bâtiment ; dans le même temps, les demandes d'emploi progressent rapidement (+ 60 % en catégorie A en deux ans). ♦

François Bréchemier
Cellule économique régionale du BTP Centre

L'agriculture, un secteur confronté à de graves difficultés

La dégradation de l'environnement économique de l'agriculture régionale, amorcée en 2008, s'est accentuée au cours de l'année 2009. Les difficultés sont principalement liées à la chute des prix à la production, particulièrement sensible pour le lait ou les céréales. La baisse des charges d'approvisionnement, au regard de la campagne précédente, ne compense pas le recul des prix à la production. Toutefois, la campagne agricole 2009 s'est déroulée dans des conditions favorables sur le plan agronomique ; les rendements ont été satisfaisants, assurant une récolte de bon niveau. Cette production, plutôt abondante et de bonne qualité, est confrontée à une commercialisation difficile dans un contexte de crise économique mondialisée. Les résultats comptables 2009 laissent entrevoir une forte dégradation des revenus des exploitants agricoles, qui pour certains secteurs serait bien plus forte que celle de 2008, ramenant le revenu au niveau du début des années 1990.

En rupture avec l'envolée des prix de 2007 et dans la continuité de l'année 2008, les productions agricoles ont vu leurs cours se rétracter tout au long de l'année 2009. Les prix à la production ont baissé de plus de 5 %. La baisse du cours des céréales relevée sur l'année a un impact fort sur l'économie agricole régionale. La région Centre est la première région céréalière de France, 38 % de la valeur de la production régionale provient des céréales.

Le repli des prix des productions agricoles...

La baisse du cours des céréales, toutefois plus limitée que celle enregistrée en 2008, s'explique par des stocks importants et une production 2009 abondante. La réduction des protections aux frontières conjuguée à la limitation des soutiens aux prix fait que le marché européen est de plus en plus confronté aux prix du marché mondial. Le cours du blé tendre à Rouen, proche de 140 euros la tonne en début d'année, fléchit pour avoisiner 120 euros la tonne en décembre et se tasser encore plus en janvier et février 2010 à 110 euros la tonne.

Les céréales ne sont pas les productions agricoles les plus impactées par la baisse des prix, liée en partie à une conjoncture économique dégradée, où la demande tant intérieure qu'extérieure tend à ralentir. L'année 2009 a été particulièrement difficile pour les producteurs de lait de vache, confrontés à une crise sans précédent. En janvier, le prix moyen payé aux producteurs sur la région s'établissait à 343 euros pour 1 000 litres, un prix supérieur à celui enregistré à la même période les années précédentes. Les prix se sont ensuite effondrés atteignant 245 euros les 1 000 litres en avril avant d'amorcer un léger redressement. Sur l'année, le prix moyen est de 293 euros pour 1 000 litres, conforme à l'accord interprofessionnel conclu le 3 juin 2009, sous l'égide du ministère de l'Alimenta-

tion, de l'Agriculture et de la Pêche. Ce repli des prix a eu des répercussions sur la qualité du lait ; on relève une diminution de la teneur en matière protéique très certainement liée à une moindre utilisation de concentrés dans les rations alimentaires. À noter que sur la région la « grève du lait » a eu un impact limité.

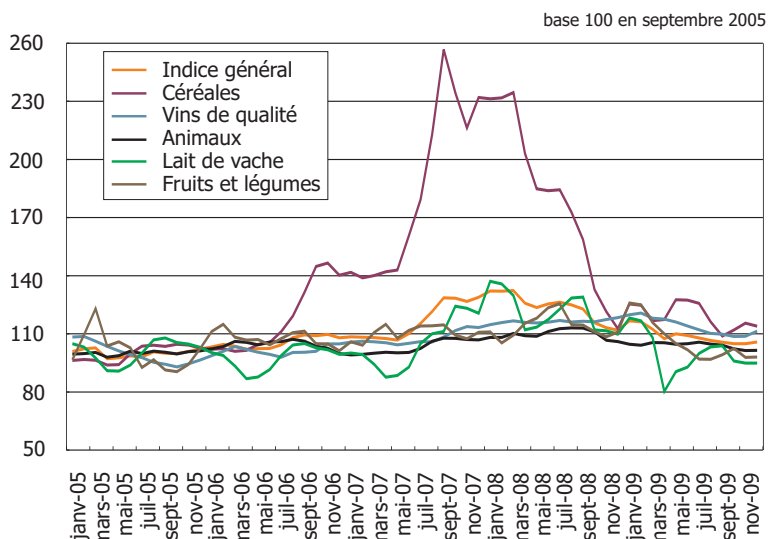
Autre secteur en difficulté, celui des fruits et légumes, dont les prix à la production se sont contractés de près de 12 % en un an. Pour les producteurs de pommes, le contexte commercial est peu favorable, avec une demande atone et des stocks importants en début d'année. La conjoncture n'est guère plus favorable aux producteurs d'animaux : les prix à la production fléchissent de plus de 6 % en un an. Le repli est particulièrement sensible pour les porcs dont le cours au kilo est passé de 1,32 euros en décembre 2008 à 1,17 euros en décembre 2009. Seuls, les producteurs de veaux et d'ovins tirent leur épingle du jeu avec des cours qui se maintiennent.

... n'est pas compensé par le recul des coûts de production

Les charges d'exploitation après avoir fortement augmenté en 2008 ont amorcé un repli en fin d'année, confirmé en 2009. Néanmoins, le rythme de la baisse est moins soutenu que celui des prix des productions. Le prix de l'énergie après avoir flambé au cours de l'année 2008, a retrouvé des niveaux comparables à ceux des années précédentes. En moyenne, le prix sur l'ensemble de l'année est inférieur de 20 % à celui de 2008. À partir de juin les prix repartent à la hausse en lien avec le renchérissement du pétrole brut.

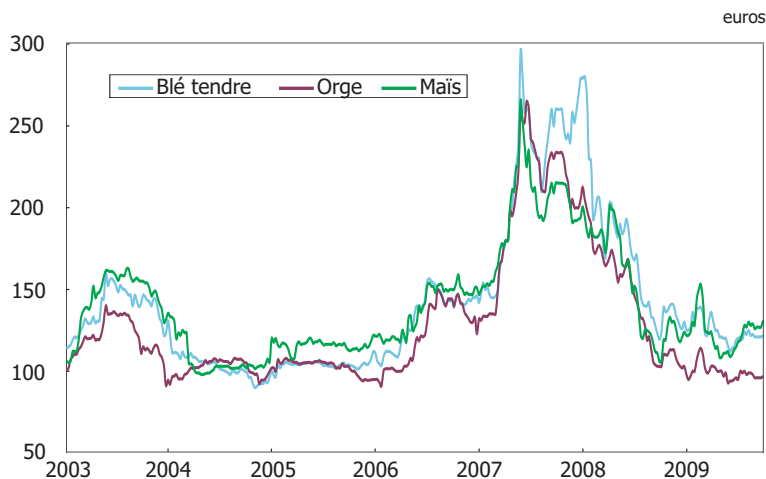
Avec un impact plus fort pour l'agriculture céréalière régionale, les engrais et amendements ont vu leur prix chuter de

Une baisse qui se poursuit



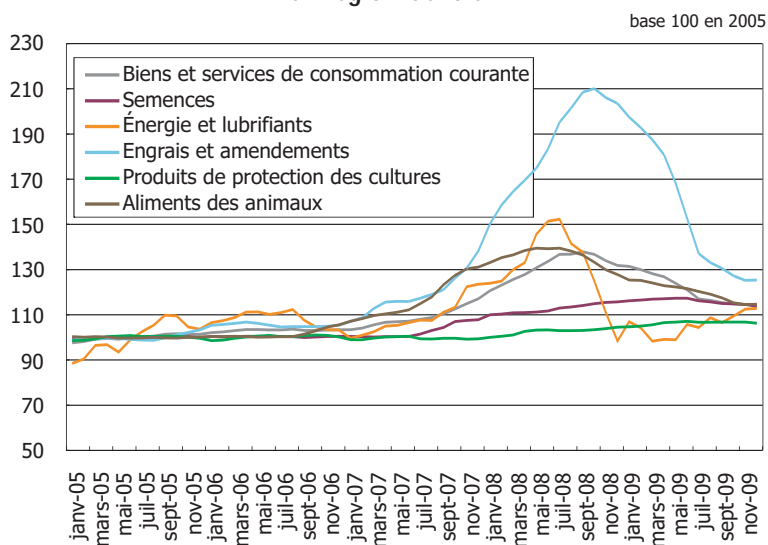
Source : Agreste, Indice des prix des produits agricoles à la production (IPAPP)

Des cours de céréales en recul



Source : FranceAgriMer

Évolution du prix des charges d'approvisionnement en région Centre



Source : Agreste, indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

près de 14 % en moyenne sur l'année, sans toutefois retrouver le niveau des années 2005-2007. En effet, le prix des engrais reste 6 % plus élevé fin 2009 comparé à celui de mi-2007. Dans le même temps, le prix des protections des cultures, notamment des fongicides, et celui des semences sont en hausse, respectivement de 3,6 % et 2,8 %.

Les aliments pour animaux affichent également un recul, de plus de 10 % en moyenne sur l'année. Ce repli, lié à l'évolution du prix des céréales, amorcé fin 2008, s'est poursuivi tout au long de l'année 2009. Il est plus accentué pour les aliments composés que pour les aliments simples.

L'ensemble des filières agricoles a bénéficié de la baisse du prix des charges. Cependant, celles-ci diminuent moins vite que le prix des productions et continuent à peser fortement sur les trésoreries des exploitations.

Une production au rendez-vous

En volume, la production agricole 2009 a été satisfaisante. Les conditions hivernales présentes en début de saison et qui se sont poursuivies sur une longue période n'ont pas eu d'impact négatif sur la production de céréales. Les récoltes ont bénéficié d'un été ensoleillé et d'un automne sec.

La diminution de la superficie en céréales, de l'ordre de 6 % pour le blé tendre, a été en partie compensée par des rendements (73 q/ha) de 4 points supérieurs à la moyenne 2004-2008. Au niveau national, ces bons rendements ont produit des blés de qualité supérieure pour la moitié de la production.

La sole en blé dur a, en 2009, fortement évolué, engendrant une hausse de la production de l'ordre de 30 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, la baisse des superficies consacrées au maïs, conjuguée à un rendement moyen dû à un été plutôt sec a limité la production.

L'année 2009 a été en région Centre une année favorable à la culture des oléagineux et des pois, grâce à une hausse des superficies consacrées à ces cultures mais également liée à des rendements exceptionnels pour le colza.

Les vendanges précoces se sont déroulées dans de bonnes conditions climatiques et laissent présager que 2009 sera une année de qualité. La production est en hausse sur l'ensemble des vignobles de la région Centre, hormis le vignoble du Cher affecté par des ora-

La mise en œuvre du « bilan de santé » de la Politique agricole commune en 2010 affectera fortement l'agriculture régionale

Le 20 novembre 2008, les 27 ministres de l'agriculture de l'Union européenne ont entériné une révision de la PAC, dite « bilan de santé ». La logique de découplage des aides, qui ne seront plus liées aux volumes de production, est étendue. Par ailleurs peuvent être mises en place de nouvelles aides destinées à orienter ou relancer certaines productions, ou gérer les risques.

Les modalités retenues par la France ciblent différents objectifs : consolider des productions fragiles (secteur ovin-caprin, lait en montagne, légumes de plein champs,...), soutenir l'élevage (aide à « l'herbe » et aux fourrages), soutenir des systèmes de production durable (agriculture biologique, protéines végétales, gestion de l'eau, de la biodiversité,...) et instaurer un dispositif de couverture des risques (assurance récolte, fonds sanitaire).

Une simulation microéconomique du bilan de santé a été établie au niveau régional à partir d'un échantillon de 4 300 exploitations représentatives de l'agriculture.

Les résultats soulignent que la région sera fortement contributrice dans la redistribution entre régions et entre productions qui s'opère à travers le bilan de santé. Mais d'autres évolutions du contexte économique pèseront tout autant sur les résultats des exploitations, en particulier l'évolution des charges et des prix des productions agricoles. L'application du bilan de santé se solderait, à l'horizon 2012, par une réduction des aides PAC de l'ordre de 14 % par rapport au montant de 721 millions d'euros d'aides nettes perçus par les exploitations agricoles de la région Centre en 2007, soit une réduction moyenne d'environ

4 000 euros par exploitation. L'ampleur des prélèvements s'explique principalement par le poids prédominant de l'orientation « grandes cultures » en région Centre, celle-ci étant fortement affectée par le découplage total des aides aux surfaces.

De fait, l'impact diffère sensiblement selon l'orientation technico-économique (Otex). Les « grandes cultures » sont largement contributrices, avec une réduction des aides perçues de 19 % par rapport à 2007. L'élevage ovins-caprins en revanche, par le biais des retours spécifiques à cette activité, et les bovins-viande, par la revalorisation des « droits à paiement unique herbe », seront globalement bénéficiaires de la redistribution. Les exploitations de polyculture-élevage, nombreuses en région Centre, seront perdantes (- 10 %), les retours alloués à l'herbe ne compensant pas l'ensemble des prélèvements, notamment celui opéré sur les aides aux surfaces. Dans une moindre mesure, l'élevage bovin laitier présente une situation analogue de baisse des soutiens.

Le bilan de santé affectera différemment les territoires. L'Eure-et-Loir sera le département le plus contributeur avec une diminution des aides de près de 30 millions à l'horizon 2012, soit un recul de 18 %. C'est dans l'Indre que la baisse sera la plus contenue, 15 millions d'euros soit 12 % du niveau des aides 2007. Les dispositions du bilan de santé conduiront à une réduction des disparités entre les aides perçues dans les zones classées « défavorisées », principalement du sud de la région, et dans le reste de l'espace régional.

ges de grêle. La commercialisation peut s'avérer difficile dans un contexte de crise économique où la demande mondiale est en retrait face à une production accrue provenant d'Amérique ou d'Australie.

La production d'animaux a été peu soutenue face à une demande en repli. Les abattages de bovins stagnent, alors que la production d'ovins est en baisse depuis le début de l'année. Après deux années marquées par la fièvre catarrhale ovine, les exports de brouillards retrouvent des tendances proches de la normale.

Le revenu agricole baisserait d'un tiers

Les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour 2009 et présentés à la session de la Commission des comptes de l'agriculture le 14 décembre montrent que la baisse des revenus agricoles apparue en 2008 se poursuit en 2009. Les indicateurs de revenu avaient évolué favorablement au cours des années 2006 et 2007 avant un retournement brutal. En 2008, le renchérissement des intrants était la cause principale de la baisse des revenus.

En 2009, cette aggravation serait directement liée à la baisse généralisée des prix agricoles. Cependant, toutes les activités agricoles ne sont pas touchées de façon identique, les évolutions respectives de leurs productions et de leurs charges expliquent les différences constatées. Le revenu agricole moyen des exploitations professionnelles baisserait de 32 %, mais le recul serait beaucoup plus net pour les exploitations spécialisées dans la production de lait (- 54 %) et dans les céréales, oléagineux et protéagineux où il pourrait atteindre 51 %. La baisse estimée concerne l'ensemble des productions végétales. À l'opposé, les exploitations spécialisées dans la production d'animaux, bovins viande ou ovins et autres herbivores verraient leurs revenus progresser légèrement. Ces estimations seront revues en juin 2010, au moment de l'élaboration du compte provisoire de l'agriculture. ♦

Annie Clerzau
DRAAF Centre

Une année touristique sauvée par la clientèle française

Entre 2008 et 2009, l'offre d'hébergement touristique en région Centre reste stable en volume et continue de progresser en qualité. L'année touristique 2009 est moins favorable à l'activité hôtelière que la précédente, le nombre de nuitées est en recul de 4,1 %. Les hôtels du milieu de gamme s'en sortent mieux, alors que ceux du haut de gamme pâtissent de la forte baisse de la clientèle étrangère. Pour les campings, la saison a été bonne, le nombre de nuitées est en augmentation de 4,2 % sur un an. L'activité des gîtes ruraux progresse encore, soutenue par la clientèle française.

La région Centre dispose d'un riche patrimoine touristique. Elle propose aux touristes un large choix d'activités conjuguant nature, culture et loisirs.

Stabilité de la capacité de l'offre régionale d'hébergement touristique

La région offre une capacité d'hébergement hôtelier de près de 19 750 chambres, représentant 3 % de la capacité nationale.

L'offre hôtelière est plus ou moins dense selon les territoires. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher concentrent à eux seuls la moitié des chambres. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher (avec une moindre capacité hôtelière) sont les deux départements à vocation touristique de la région avec près de 10 chambres pour 1 000 habitants, un taux proche de la moyenne nationale.

La capacité d'accueil en hôtellerie de tourisme reste stable par rapport à 2008, mais également si l'on regarde l'évolution sur cinq ans. En revanche, le nombre d'établissements hôteliers diminue : - 2 % par rapport à 2008 et - 5 % par rapport à 2005. Les hôtels de tourisme sans étoile et 1 étoile sont touchés par cette diminution. La moitié des chambres d'hôtel de la région sont en catégorie 2 étoiles et plus du quart en 3 ou 4 étoiles.

Dans l'hôtellerie de plein air, là aussi, la capacité d'accueil reste stable en 2009 (- 1 % en emplacements), mais le nombre d'établissements baisse légèrement (- 2 % par rapport à 2008). Ce sont les catégories 1 étoile (- 5 % d'emplacements) et 2 étoiles (- 3 %) qui diminuent. Plus

de la moitié des emplacements sont classés en 3 ou 4 étoiles et plus des deux tiers sont localisés dans les départements de l'axe ligérien.

L'offre régionale en gîtes ruraux et chambres d'hôtes Gîtes de France tend à se stabiliser : + 2 % de gîtes par rapport à 2008 et - 1 % de chambres d'hôtes. Comme pour les autres hébergements, l'offre évolue en qualité : les catégories 1 et 2 épis sont en baisse alors que les 3, 4 et 5 épis progressent.

Les hébergements collectifs ont une capacité d'accueil en légère augmentation par rapport à 2008, principalement les centres d'accueil pour jeunes, auberges de jeunesse et centres de séjour, ainsi que les villages de vacances.

Une année difficile pour les hôtels

En termes d'activité hôtelière, avec 5 610 milliers de nuitées en 2009, la région Centre se place au 10^e rang des régions françaises.

Le nombre de nuitées baisse de 4,1 % après une relative stabilité l'année précédente (- 0,4 %) et une hausse deux ans auparavant (+ 1,6 %). Au niveau national, la baisse est un peu plus sensible (- 4,8 %).

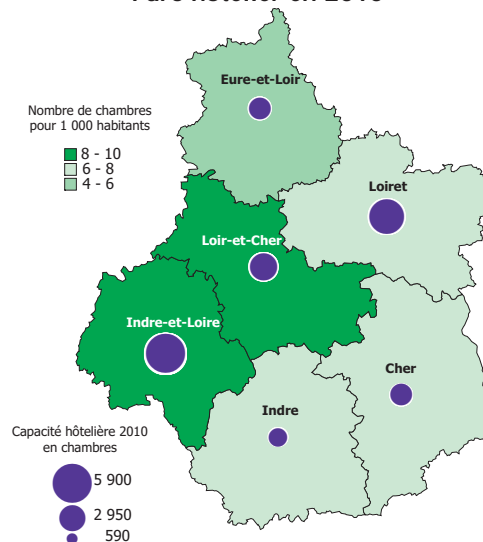
En 2009, le nombre de nuitées effectuées par la clientèle étrangère diminue de 9 % après une baisse de 5 % en

L'offre touristique en région Centre

Les hébergements	nombre d'établissements
Les hébergements marchands	4 023 structures (hôtels, gîtes...) capacité d'accueil 128 500 lits
Les hébergements non marchands	82 313 résidences secondaires capacité d'accueil 411 600 lits
Les activités touristiques	nombre d'établissements
Le fluvial	80 bateaux en activité
Les sites de visites (monuments, musées et sites)	Plus de 500 sites ouverts au public
Les offices de tourisme	158 offices et points d'information

Sources : Insee, Recensement de la population 2006 ; CRT 31.12.2009 ; Tourinsoft

Parc hôtelier en 2010



2008. Avec 1 500 milliers de nuitées, 2007 avait été une année phare en matière de fréquentation étrangère.

La clientèle française est plus stable, avec seulement une baisse de 2,5 % des nuitées.

La durée moyenne de séjour dans les hôtels se maintient à 1,5 jour.

Les hôtels milieu de gamme s'en sortent mieux

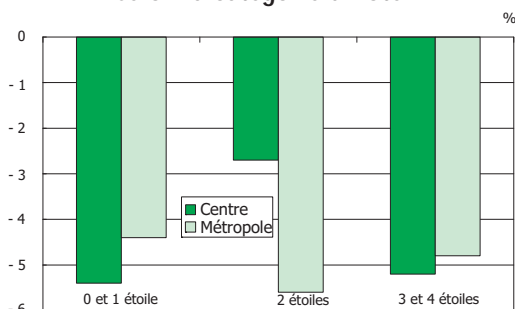
L'évolution de l'activité hôtelière a été très différente selon le standing des établissements. Les hôtels haut de gamme (3 ou 4 étoiles) ont subi la diminution de fréquentation de la clientèle étrangère, mais aussi une baisse de la fréquentation de la clientèle française. Le nombre de nuitées diminue pour le haut de gamme (- 5,2 %), alors qu'en 2008 ce secteur était le seul à bénéficier d'une augmentation de fréquentation. Concernant les hôtels sans étoile et 1 étoile, la désaffection se poursuit avec, là aussi, une forte baisse de fréquentation de la clientèle étrangère. Pour le milieu de gamme (2 étoiles), la clientèle étrangère est plus faible, mais la clientèle française résiste bien. C'est sur ces hôtels que la baisse de fréquentation des clients français est la moins sensible (- 1,5 %).

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2008 et 2009 selon le type de clientèle

	Nombre de nuitées en 2009 (milliers)	Taux d'évolution 2009/2008 (%)	
		Centre	Métropole
Ensemble de la clientèle	5 609	- 4,1	- 4,8
Clientèle française	4 317	- 2,5	- 1,5
Clientèle étrangère	1 292	- 8,9	- 10,7

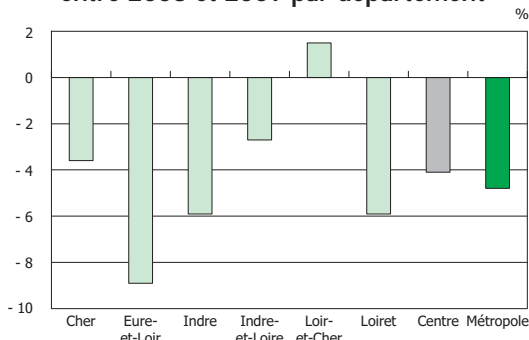
Sources : Insee, Enquête de fréquentation hôtelière ; direction du Tourisme ; CRT

Évolution du nombre de nuitées entre 2008 et 2009 selon la catégorie d'hôtel



Source : Insee, Enquêtes sur la fréquentation touristique ; direction du Tourisme ; CRT

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2008 et 2009 par département



Source : Insee, Enquêtes sur la fréquentation touristique ; direction du Tourisme ; CRT

Bonne fréquentation touristique dans le Loir-et-Cher

La fréquentation hôtelière diminue dans tous les départements de la région sauf le Loir-et-Cher. La baisse est forte pour l'Eure-et-Loir (- 9 %), l'Indre et le Loiret (- 6 %). L'Indre-et-Loire (- 2,7 %) a connu une baisse moindre que la moyenne régionale. Dans le Cher, la fréquentation estivale est en hausse avec un mois de juillet remarquable (double de nuitées par rapport à juillet 2008). Le passage du Tour de France a certainement contribué à cette embellie. Dans le Loir-et-Cher, la fréquentation hôtelière a encore augmenté cette année, avec une hausse de 1,5 %. Ce département a bénéficié d'une bonne saison touristique 2009 (de mai à septembre), en progression de 4,2 % après + 4,1 % l'année précédente.

Engouement pour les emplacements locatifs dans les campings

La saison touristique (de mai à septembre) a été favorable à l'hôtellerie de plein air. Les campings ont enregistré environ 70 000 nuitées supplémentaires en 2009. La progression de la fréquentation en région Centre est équivalente à la moyenne nationale (+ 4,2 % en un an).

La clientèle française a répondu présente cette année, alors que les campeurs étrangers se sont fait plus rares. Quelle que soit la clientèle, la durée des séjours reste stable, atteignant en moyenne 3 jours. En revanche, s'agissant du type d'hébergement, la tendance de fond observée depuis plusieurs années s'est accélérée : les emplacements locatifs, type mobile-home, sont de plus en plus prisés (+ 16 % de fréquentation en 2009, après + 4 % l'année précédente et deux ans auparavant). La fréquentation des emplacements nus s'est maintenue. Ce type d'emplacements représente près des trois quarts des nuitées de la région.

Au niveau départemental, la situation est très hétérogène. Le Cher affiche une embellie remarquable (+ 25 % de fréquentation) avec un excellent mois de juillet, enregistrant plus du double de nuitées par rapport à juillet 2008. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, départements concentrant chacun un tiers des nuitées régionales, ont connu une bonne saison 2009 avec une hausse respective de 7 % et 4 %. La fréquentation est stable dans l'Indre et se maintient dans le Loiret (- 1 %). La saison a été difficile pour les campings de l'Eure-et-Loir avec une baisse de près de 8 % de la fréquentation ; ce département est le plus petit en termes de nuitées, ne représentant que 5 % du total régional.

L'augmentation du nombre de contrats dans les gîtes ruraux se poursuit

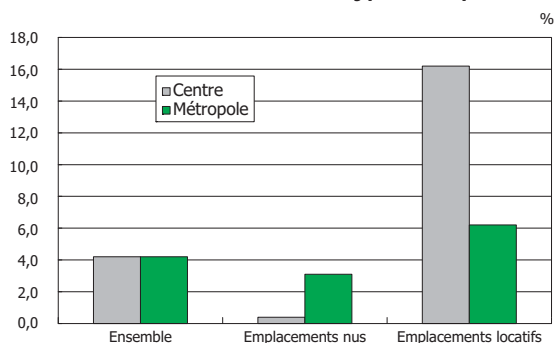
En région Centre, la durée moyenne de location des gîtes ruraux en service de réservation est stable par rapport à 2008, à 18 semaines. Les évolutions sont, bien entendu, différentes suivant les départements ou les catégories. La moyenne de fréquentation varie de 26 semaines dans les gîtes du Loiret à 15 semaines dans ceux du Loir-et-Cher.

Évolution du nombre de nuitées dans les campings entre 2008 et 2009 selon le type de clientèle

	Nombre de nuitées en 2009 (milliers)		Taux d'évolution 2009/2008 (%)
	Centre	Centre	Métropole
Ensemble de la clientèle	1 702	4,2	4,2
Clientèle française	838	8,9	7,2
Clientèle étrangère	864	0,0	- 1,1

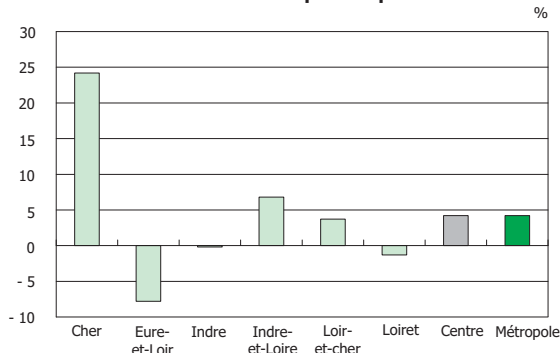
Sources : Insee, Enquête de fréquentation dans les campings ; direction du Tourisme

Évolution du nombre de nuitées entre 2008 et 2009 selon le type d'emplacement



Source : Insee, Enquête de fréquentation dans les campings ; direction du Tourisme

Évolution du nombre de nuitées dans les campings entre 2008 et 2009 par département



Sources : Insee, Enquêtes sur la fréquentation touristique ; direction du Tourisme ; CRT

La fréquentation des monuments et des sites touristiques continue de progresser

En 2009, les monuments de la région Centre ont accueilli plus de 4,3 millions de visiteurs. C'est 1 % de mieux qu'en 2008. Les sites de loisirs ont également été très prisés avec plus de 1,9 million d'entrées, une progression de 7 % sur un an.

Seuls les musées, qui enregistrent 1,3 million d'entrées, connaissent une baisse (- 2 %). La fréquentation des musées est très dépendante des animations et expositions programmées. En 2008, l'exposition Calder à Tours avait attiré de nombreux visiteurs.

Fréquentation des dix premiers monuments et sites en région Centre

Organisme	Département	nombre d'entrées		
		2008	2009	Évolution 2009/2008 (%)
Château de Chambord	Loir-et-Cher	717 822	716 997	0
Zoo parc de Beauval	Loir-et-Cher	450 000	520 000	16
Château et jardins de Villandry	Indre-et-Loire	360 133	354 322	- 2
Château d'Azay-le-Rideau	Indre-et-Loire	274 168	275 975	1
Château de Blois et musées	Loir-et-Cher	268 257	265 767	- 1
Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire	Loir-et-Cher	167 161	216 048	29
Domaine régional de Chaumont-sur-Loire	Loir-et-Cher	116 530	140 138	20
Château de Chinon	Indre-et-Loire	102 920	112 056	9
Parc et château de Valençay	Indre	82 915	103 000	24
Châteaux de Langeais	Indre-et-Loire	96 629	98 366	2

Tableau établi sur la base des répondants à l'enquête et à l'exclusion de certains monuments pour lesquels les données sont confidentielles.
Sources : CRT ; OET ; CDT ; Gestionnaires des monuments, sites et musées

Le nombre de contrats progresse encore en 2009 grâce à la clientèle française. Les touristes d'Île-de-France et du Centre, les deux principales régions d'origine, sont plus nombreux, en augmentation de 2 %. Concernant les étrangers, la clientèle anglaise baisse à nouveau très fortement cette année (- 20 % par rapport à 2008). ♦

Bastien Fuentes
Insee Centre
en collaboration avec le Pôle Étude et Veille Marketing du CRT Centre

Sources et définitions

Les données publiées proviennent de deux enquêtes de fréquentation que l'Insee réalise chaque mois, l'une auprès des hôtels, l'autre auprès des campings classés tourisme. Ces enquêtes ont été mises en place grâce à un partenariat national entre la direction du Tourisme et l'Insee.

Dans ce cadre national, l'enquête sur les hôtels ne concerne qu'un échantillon. En région Centre, le Comité régional du Tourisme (CRT) et l'Insee collaborent afin de rendre exhaustive cette enquête et d'en améliorer le mode d'interrogation.

Le Comité régional du Tourisme, en partenariat avec les Comités départementaux du Tourisme et les Observatoires économiques départementaux, réalise une enquête sur la fréquentation des gîtes adhérent aux services de

réserve départementaux, soit près des trois quarts du parc régional.

À noter que dans le cas de l'Eure-et-Loir, les chiffres de fréquentation regroupent les meublés « Clévacances » avec les gîtes ruraux « Gîtes de France ».

Ces organismes réalisent également une enquête sur la fréquentation des monuments, des musées et des sites touristiques de la région. Les résultats présentés ici proviennent des 92 châteaux, des 106 sites touristiques et de loisirs et des 170 musées ayant répondu à l'enquête en 2008 et en 2009.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients des hôtels et des campings de la région.

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Une reprise encore fragile qui ne bénéficie pas à l'emploi

En région Centre, le moral des industriels est au plus bas au début de l'année 2009, avant d'amorcer un redressement au second trimestre. Les perspectives de production s'améliorent modérément, sans retombées sur l'emploi qui poursuit sa baisse. Au quatrième trimestre, l'industrie a perdu 9 900 emplois par rapport au même trimestre de l'année précédente, soit 5,7 % de ses effectifs. Cette baisse est plus importante qu'à l'échelle nationale sur la même période. Elle touche l'ensemble des secteurs industriels, hormis les industries extractives qui arrivent à stabiliser leurs effectifs. Les créations d'entreprise doublent par rapport à l'année 2008, stimulées par le nouveau régime d'auto-entrepreneur.

L'année 2009 commence dans un climat général dégradé induit par la détérioration de l'activité économique l'année précédente, particulièrement dans le secteur industriel. Le fort ralentissement de la demande de produits industriels à l'échelle internationale pénalise ce secteur. La situation de l'industrie s'est également aggravée en raison de la baisse de l'investissement des entreprises et de la demande intérieure. Pour soutenir la croissance, l'État met en place un plan de relance dans lequel s'inscrit une série de mesures prises pour stimuler l'activité et l'emploi.

L'activité industrielle, très affaiblie, donne des signes positifs

L'activité, au plus bas au premier trimestre 2009, amorce une reprise, malgré des stocks très importants. Dès le deuxième trimestre, le moral des chefs d'entreprises industrielles s'améliore ; ils sont de plus en plus nombreux à entrevoir une sortie progressive de la crise et une reprise d'activité. Au troisième trimestre, les stocks s'amenuisent. La demande et la production augmentent dans l'ensemble des secteurs, tout particulièrement dans l'automobile, grâce aux mesures incitatives de « primes à la casse » introduites par les pouvoirs publics. Cette amélioration perdure jusqu'à la fin de l'année, et les chefs d'entreprise interrogés en janvier 2010 sur la production industrielle future continuent d'être plutôt confiants. Toutefois, les niveaux de production atteints sont encore bien inférieurs à ceux d'avant crise.

La dégradation de l'emploi salarié s'accélère en 2009

L'emploi continue de se dégrader en région Centre, plus qu'en moyenne nationale. En glissement annuel, cette baisse d'emploi s'établit à 5,7 % au quatrième trimestre, après - 4,6 % au premier trimestre 2009. Aux mêmes périodes, le taux national d'évolution de l'emploi industriel s'établit à - 4,8 % et - 3,2 % respectivement.

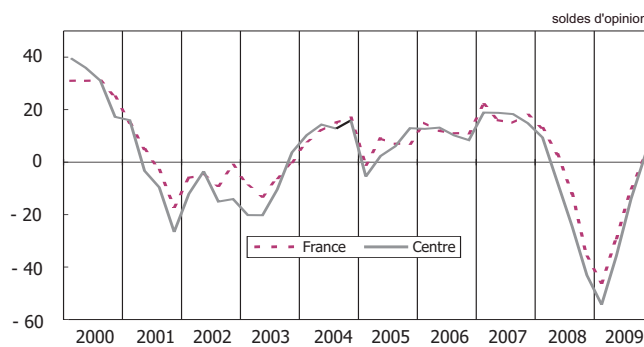
La main-d'œuvre industrielle passe de 173 400 salariés au quatrième trimestre 2008 à 163 500 au dernier trimestre de l'année 2009, soit 9 900 emplois perdus en un an. L'emploi industriel, en constante régression, ne représente plus que 27 % des emplois salariés concurrentiels fin 2009, alors qu'il en regroupait 31 % cinq ans auparavant. Cette tendance à la baisse de l'emploi industriel s'est nettement accélérée dès le deuxième trimestre 2008 et n'a pas faibli depuis lors.

Seules les industries extractives sont épargnées

Tous les sous-secteurs industriels sont concernés par la réduction de leurs effectifs, à l'exception des industries extractives qui emploient 19 600 salariés, soit 12 % des effectifs industriels. Ce sous-secteur a stabilisé sa main-d'œuvre. La fabrication de denrées alimentaires est également épargnée, avec une diminution de 1 % de ses effectifs en 2009.

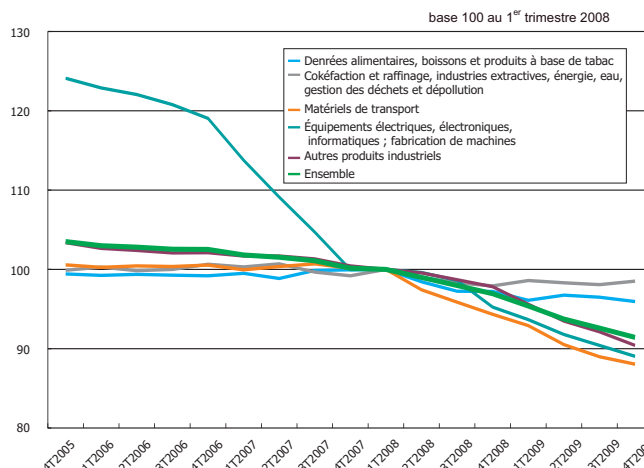
En revanche, les industries d'équipements électriques et électroniques, qui regroupent 17 % de la main-d'œuvre de l'industrie régionale, sont en grande difficulté. Elles se sont séparées de 7 % de leur personnel, alors que la baisse s'établit à 5 % au plan national. Les matériels de transports (7 % de l'emploi industriel) sont également très touchés et perdent 7 % de leurs effectifs.

Tendance passée de la production dans l'industrie



Source : Insee, Enquêtes de conjoncture (séries CVS)

Évolution de l'emploi industriel par secteur



Source : Insee, Estimations d'emploi

L'emploi continue de baisser dans l'industrie

nombre, %

	Effectifs 2009				Glissement annuel 2009/2008			
	1 trimestre	2 trimestre	3 trimestre	4 trimestre	1 trimestre	2 trimestre	3 trimestre	4 trimestre
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	19 881	20 015	19 962	19 850	- 3,9	- 1,7	- 0,8	- 1,3
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	19 628	19 571	19 524	19 609	- 1,4	- 0,7	- 0,2	0,6
Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	29 942	29 165	28 672	28 372	- 7,1	- 7,1	- 7,2	- 6,7
Matériels de transport	11 904	11 665	11 489	11 315	- 6,3	- 7,8	- 8,3	- 6,5
Autres produits industriels	89 198	87 207	85 943	84 344	- 4,4	- 6,1	- 6,7	- 7,6
Centre	170 553	167 624	165 590	163 491	- 4,6	- 5,3	- 5,5	- 5,7
Métropole	3 474 118	3 426 888	3 379 782	3 348 358	- 3,2	- 4,0	- 4,8	- 4,8

Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands

Note de lecture : au 1^{er} trimestre 2009, l'emploi dans les IAA a baissé de 3,9 %, par rapport au 1^{er} trimestre 2008.

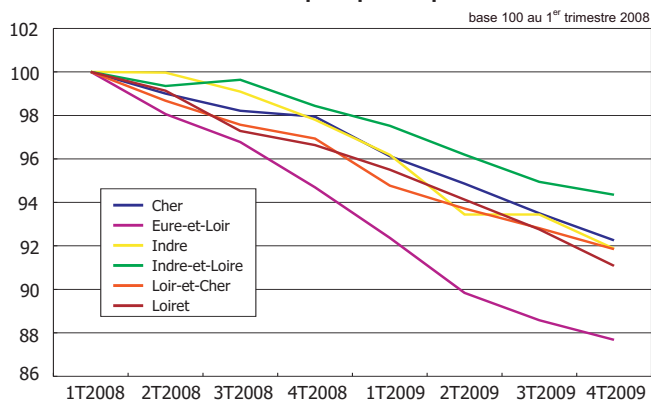
Source : Insee, Estimations d'emploi

L'Eure-et-Loir subit les pertes d'emploi salarié les plus importantes

En 2009, la variation de l'emploi industriel dans chacun des départements témoigne de l'intensité de la crise. L'Eure-et-Loir est le département le plus touché. Depuis le deuxième trimestre 2008, il affiche les baisses d'emploi les plus importantes, pour finir avec une diminution de 7,4 % au dernier trimestre 2009 par rapport au même trimestre de l'année précédente. La fabrication de produits industriels (telles les industries du caoutchouc, du plastique, la chimie, la pharmacie, la métallurgie...), ainsi que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines sont en grande partie responsables des pertes d'emploi de ce département. Ce dernier

sous-secteur représente 20 % des emplois industriels et perd 13 % de ses effectifs sur cette même période. L'Indre, qui avait été relativement épargnée en 2008 avec des baisses trimestrielles n'excédant pas 1,2 % en glissement annuel, paie un lourd tribut en 2009 avec des réductions d'effectifs avoisinant 6 % dès le deuxième trimestre (- 6,1 % au dernier trimestre). La quasi-totalité des pertes se situe dans le sous-secteur de la fabrication de produits industriels. Le Loiret et le Cher sont en position intermédiaire avec une diminution de 5,8 % au quatrième trimestre. Les départements les moins touchés sont le Loir-et-Cher et surtout l'Indre-et-Loire, qui connaissent des baisses inférieures à la moyenne régionale.

Évolution de l'emploi par département



Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands
Source : Insee, Estimations d'emploi

Créations d'entreprises industrielles

	Créations 2008	Créations 2009	Créations 2009 hors auto-entrepreneurs
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	52	147	127
Autres produits industriels	313	700	240
Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	24	19	14
Matériels de transport	6	7	3
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	68	85	60
Total	463	958	444

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Les auto-entrepreneurs font doubler le nombre de créations d'entreprise

Le nombre de nouveaux créateurs d'entreprise a doublé en un an, passant de 463 à 958. Une partie de ces créations relève d'un effet d'aubaine lié à l'introduction du nouveau statut d'auto-entrepreneur, qui simplifie les formalités administratives en même temps qu'il octroie des avantages fiscaux. Hors auto-entrepreneurs, la région Centre enregistre une baisse du nombre d'entreprises créées dans le secteur industriel de 4,1 % par rapport à 2008, contrairement à l'ensemble de la France où les créations « classiques » augmentent encore de 3 %.

Dans la région, le sous-secteur de la fabrication de produits industriels, regroupant les industries du textile, du bois, du caoutchouc, du plastique, la chimie, la pharmacie, la métallurgie..., a recueilli 700 nouvelles créations d'entreprise, soit presque trois quarts des créations du secteur industriel. À l'échelon national, ce sous-secteur pèse 10 points de moins au sein des créations industrielles. Le poids des autres sous-secteurs est donc moindre qu'au plan national. Avec 147 créations, les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » ne représentent que 15 % des nouvelles créations industrielles, contre 23 % en France. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ne pèse quant à elle que 9 % contre 11 % au niveau national. ♦

Emmanuel Agbovon
Insee Centre

Les services, un secteur qui se dégage de la crise

La crise n'a pas épargné le secteur des services, pourtant le climat des affaires s'y est progressivement amélioré en 2009. La région Centre a perdu 0,8 % de ses emplois dans le secteur des services marchands hors intérim, évolution comparable au niveau national. Le dernier trimestre 2009 a néanmoins laissé la place aux créations d'emploi. Ce regain économique est plus ou moins prononcé au sein des départements, et le Loir-et-Cher a le mieux résisté en 2009. La création d'entreprise dans les services a fortement augmenté avec l'entrée en vigueur du régime de l'auto-entrepreneur.

À partir du second semestre 2008, les effets de la crise se font sentir dans le secteur des services marchands. L'activité continue de se dégrader au début de l'année 2009, mais dans une moindre mesure que dans les autres secteurs économiques. Dès le deuxième trimestre, on y observe des signes d'amélioration, qui perdurent jusqu'à la fin de 2009.

En fin d'année, l'activité évolue différemment selon les secteurs d'activité : ralentissement pour les services opérationnels, les hôtels et les restaurants, amélioration dans l'immobilier, stabilisation pour les services aux entreprises et aux particuliers.

Malgré une reprise en fin d'année, une perte de 3 100 emplois

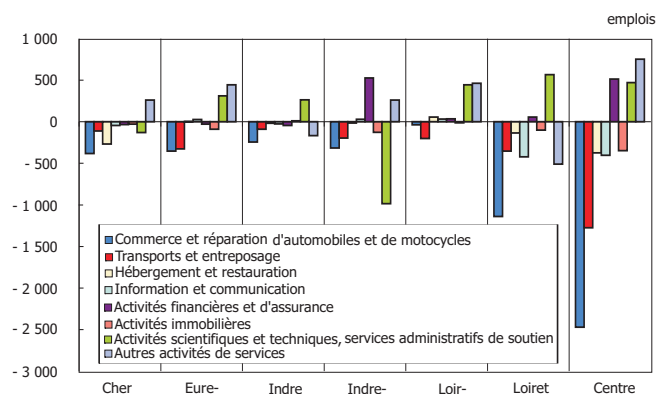
À la fin 2009, les services marchands (hors intérim) emploient 377 000 salariés en région Centre. Sur un an, 3 100 emplois disparaissent, ce qui représente une évolution annuelle de - 0,8 %. Au niveau national, l'emploi dans les services a également baissé de 0,8 %. Le secteur regroupe 60,2 % des emplois concurrentiels régionaux. Ce taux est inférieur à celui de la France qui se situe à 67,8 %. Le sentiment recueilli auprès des chefs d'entreprise, d'une légère reprise de l'activité au cours de 2009, se reflète au niveau des effectifs du secteur. Après une baisse en début d'année, le nombre d'emplois dans les

services (hors intérim) repart à la hausse au quatrième trimestre (+ 0,8 %), mais ne retrouve pas le niveau de la fin de l'année 2008.

Le secteur du commerce et de la réparation automobile subit les plus fortes pertes d'emploi en volume

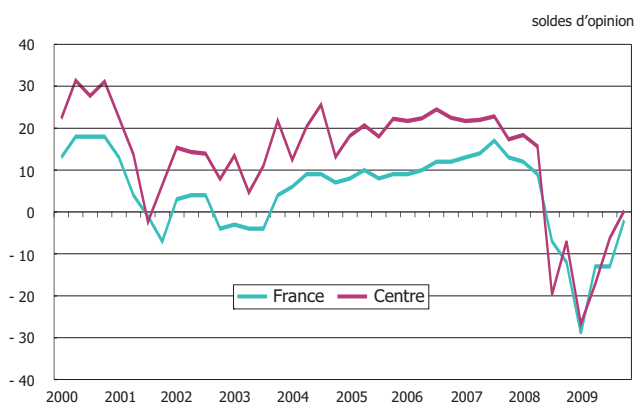
Dans la région, sur cette période, la meilleure progression est celle des activités financières et d'assurance (+ 1,9 %), la plus forte baisse est celle des activités immobilières (- 5,4 %). En termes d'effectifs, la crise n'a pas non plus

Évolution de l'emploi du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009



Champ : emplois salariés des services marchands
Source : Insee, Estimations d'emploi

Tendance passée de l'activité dans les services



Source : Insee, Enquêtes de conjoncture (séries CVS)

Évolution de l'emploi par secteur d'activité

Secteurs	Effectifs 2009	Évolution 2009/2008 (%)	Évolution 2008/2007 (%)
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	109 361	- 2,2	1,1
Transports et entreposage	51 899	- 2,4	- 0,4
Hébergement et restauration	27 778	- 1,3	- 0,2
Information et communication	14 520	- 2,7	- 0,3
Activités financières et d'assurance	27 787	1,9	- 0,5
Activités immobilières	6 116	- 5,4	- 12,6
Activités scientifiques et techniques, services administratifs de soutien	92 595	0,5	- 6,0
Autres activités de services	46 933	1,6	3,2
Centre	376 987	- 0,8	- 1,2
Métropole	11 322 547	- 0,8	- 0,9

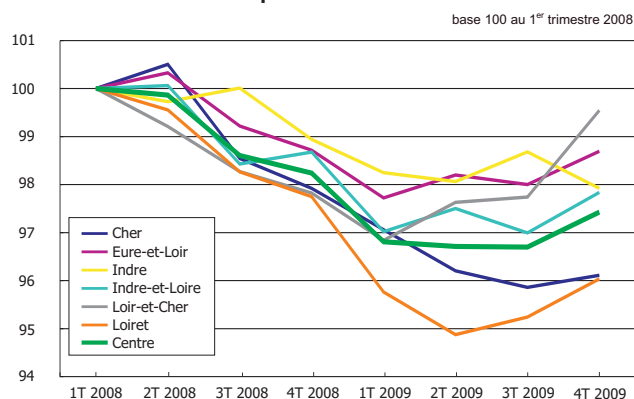
Champ : emplois salariés des services marchands
Source : Insee, Estimations d'emploi

épargné les secteurs du commerce, du transport et de l'entrepotage, de l'hébergement et de la restauration, de l'information et de la communication, qui ont tous subi des destructions d'emploi. En effet, près de 2 500 emplois sont supprimés dans le commerce et environ 1 300 dans les activités de transports et d'entrepotage, des secteurs épargnés par la crise en 2008.

L'emploi se dégrade plus fortement dans le Cher et le Loiret

Trois départements de la région ont subi des pertes plus lourdes que l'évolution nationale : le Cher (- 1,9 %, soit 700 emplois), le Loiret (- 1,8 %, soit plus de 2 000 emplois) et l'Indre (- 1,0 %, soit 300 emplois). L'Indre-et-Loire connaît une chute de 800 emplois dans les services. Dans l'Eure-et-Loir l'emploi a stagné et seul le Loir-et-Cher a gagné des emplois en 2009 (+ 1,8 %, soit près de 800 emplois). La légère reprise entamée au dernier trimestre 2009 a profité à l'ensemble des départements, excepté l'Indre.

Évolution des emplois du secteur des services



Champ : emplois salariés des services marchands
Source : Insee, Estimations d'emploi

Des disparités d'évolution départementales existent dans la région. Le Cher perd des emplois dans le commerce et la réparation (- 400 emplois), l'hébergement et la restauration (- 270 emplois), mais il en gagne dans les activités de services. Le Loiret subit des destructions d'emploi dans tous les secteurs (- 1 100 emplois dans le commerce), sauf

dans les activités de soutien aux entreprises (+ 600 emplois). L'Indre enregistre également des gains d'emploi dans ce même secteur (+ 260 emplois), qui compensent partiellement les pertes dans les autres activités. L'Indre-et-Loire se démarque par une hausse de l'emploi dans les activités financières et d'assurance (+ 500 emplois), mais aussi par une forte baisse dans les activités scientifiques et techniques (- 1 000 emplois). L'Eure-et-Loire équilibre les pertes dans les secteurs du commerce, du transport et de l'entrepotage par des créations nettes dans les activités scientifiques et techniques et dans les autres services personnels. Ces deux derniers secteurs apportent également près de 900 emplois dans le Loir-et-Cher.

Des créations fortement stimulées par l'auto-entrepreneuriat

Dans la région, un peu plus de 14 000 entreprises se sont créées en 2009 dans le secteur des services. Cette forte augmentation (+ 94 % par rapport à 2008) vient de l'entrée en vigueur du nouveau statut d'auto-entrepreneur. Le taux de création 2009 dans le secteur atteint 20 %. L'augmentation des créations est de plus de 11 points supérieure à l'évolution métropolitaine en raison d'une plus forte proportion d'auto-entrepreneurs dans la région. Plusieurs secteurs sont à l'origine de cet essor. Tout d'abord, les activités de l'information et de la communication, avec un taux de création de 43,5 % en 2009, enregistrent une hausse de plus de 200 % par rapport à 2008.

Environ 2 400 entreprises se sont aussi créées dans le secteur des services personnels, où le taux de création est aussi très élevé. Le nombre de créations double dans le secteur du commerce, dans lequel se réalise un tiers des projets. En revanche, les activités immobilières ou les activités financières et d'assurance, exclues pour la plupart du régime de l'auto-entreprise, ont été moins créatrices d'entreprise qu'en 2008 et supportent un taux de création de l'ordre de 10 %. ◆

Pascal Boulin
Insee Centre

Évolution des créations d'entreprise du tertiaire marchand

Secteurs	Centre				Métropole			
	Stock 01.01.2009	Créations 2009	Taux de création 2009 (%)	Part des créations 2009 (%)	Évolution des créations 2009/2008 (%)	Taux de création 2009 (%)	Part des créations 2009 (%)	Évolution des créations 2009/2008 (%)
Commerce et réparation	20 706	4 551	22,0	32,1	97,9	19,7	27,5	72,8
Transports et entreposage	2 648	218	8,2	1,6	- 2,7	9,9	1,7	11,9
Hébergement et restauration	6 918	800	11,6	5,6	38,6	11,2	5,5	29,2
Information et communication	1 775	773	43,5	5,4	209,2	33,2	6,5	142,3
Activités financières et d'assurance	3 577	347	9,7	2,4	- 3,6	10,0	2,6	3,0
Activités immobilières	4 334	436	10,1	3,1	- 13,3	9,3	3,4	- 7,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 794	3 232	27,4	22,8	122,4	26,3	26,8	111,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 860	1 389	11,7	9,8	66,3	12,6	10,7	69,5
Autres activités de services	7 363	2 441	33,2	17,2	205,1	35,1	15,3	198,7
Total	70 975	14 187	20,0	100,0	94,3	19,3	100,0	82,9

Source : Insee, Estimations d'emploi

Moins de naissances et plus de décès en 2009

La population de la région Centre est estimée à 2 544 000 habitants au 1^{er} janvier 2009. Sa croissance au cours des dernières années résulte à la fois de l'excédent des naissances sur les décès et de mouvements migratoires favorables. En 2009, le solde naturel se dégrade sous l'effet d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès. En 2008, Les divorces augmentent de 7 %, à contre-courant de la tendance nationale. Le Pacs se révèle plus séduisant, au détriment du mariage. Les naissances hors mariage continuent de progresser.

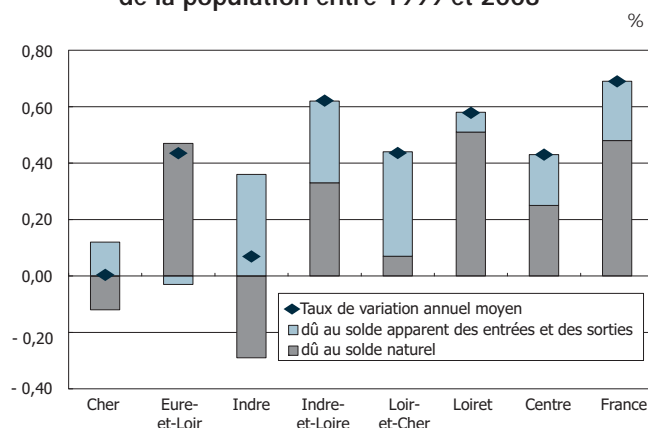
Au 1^{er} janvier 2009, le nombre d'habitants de la région Centre est estimé à 2 544 000, soit 4 % de la population française. Le Centre se place ainsi au 10^e rang des régions les plus peuplées.

La région gagne plus de 100 000 habitants depuis 1999, soit une augmentation de 4,3 % en dix ans. Si la croissance de la population est très marquée en région Centre, elle reste plus modérée qu'au niveau national : + 0,42 % contre + 0,68 % par an entre 1999 et 2009.

Les dernières estimations de populations départementales relatives au 1^{er} janvier 2008 montrent que le Cher et l'Indre se maintiennent à un niveau proche de celui de 1999, alors que la population y baissait durant la décennie précédente. L'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher connaissent une hausse annuelle comparable à la moyenne régionale (+ 0,43 %). Le Loiret et l'Indre-et-Loire gagnent davantage d'habitants que le reste de la région, respectivement + 0,58 % et + 0,62 % par an.

Depuis 1999, l'augmentation de la population en région Centre résulte d'un solde naturel et d'un solde migratoire tous deux positifs, de même que dans les trois départements de l'axe ligérien.

Décomposition de l'évolution annuelle de la population entre 1999 et 2008



Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2008

Dans le Cher et dans l'Indre, l'excédent migratoire compense les pertes de population liées au solde naturel. À l'inverse, dans l'Eure-et-Loir, les migrations légèrement déficitaires tempèrent la croissance due au mouvement naturel.

Évolution démographique entre 1990 et 2008

	Population				Taux de variation annuel moyen en (%)	
	1990	1999	2006	2008 (e)	1990-1999	1999-2008
Cher	321 559	314 388	314 675	314 500	- 0,25	0,00
Eure-et-Loir	396 073	407 747	421 114	424 000	0,32	0,44
Indre	237 510	231 061	232 959	232 500	- 0,30	0,07
Indre-et-Loire	529 345	553 747	580 312	585 500	0,51	0,62
Loir-et-Cher	305 937	314 933	325 182	327 500	0,32	0,44
Loiret	580 612	618 086	645 325	651 000	0,70	0,58
Centre	2 371 036	2 439 962	2 519 567	2 535 000	0,32	0,43
France	58 041 000	60 123 000	63 186 000	63 960 000	0,39	0,69

(e) : estimé

Source : Insee, Recensements de la population 1990, 1999 et 2006 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2008

Le solde naturel en net repli

Alors qu'il était en 2006 à son plus haut niveau depuis 1990, le solde naturel régional diminue depuis et chute de 11,8 % en 2009, selon les derniers résultats provisoires. Cette détérioration est plus marquée en région Centre qu'au niveau national (- 3,9 %) et est commune à tous les départements de la région à l'exception du Cher.

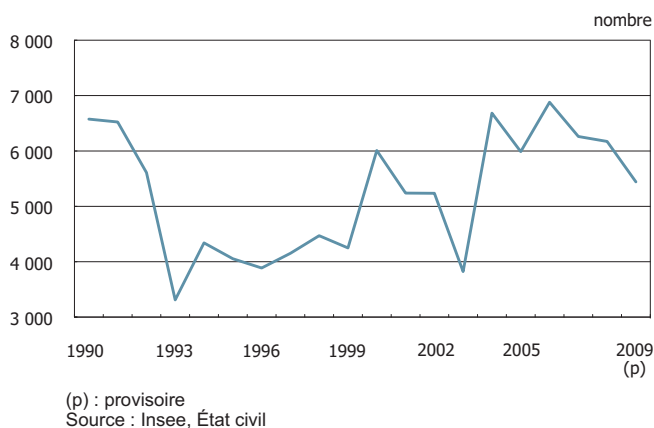
La dégradation du solde naturel régional s'explique par une diminution du nombre des naissances et une augmentation du nombre des décès.

Le nombre de naissances baisse en effet de 1,4 % dans le Centre, deux fois plus qu'au niveau national (- 0,7 %).

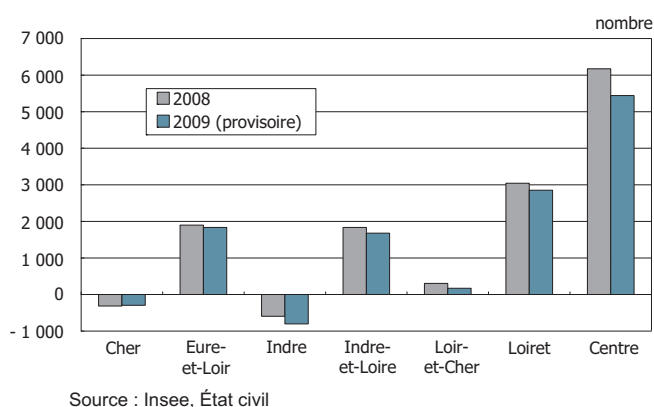
Le taux de natalité (11,8 ‰) fléchit légèrement et reste inférieur d'un point au taux national.

Le repli des naissances touche particulièrement l'Indre (- 8,1 %). Leur nombre est quasiment stable dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, alors qu'il diminue faiblement dans les autres départements.

Évolution du solde naturel régional depuis 1990



Solde naturel dans les départements du Centre



Hausse des décès

L'évolution régionale du nombre de décès (+ 1,2 %) suit la tendance nationale (+ 1,0 %).

L'accroissement des décès se concentre sur l'axe ligérien, alors qu'on observe une stabilité dans l'Indre et une diminution dans l'Eure-et-Loir et le Cher.

Solde naturel (ou excédent naturel ou accroissement naturel) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de l'année.

Solde migratoire : solde apparent des entrées-sorties, calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Sources

Depuis 2004, ce sont les enquêtes annuelles de recensement de population qui donnent les estimations de population régionales. Les derniers résultats diffusés sont au 01.01.2009 pour la région et au 01.01.2008 pour les départements.

Pour les naissances, les décès et les mariages, l'Insee réalise une exploitation des données statistiques issues des bulletins d'état civil. Naissances, décès et mariages sont comptés au lieu de domicile de la mère pour les naissances, au lieu de domicile du défunt pour les décès et au lieu de domicile conjugal pour les mariages.

Les Pacs et les divorces ne sont pas enregistrés en mairie mais auprès des tribunaux d'instance. Ils relèvent donc du ministère de la Justice.

Sensible augmentation des divorces

En 2008, 4 901 divorces ont été prononcés en région Centre, soit une augmentation de 7,0 %, la plus forte observée depuis 2005. Dans le même temps, ils diminuent pour la troisième année consécutive en France (- 1,4 %). Le nombre de divorces est en nette hausse dans l'Indre (+ 21,1 %), le Cher (+ 18,2 %) et le Loiret (+ 16,7 %), alors qu'il chutait le plus en 2007 dans ces départements. Les divorces reculent dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire (respectivement - 2,5 % et - 1,9 %) et se stabilisent en Eure-et-Loir.

Le Pacs plus séduisant, contrairement au mariage

Le nombre de mariages célébrés en région Centre diminue en 2008 (- 1,4 %). Tous les départements enregistrent une baisse à l'exception du Loir-et-Cher et de l'Indre. Le repli des mariages est cependant moins marqué qu'au niveau national (- 3 %).

En région Centre, le premier mariage survient à 32,5 ans pour les hommes et 30,3 ans pour les femmes, trois ans plus tard qu'il y a quinze ans. L'écart de deux ans entre les conjoints se maintient. L'âge moyen au premier mariage est plus élevé dans la région qu'au niveau national (31,6 ans pour les hommes et 29,7 ans pour les femmes).

Quelque 5 200 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été enregistrés en 2008. Comme au plan national, 95 % des Pacs ont été conclus par des partenaires de sexe opposé. Par rapport à l'année précédente, la progression régionale du nombre de Pacs, + 49,7 %, est supérieure de 6,9 points à l'évolution nationale.

Données démographiques

									nombre	
		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France	
Naissances	2002	3 281	5 298	2 395	6 811	3 594	8 285	29 664	792 025	
	2003	3 328	5 428	2 329	6 673	3 667	8 329	29 754	793 893	
	2004	3 295	5 400	2 333	6 655	3 709	8 514	29 906	798 810	
	2005	3 313	5 585	2 394	6 644	3 724	8 200	29 860	806 221	
	2006	3 231	5 632	2 283	6 813	3 815	8 635	30 409	828 648	
	2007	3 341	5 440	2 341	6 434	3 752	8 644	29 952	817 911	
	2008	3 303	5 677	2 371	6 811	3 847	8 524	30 533	826 772	
	2009	3 229	5 573	2 178	6 828	3 786	8 499	30 093	821 000	
	Décès	2002	3 742	3 629	2 964	5 105	3 529	5 459	24 428	543 195
2003		3 967	3 884	3 148	5 399	3 733	5 801	25 932	560 501	
2004		3 501	3 497	2 821	4 790	3 408	5 206	23 223	517 570	
2005		3 649	3 724	2 925	4 930	3 396	5 248	23 872	536 256	
2006		3 500	3 627	2 867	4 891	3 398	5 246	23 529	525 243	
2007		3 563	3 572	2 916	4 932	3 422	5 286	23 691	529 361	
2008		3 618	3 779	2 965	4 976	3 542	5 480	24 360	540 737	
2009 (p)		3 524	3 737	2 981	5 148	3 614	5 647	24 651	546 000	
Mariages		2002	1 213	1 751	777	2 370	1 228	2 838	10 177	286 320
	2003	1 189	1 739	817	2 288	1 208	2 850	10 091	282 927	
	2004	1 128	1 785	748	2 330	1 161	2 723	9 875	278 602	
	2005	1 205	1 853	830	2 323	1 257	2 887	10 355	283 194	
	2006	1 129	1 731	793	2 248	1 176	2 612	9 689	274 084	
	2007	1 145	1 753	777	2 300	1 186	2 550	9 711	273 669	
	2008	1 121	1 732	785	2 213	1 186	2 538	9 575	265 404	
	Solde naturel	2002	- 461	1 669	- 569	1 706	65	2 826	5 236	248 830
2003		- 639	1 544	- 819	1 274	- 66	2 528	3 822	233 392	
2004		- 206	1 903	- 488	1 865	301	3 308	6 683	281 240	
2005		- 336	1 861	- 531	1 714	328	2 952	5 988	269 965	
2006		- 269	2 005	- 584	1 922	417	3 389	6 880	303 405	
2007		- 222	1 868	- 575	1 502	330	3 358	6 261	288 550	
2008		- 315	1 898	- 594	1 835	305	3 044	6 173	286 035	
2009 (p)		- 295	1 836	- 803	1 680	172	2 852	5 442	275 000	

(p) : provisoire
Source : Insee, État civil

En région Centre, depuis leur création en 1999, 14,2 % des Pacs ont été dissous, contre 15,6 % dans l'ensemble de la France.

Le Pacs représente 35,3 % des unions dans la région en 2008, soit 9 points de plus qu'en 2007. Le Loiret reste le département où l'on observe la part la plus importante de Pacs dans les unions : 39,1 %, soit 6,4 points de plus que dans l'Indre-et-Loire.

Progression des naissances hors mariage

En 2009, 55,3 % des naissances ont lieu hors mariage. Cette proportion, en légère hausse par rapport à 2008 (55,1 %), est de 2 points supérieure au niveau national. Les naissances hors mariage sont plus fréquentes dans les territoires à dominante rurale : 64,9 % et 59,1 % respectivement dans l'Indre et le Cher. À l'opposé, seules 52,8 % des naissances ont lieu hors mariage dans l'Eure-et-Loir. ◆

Pascal Connin
Insee Centre

Nouvelle amélioration des parcours scolaires dans le secondaire

À la rentrée 2009 les effectifs scolaires se stabilisent, confirmant les tendances démographiques observées ces dernières années. Les parcours des élèves connaissent une nouvelle amélioration, avec une hausse des taux de passage, une baisse des redoublements et un accroissement de l'orientation vers la seconde générale et technologique. Le nombre d'élèves quittant l'enseignement secondaire sans qualification reste légèrement en dessous de la moyenne nationale. Le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur continue à baisser, malgré une meilleure réussite aux examens et un meilleur accès au baccalauréat. Début 2009, l'insertion des jeunes dans la vie active à l'issue d'un second cycle professionnel et technologique, sous statut scolaire ou par apprentissage, régresse fortement en raison de la conjoncture économique.

L'ensemble des établissements publics et privés de l'académie d'Orléans-Tours scolarise près de 500 000 élèves et étudiants à la rentrée 2009, dont 51 % dans l'enseignement du premier degré, 40 % dans l'enseignement du second degré et 9 % dans l'enseignement supérieur.

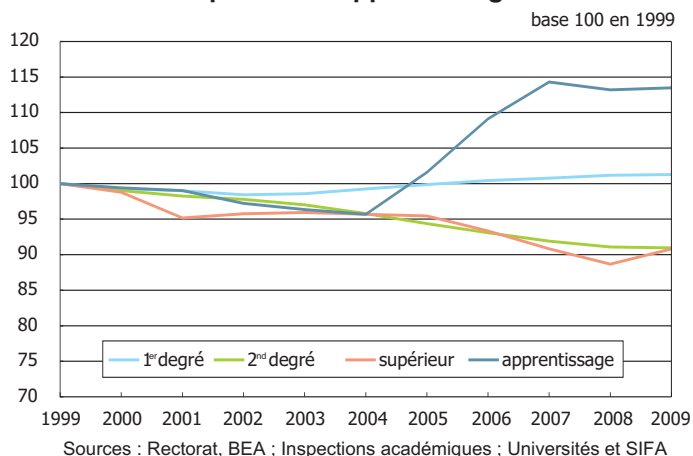
Stabilisation des effectifs dans le premier et le second degré

Avec 253 643 élèves, le premier degré enregistre une légère hausse d'effectifs par rapport aux années précédentes (+ 0,1 % contre + 0,4 % entre 2007 et 2008). Cette évolution est identique à celle observée en France métropolitaine et dans les académies de Bordeaux, Rennes et Amiens. Seules les académies de l'Île-de-France enregistrent une augmentation significative. Si l'enseignement public connaît une nouvelle augmentation (+ 0,2 %), l'enseignement privé continue de perdre des élèves (- 0,9 %). L'Eure-et-Loir est le département où la croissance est la plus élevée (+ 0,6 %) et l'Indre celui qui connaît la plus forte baisse (- 0,8 %). L'enseignement préélémentaire diminue de 0,3 % tandis que

l'enseignement élémentaire et l'enseignement spécialisé augmentent respectivement de 0,3 % et de 3,8 %.

L'enseignement secondaire scolarise 197 801 collégiens et lycéens. En baisse constante depuis 1998, il voit ses effectifs se stabiliser par rapport à 2008 (- 260 élèves, soit - 0,1 %). Cette évolution est le résultat d'une légère diminution du nombre d'élèves dans les établissements publics (- 0,2 %) et d'une augmentation du nombre d'élèves dans les établissements privés (+ 0,7 %). Globalement, les effectifs se stabilisent, excepté dans le Cher où ils diminuent de 0,3 %. Cette tendance s'observe également au niveau national (- 0,1 %), seules les académies de l'Ouest (Bordeaux, Nantes, Poitiers, Toulouse) et celles de Strasbourg, Montpellier, Grenoble et Lyon enregistrent une hausse de leurs effectifs. Si les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels de l'académie perdent 762 et 338 élèves, soit une baisse de 1,4 % dans chacune des deux voies, les effectifs des collèges augmentent (+ 0,8 %), avec 957 élèves en plus. Cette progression atteint 1,6 % dans le Loiret et 1,0 % dans l'Eure-et-Loir.

Évolution des effectifs dans le 1^{er} degré, 2nd degré, supérieur et apprentissage



Une nette amélioration des taux de passage dans l'enseignement public

La proportion d'élèves de l'école primaire entrant en sixième avec au moins un an de retard a de nouveau baissé entre 2008 et 2009 en passant de 15,1 % à 14,1 %. Ce taux est inférieur de 0,4 point au taux national. Les élèves ayant un an de retard représentent 13,8 % des effectifs, ceux ayant deux ans de retard ou plus 0,3 %.

La baisse des taux de redoublement en collège au profit d'un meilleur passage vers la classe supérieure se poursuit. Cette diminution est particulièrement prononcée pour la classe de sixième (- 0,8 point entre 2008 et 2009, avec 3,7 %). Les taux de redoublement restent inférieurs aux taux nationaux excepté en cinquième (2,6 % contre 2,2 %).

En fin de troisième, l'orientation vers la seconde générale et technologique augmente pour la deuxième année consécutive en passant de 53,4 % à 54,9 % (une hausse de 2,1 points en deux ans). Ce taux de passage retrouve le niveau observé en 2004. L'orientation vers la voie professionnelle reste stable (- 0,1 point) avec un taux de 20,0 %. Enfin, les sorties de l'enseignement public à l'issue de la classe de troisième diminuent de 0,4 point en passant à 21,2 %.

Le lycée professionnel enregistre une baisse d'effectifs moins importante que prévue avec la rénovation de la voie professionnelle. En effet, le bac professionnel est alimenté par des élèves venant des classes de troisième (entrants en seconde professionnelle, 1^{re} année du bac professionnel en trois ans) et par des élèves issus du BEP (entrants en première professionnelle, 2^e année du bac professionnel en trois ans). En outre, la poursuite d'études après le BEP vers le bac professionnel est en très nette progression à cette rentrée (+ 4,3 points, avec 45,1 %). Les prévisions annoncent une hausse des effectifs de 1 350 élèves en 2010 et 280 élèves en 2011, en raison de la poursuite de la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans (qui concerne cette année les classes de seconde et première professionnelles et qui concernera en 2010 la classe de terminale professionnelle).

Faible hausse du taux de sortie sans qualification en 2007

En 2007, 31 181 élèves du secondaire ont quitté le système éducatif (tous ministères confondus), un effectif en légère augmentation par rapport à 2006 (+ 1,6 %). Ces sorties s'effectuent pour 69 % au niveau IV et pour 26 % au niveau V, mais 1 670 sortants, soit 5,4 %, n'ont pas de qualification (385 élèves de plus qu'en 2006). Ce taux de sortie sans qualification progresse par rapport à 2006 et reste légèrement inférieur au taux national (5,8 %). Les

académies de Limoges et de Rennes ont les plus faibles taux (respectivement 0,6 % et 2,6 %) et celles d'Amiens, Nice et Créteil les plus élevés (plus de 8 %).

Une meilleure réussite aux examens, excepté aux BEP et BTS

Après plusieurs années de baisse consécutives, le nombre de candidats au baccalauréat se stabilise à la session 2009 (- 0,1 %), résultat d'une augmentation dans les séries générales (+ 0,9 %) et d'une diminution dans les autres séries. Parallèlement, 86,0 % des candidats au baccalauréat ont obtenu leur diplôme, un résultat en progression par rapport à la session 2008 (83,7 %) et légèrement inférieur au taux national (86,2 %).

Toutes les séries connaissent une amélioration de leur résultat, en particulier les séries professionnelles qui gagnent 9,3 points avec 86,6 %. Grâce à la stabilisation du nombre de candidats et à la hausse des taux de réussite, le nombre d'admis progresse par rapport à la session 2008 (+ 3 %). Ces résultats entraînent une croissance de 2,8 points de la proportion de bacheliers dans une génération, qui passe à 64,7 %. La proportion de bacheliers professionnels augmente le plus fortement (+ 1,7 points avec 13,4 %). Toutefois, ce taux demeure inférieur d'un point au taux

Résultats des examens session 2009

	%	
	Académie	France
DNB (diplôme national du brevet)	82,7	82,7
CAP (certificat d'aptitude professionnelle)	79,8	81,1
BEP (brevet d'études professionnelles)	76,2	74,8
Baccalauréat général	88,4	88,9
Baccalauréat technologique	80,7	79,8
Baccalauréat professionnel	86,6	87,3
Tous baccalauréats	86,0	86,2
BTS (brevet de technicien supérieur)	69,8	67,9

Source : ministère de l'Éducation nationale, BCP

Effectifs à la rentrée scolaire et universitaire 2009-2010 (public et privé)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Académie
Préélémentaire	10 164	17 696	7 514	21 000	12 240	26 137	94 751
Élémentaire	17 757	28 900	12 526	35 666	20 184	42 121	157 154
Spécialisé	261	300	206	333	194	444	1 738
Total 1^{er} degré	28 182	46 896	20 246	56 999	32 618	68 702	253 643
Collèges	12 785	20 313	9 718	26 261	14 946	31 721	115 744
Lycées professionnels (dont centres de formation d'apprentis académiques)	3 499	3 919	2 084	5 433	2 794	6 428	24 157
Lycées	5 518	8 884	4 059	13 268	6 011	15 510	53 250
SEGPA-EREA (enseignement adapté)	609	673	449	902	603	1 147	4 383
Divers	37	32	65	53	24	56	267
Total 2nd degré	22 448	33 821	16 375	45 917	24 378	54 862	197 801
UFR (unités de formation et de recherche)	396	153	385	17 986	183	8 574	27 677
Ingénieurs	456			855	596	1 075	2 982
IUT (instituts universitaires de technologie) dont licences professionnelles	981	291	515	1 950	524	1 287	5 548
STS (sections de techniciens supérieurs) dont CFA académiques	947	1 021	291	1 953	983	2 150	7 345
CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)	116	119	0	810	109	1 043	2 197
IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres)	172	306	170	674	237	647	2 206
Total enseignement supérieur	3 068	1 890	1 361	24 228	2 632	14 776	47 955
Ensemble éducation nationale	53 698	82 607	37 982	127 144	59 628	138 340	499 399

Les effectifs de l'enseignement supérieur universitaire sont provisoires.

Sources : Rectorat, BEA (tous statuts) ; Inspection Académique ; ministère de l'Éducation nationale, DEPP - SISE

Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération, par type de baccalauréat

	%		
	2007	2008	2009
Général	33,3	34,3	35,2
Technologique	16,5	15,9	16,1
Professionnel	12,0	11,7	13,4
Académie	61,8	61,9	64,7
Métropole	nd	62,4	65,6

nd : non disponible

Sources : ministère de l'Éducation nationale ; Insee

Taux de poursuite post-baccalauréat

	%							
	2005		2006		2007		2008	
	Académie	France	Académie	France	Académie	France	Académie	France
Général	84,0	90,6	82,4	88,2	81,7	85,9	80,6	85,2
Technologique	67,3	69,1	63,3	66,9	62,5	64,8	62,8	65,3
Professionnel	22,3	20,0	20,9	20,0	19,8	19,2	19,0	20,0
Total	68,7	71,6	65,8	69,4	64,6	67,0	64,3	67,0

Source : ministère de l'Éducation nationale, DEPP

national. Enfin, la proportion de bacheliers est supérieure à celle des bacheliers : 70,5 % contre 59,0 %.

Le taux de réussite 2009 au BTS (69,8 %) diminue de 0,4 point par rapport à la session 2008, mais il reste supérieur au taux national (67,9 %). Le taux de réussite au BEP diminue également (- 6,7 points) alors que celui du CAP progresse d'un point. Enfin, 82,7 % des élèves de classes de troisième obtiennent le diplôme national du brevet (DNB), soit 0,4 point de mieux qu'en 2008.

Des poursuites d'études vers le supérieur en légère diminution

Après la session 2008, 64,3 % des bacheliers se sont inscrits dès la rentrée suivante en université ou en formation post-baccalauréat de lycée dans les sections de technicien supérieur (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Entre 2005 et 2007, ce taux diminue aussi bien au niveau régional que national. En 2008, la baisse au niveau académique est moins forte que les années précédentes (- 0,3 point contre - 1,2 point entre 2006 et 2007). Toutefois, le taux académique demeure inférieur au taux national qui se stabilise à 67 %.

Le taux de poursuite augmente uniquement dans les séries L, STI, SMS et STL. Dans les autres séries, la décroissance la plus importante du taux de poursuite concerne la série STG (- 8,6 points à 69,5 %). Les taux de poursuite les plus élevés sont ceux des bacheliers S et STI (respectivement 82,6 % et 79,4 %), même si le premier connaît une diminution de 2 points par rapport à 2007.

Privilégiant toujours l'université, 51 % des bacheliers généraux s'inscrivent en licence et 30 % en filières sélectives (IUT, CPGE, STS) contre respectivement 54 % et 31 % au niveau national. Les bacheliers des séries technologiques et professionnelles poursuivent principalement en STS, respectivement 39 % et 16 %, comme au niveau national.

Avec la crise économique, l'insertion professionnelle des jeunes s'est rapidement dégradée

En février 2009, 6 900 jeunes sortant des classes terminales de formations professionnelles et technologiques des

lycées de l'académie et près de 5 600 jeunes sortant des centres de formation d'apprentis de la région Centre se sont présentés sur le marché du travail. Parmi eux, sept mois après leur sortie du système éducatif, respectivement 53 % et 65 % occupent un emploi (aidé ou non). Ce sont des taux tous deux inférieurs de 8 points à ceux observés en 2008. Parallèlement, le chômage est en progression : + 6 points avec 38 % chez les anciens lycéens et + 8 points avec 30 % chez les anciens apprentis.

L'insertion professionnelle des jeunes a modérément régressé dans le Loiret et dans l'Eure-et-Loir. La dégradation est en revanche particulièrement forte dans l'Indre-et-Loire, où anciens lycéens et anciens apprentis voient leur taux de chômage augmenter de 10 et 8 points et leur taux d'emploi baisser de 12 et 10 points. La situation des anciens apprentis s'est aussi nettement détériorée dans le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher.

L'insertion des jeunes reste cependant plus difficile dans le Cher et dans l'Indre, départements connaissant des taux d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus forts que la moyenne régionale pour les deux types de formation.

L'écart de taux d'emploi entre les filles et les garçons reste toujours en faveur des seconds ; toutefois, il s'est considérablement réduit (2 points chez les anciens lycéens et 6 points chez les anciens apprentis). En effet, la situation des garçons s'est plus fortement détériorée que celle des filles, le secteur industriel étant le premier touché par la crise économique.

Quelle que soit la conjoncture économique, l'insertion professionnelle s'améliore avec l'élévation du niveau de formation : en février 2009, 68 % des anciens lycéens et 78 % des anciens apprentis de niveau BTS occupent un emploi contre respectivement 36 % et 55 % des sortants de niveau CAP ou BEP.

Les premiers contrats de travail signés par les jeunes sont en majorité des contrats à durée limitée chez les anciens lycéens (57 % de contrats à durée déterminée - CDD - ou d'intérim) et des contrats stables chez les anciens apprentis (62 %). Les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent 41 % des contrats obtenus par les anciens lycéens. ♦

Céline Leduc
Rectorat

Le RSA se met en place dans un contexte économique dégradé

L'année sociale 2009 est marquée par l'entrée en vigueur au 1^{er} juin du revenu de solidarité active et la montée en charge progressive de ce nouveau dispositif. Le RSA se substitue au revenu minimum d'insertion et à l'allocation de parent isolé, alors que la hausse du nombre de bénéficiaires de ces minima, amorcée en 2008, s'accroît. Moins dépendante de la conjoncture économique, l'allocation aux adultes handicapés ralentit sa progression en 2009.

Les minima sociaux, versés sous conditions de ressources, permettent d'assurer un revenu minimum à certaines catégories de personnes en situation de précarité. Les populations en âge de travailler en sont les principales bénéficiaires. Parmi les principaux minima, le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) sont remplacés à compter du 1^{er} juin 2009 par le revenu de solidarité active (RSA). Avec l'allocation aux adultes handicapés (AAH), le RMI et l'API totalisent en région Centre 68 700 bénéficiaires au 31 mars 2009, dernier point disponible avant la mise en place du RSA. La région se place ainsi au 5^e rang national avec 4,7 % d'allocataires parmi la population des 20-64 ans, aux côtés de l'Île-de-France et de la France-Comté.

Forte croissance du nombre de Rmistes et d'Apistes en début d'année

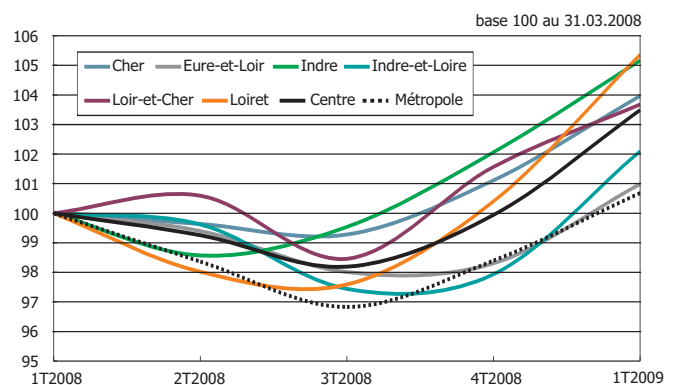
Le premier trimestre 2009 confirme la hausse du nombre de bénéficiaires du RMI et de l'API amorcée en fin d'année 2008. Dans le contexte de crise économique, le nombre de Rmistes augmente de 3,5 % sur un trimestre pour atteindre 33 000 personnes au 31 mars 2009 en région Centre.

Le repli du nombre de bénéficiaires observé depuis mi-2006 s'est poursuivi de façon continue jusqu'en septembre 2008. Le retournement de tendance intervient au quatrième trimestre 2008 et la hausse s'accroît début 2009 en même temps que la dégradation du marché du travail. Tous les départements sont touchés avec une intensité variable, alors que la métropole est affectée plus tard et moins fortement. Le nombre de Rmistes au premier trimestre 2009 augmente de 4,9 % dans le Loiret et de 4,2 % dans l'Indre-et-Loire, contre 2,3 % en métropole. Sur les quatre derniers trimestres le nombre d'allocataires du RMI s'est accru plus fortement dans le Centre qu'en métropole (3,5 % contre 0,7 %). Cependant leur part dans la population est moins élevée : les Rmistes représentent

2,3 % des 20-64 ans de la région, contre 2,8 % des métropolitains.

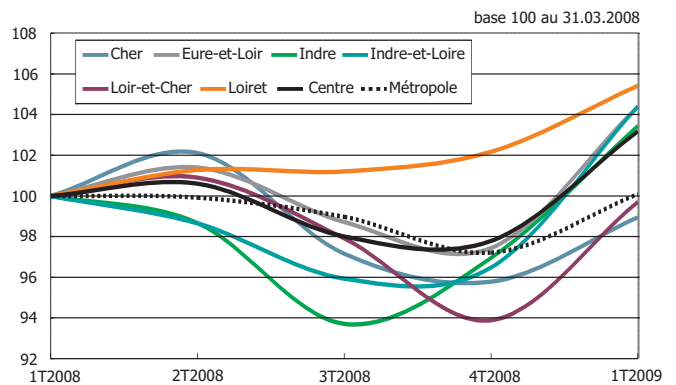
Le constat est similaire pour les bénéficiaires de l'API. La région devance la métropole en termes de progression, avec 6 100 personnes percevant l'API dans le Centre au

Évolution du nombre d'allocataires du RMI



Source : CNAF, fichier Fileas

Évolution du nombre d'allocataires de l'API



Source : CNAF, fichier Fileas

31 mars 2009, soit 5,5 % d'allocataires de plus sur un trimestre. L'effectif métropolitain ne progresse que de 3,0 % dans le même temps. Des disparités subsistent entre les départements de la région. Le Cher enregistre la progression trimestrielle la plus faible, soit + 3,3 %, alors que l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir voient leurs effectifs d'Apistes augmenter respectivement de 8 % et 7 %.

À la veille de la mise en place du RSA, la région Centre compte sensiblement la même proportion d'allocataires de l'API, 0,4 % de la population des 20-64 ans, que la métropole.

Avec l'augmentation du nombre de chômeurs, la tendance à la hausse du nombre de bénéficiaires de minima sociaux devrait se poursuivre au cours des trimestres sui-

vants et peut-être s'amplifier. Le RSA prend le relais en juin 2009 et devrait confirmer ces évolutions.

Mise en place du RSA en juin 2009

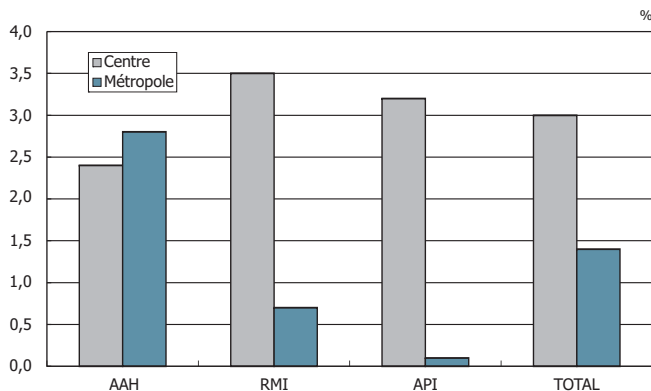
À sa mise en place en juin 2009, le RSA compte 48 500 allocataires. Environ 80 % d'entre eux percevaient le RMI ou l'API le trimestre précédent et bénéficient de ce fait du RSA socle. La montée en charge est progressive jusqu'en fin décembre 2009, avec un nombre de bénéficiaires RSA en accroissement de 17,6 % dans le Centre et de 14,8 % en métropole sur les deux derniers trimestres 2009. Dans le contexte de crise économique et de montée en charge administrative du dispositif, la mesure et l'interprétation de la progression du nombre de bénéficiaires se révèlent délicates.

Au 31 décembre 2009, sept mois après sa mise en place, 57 000 allocataires ont un droit payable au titre du RSA en région Centre et 1,7 million en métropole. Les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire, les plus peuplés, concentrent près de la moitié des bénéficiaires de la région. Les deux tiers des allocataires sont bénéficiaires du RSA socle seul, un quart dispose du RSA activité seul et 10 % des allocataires bénéficient de la composante mixte socle et activité. Cette répartition est identique en métropole.

Chacune des trois catégories évolue différemment depuis le 30 juin 2009. Les effectifs allocataires du RSA socle seul augmentent de 5,2 % dans le Centre et de 4,6 % en métropole, confirmant les effets de la crise économique. Pour ce qui est du RSA activité seul et du RSA mixte socle et activité, la montée en charge est beaucoup plus lente. En effet, pour les plus démunis la reprise d'un emploi s'avère plus difficile en période de baisse d'emploi. Les effectifs du RSA activité seul progressent de 52 % depuis juin 2009 et représentent en fin d'année 25 % des allocataires.

En métropole, 37 % des bénéficiaires du RSA sont en emploi. Ce taux varie en fonction de l'accompagnement à l'emploi instauré dans le département.

Évolution du nombre de bénéficiaires des principaux minima sociaux entre le 31.03.2008 et le 31.03.2009



Source : CNAF, fichier Fileas

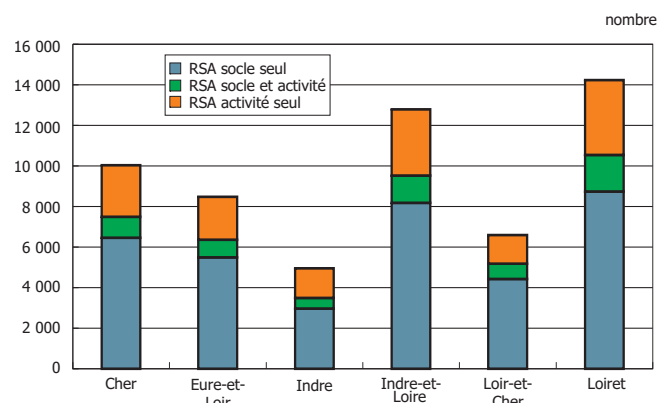
Des profils d'allocataires du RSA très différents

Les évolutions des catégories de bénéficiaires du RSA sont liées aux entrées et sorties du dispositif, aux flux entre ses différentes composantes, ainsi qu'à la disparité de la montée en charge selon les départements.

Le suivi national de 2009 souligne des entrées supérieures aux sorties et mesure l'instabilité des bénéficiaires au sein du dispositif. Ainsi, les plus stables d'un trimestre à l'autre (95 % d'entre eux) sont les bénéficiaires du socle seul. Au sein de la catégorie RSA activité seul, huit allocataires sur dix étaient présents trois mois auparavant, mais parmi les allocataires du RSA mixte, socle et activité, seulement un sur deux.

L'ouverture du RSA aux demandeurs d'emploi et aux actifs pauvres élargit l'éventail des entrants. Au niveau national, les informations du comité de suivi du RSA et de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) permettent de connaître le profil des nouveaux entrants. Les titulaires du RSA socle, ex-bénéficiaires du RMI ou de l'API, se situent le plus souvent dans les tranches d'âges extrêmes, parmi les moins de 30 ans ou les plus de 50 ans. Inversement, les allocataires du RSA activité seul se trouvent plus fréquemment dans les tranches d'âge intermédiaires. Cette catégorie compte deux fois plus de personnes en couple de 30 à 50 ans et deux fois moins d'hommes seuls que les allocataires du RSA socle.

Nombre d'allocataires du RSA au 31.12.2009



Source : CNAF, fichier Fileas

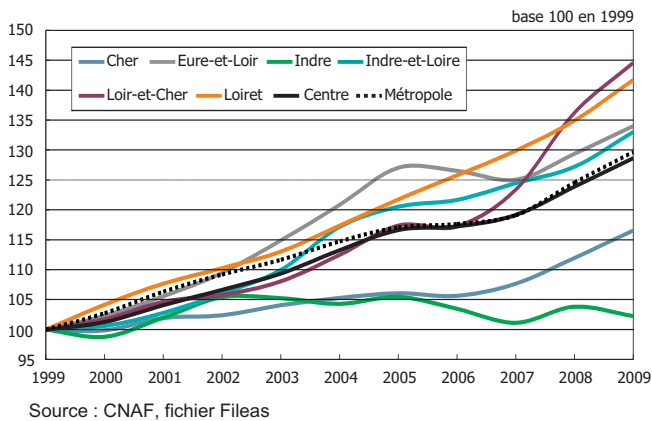
Croissance modérée du nombre de bénéficiaires de l'AAH

Contrairement au RSA, l'allocation aux adultes handicapés évolue indépendamment du contexte économique. Au 31 décembre 2009, 31 000 personnes perçoivent cette prestation dans la région, soit une augmentation limitée à

3,9 % sur un an. L'Indre affiche une baisse de 1,5 % après dix années de stabilité, contrairement aux autres départements dont les effectifs progressent de 3,5 % à 6 %. Cette moindre progression régionale résulte en partie du passage à l'âge de la retraite, et donc de sortie de l'AAH, des générations nombreuses du baby boom des années cinquante.

Les allocataires de l'AAH représentent 2,4 % de la population âgée de 20 à 60 ans contre 2,6 % en métropole. Ils sont moins nombreux dans les départements relativement jeunes comme le Loiret et l'Eure-et-Loir et plus présents dans les départements du sud de la région. Cependant, les disparités départementales sont également dépendantes du nombre d'établissements spécialisés et des traditions départementales d'accueil familial des handicapés, notamment présentes dans le Cher et l'Indre. ♦

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH



Anne-Marie Chantrel
Insee Centre

Champ et définitions

Les données présentées dans cet article sont issues du fichier exhaustif Fileas de la Caisse nationale des allocations familiales.

Le champ retenu couvre l'ensemble des allocataires bénéficiant de prestations légales et d'action sociale servies par les CAF.

Le **revenu minimum d'insertion (RMI)**, créé en 1988, garantissait des ressources minimales à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître.

L'**allocation de parent isolé (API)**, créée en 1976, s'adressait aux personnes sans conjoint, assumant seules la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Elle est limitée dans le temps et variable selon l'âge du dernier enfant.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)**, instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80 %, ou d'au moins 50 % si la Maison départementale du handicap reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Le **revenu de solidarité active (RSA)** a été mis en place à compter du 1^{er} juin 2009. Son objectif est d'améliorer les revenus des travailleurs pauvres et d'inciter les bénéficiaires de minima à reprendre une activité professionnelle. Il se substitue au RMI et à l'API ainsi qu'aux dispositifs associés d'aides financières à la reprise d'emploi (CI-RMA, contrat d'avenir, primes d'intéressements...).

Il se présente comme un revenu minimum pour les allocataires qui ne travaillent pas et d'un complément de revenu pour ceux qui travaillent et comporte un dispositif d'accompagnement par l'intermédiaire d'un pacte territorial d'insertion.

On distingue trois catégories d'allocataires RSA.

RSA socle seul : l'allocataire n'a aucune ressource.

RSA socle et activité : l'allocataire a de faibles revenus d'activité et l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Il bénéficie d'une partie du RSA socle et du RSA activité.

RSA activité seul : l'allocataire a de faibles revenus d'activité et l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. L'allocataire du RSA activité seul n'aurait pas bénéficié du RMI ou de l'API.

Bénéficiaires du **RSA socle** : il s'agit des allocataires du RSA socle seul et du RSA socle et activité.

Un allocataire qui reprend une activité professionnelle perçoit l'intégralité de son allocation socle seul pendant trois mois : il est alors en **cumul intégral du RSA** et de son activité.

Bénéficiaires du **RSA en emploi** : il s'agit des allocataires du RSA socle et activité et du RSA activité seul, ainsi que des bénéficiaires en période de cumul intégral.

Le montant moyen en 2009 du RSA socle est de 422 euros et celui du RSA activité s'élève à 157 euros.

Le département finance le RSA socle (ex-RMI et ex-API). L'État finance le complément de revenu professionnel pour le RSA activité.

Les finances 2008 des collectivités locales

Une baisse de la capacité d'autofinancement

L'année 2008, année électorale pour les communes, enregistre un affaiblissement des capacités d'autofinancement des collectivités locales, une baisse des dépenses d'équipement et une nouvelle progression de l'encours de la dette. Le second semestre est marqué par la crise du crédit bancaire et par les menaces qui pèsent sur certaines ressources fiscales à l'instar des droits de mutation.

La poursuite des transferts de personnel en 2008 pèse sur les budgets de la région et des départements.

La région Centre : les charges de personnel continuent d'augmenter

Considérés dans leur globalité, les agrégats financiers de la région Centre s'avèrent assez proches des moyennes nationales.

L'augmentation des charges réelles de fonctionnement en 2008, de 13,8 % dans la région et de 8,9 % au niveau national, s'explique principalement par une progression très marquée des charges de personnel. L'ampleur de l'accroissement sur la période 2006-2008 s'avère identique au plan régional et au niveau national. La hausse se concentre toutefois sur l'année 2008 pour la région Centre contre 2007 pour l'ensemble des régions.

Ces évolutions résultent principalement de la poursuite des transferts de personnel, techniciens et ouvriers de service (TOS) des lycées, suite aux transferts de compétences intervenus avec l'acte II de la décentralisation. L'absorption budgétaire de ces transferts devrait se poursuivre jusqu'en 2009. La revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 0,8 % en 2008, associée à la mise en œuvre des mesures catégorielles, accentue également cette progression.

Par ailleurs, les charges financières confirment leur tendance à la hausse, illustrée par une progression de 15,1 % faisant suite à une augmentation de 35 % en 2007.

Enfin, les subventions et contingents représentent 72 % des charges de la région. Elles concernent des domaines très diversifiés comme les transports ou les aides à la formation professionnelle. Leur progression s'avère moins forte en 2008.

Les produits réels de fonctionnement poursuivent leur augmentation, en particulier les différentes impositions.

Les impôts directs, qui représentent 24 % des produits, progressent d'environ 5 % soulignant le dynamisme des bases fiscales.

Les autres impositions progressent, mais de façon plus modérée que les années précédentes. Elles sont composées principalement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP), dont la part perçue par les régions s'accroît. Le produit de la TIPP augmente

ainsi de 50,8 % pour la région et de 31,4 % au plan national. En revanche, les taxes sur les certificats d'immatriculation demeurent relativement stables. Enfin, les produits des droits d'enregistrement et les taxes d'urbanisme enregistrent une baisse très significative, directement liée au contexte économique.

Les dotations et participations versées par l'État représentent 47 % des produits de fonctionnement pour la région. Ces dotations sont stables. S'agissant des participations, leur chute de 32,5 % est liée à la diminution globale des différents fonds européens.

L'autofinancement de la région Centre baisse en 2008, mais connaît sur deux années une progression assez proche de la moyenne nationale.

Les comptes des régions

	2008		2008/2007	
	euros par habitant		%	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles <i>dont</i> :	232	240	13,8	8,9
<i>achats et charges externes</i>	21	23	- 4,0	1,5
<i>frais de personnel</i>	35	38	130,5	42,5
<i>subventions et contingents</i>	166	170	4,9	3,9
<i>charges financières</i>	8	8	15,1	20,4
Recettes - Produits réels <i>dont</i> :	325	326	8,1	7,7
<i>dotations</i>	152	146	0,2	0,9
<i>impôts directs</i>	78	79	4,9	5,0
<i>autres impositions</i>	93	97	26,0	19,6
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	94	86	- 3,1	3,6
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels <i>dont</i> :	175	162	19,3	7,5
<i>dépenses directes d'équipement</i>	41	48	27,0	13,8
<i>subventions d'équipement versées</i>	83	82	- 12,9	- 0,2
<i>remboursement de dettes</i>	46	26	236,5	26,4
Recettes - Ressources réelles <i>dont</i> :	91	70	85,5	7,8
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	6	7	- 9,5	4,2
<i>subventions d'investissement reçues</i>	14	13	6,3	6,7
<i>emprunts souscrits</i>	67	46	163,5	11,0
Encours de la dette	201	209	5,2	10,0

*régions de métropole hors Île-de-France et Corse
Source : direction générale des Finances publiques

Pour le Centre comme pour les autres régions, l'effort en matière de dépenses d'équipement (directes ou par le biais de subventions d'équipement versées) se concentre sur les secteurs de l'enseignement - formation, de l'aménagement du territoire et des transports. Toutefois, les subventions versées dans le domaine des transports diminuent en 2008.

Sur le plan des ressources d'investissement, les subventions reçues ont augmenté et 63 % d'entre elles concernent les dotations d'équipement scolaire.

Enfin, si l'encours de dette progresse dans la région Centre comme pour l'ensemble des régions, l'endettement de ces collectivités reste maîtrisé en 2008. Il atteint ainsi 7,4 mois de produits réels de fonctionnement dans la région Centre.

Les départements : progression des frais de personnel et des charges financières

Dans les six départements, les chiffres font ressortir des situations contrastées liées aux contextes démographique, social et économique locaux.

Cependant, dans l'ensemble, les charges réelles de fonctionnement conservent un rythme de progression prononcé en 2008, puisqu'elles augmentent de 8,8 %. Cette évolution est, comme pour la région, liée en grande partie à la hausse des frais de personnel (+ 22,4 %) et des charges financières (+ 12,4 %).

La hausse des charges de personnel découle principalement de la poursuite des transferts des personnels techniciens et ouvriers des services (TOS) de l'éducation nationale dans les collèges, et également des personnels des directions départementales de l'équipement, initiés par l'acte II de la décentralisation.

L'augmentation des charges financières s'est accentuée du fait d'un recours accru à l'emprunt et, dans une moindre mesure, du renchérissement du crédit en 2008.

Enfin, les subventions et contingents représentent 64 % du total des dépenses de fonctionnement. Pour les six départements du Centre, les variations les plus significatives concernent le service d'incendie + 11,2 %, l'enseignement du second degré + 22,8 % et le poste des transports + 28 %. L'évolution des dépenses d'aides à la personne est plus modérée.

Les produits réels de fonctionnement enregistrent une hausse de 3,2 % et demeurent plus faibles qu'au niveau national. Ils sont composés pour un tiers par les impôts directs, en hausse de 4,8 % et pour un second tiers, par les dotations en hausse modérée de 1,2 %.

Parmi ces dotations, la dotation globale de fonctionnement (DGF) représente 71 % du total et progresse de 2 %. Le contrat de stabilité, institué en 2008, indexe la DGF sur le taux de l'inflation hors tabac augmenté de 50 % de la croissance du PIB en volume.

Les autres impositions représentent 26 % des produits réels. Le produit de la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) augmente de 55,6 % contre 77 % en 2007. Une fraction de cette taxe est destinée à couvrir les compétences transférées depuis 2005, tandis qu'une seconde fraction participe au financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), dont les produits croissent de 6,7 %, complète le financement des nouvelles charges transférées.

L'autofinancement des départements diminue. La baisse est plus marquée pour le Cher (- 39 %) et l'Eure-et-Loir (- 32 %). S'agissant des dépenses d'investissement, l'augmentation

est globalement mesurée (+ 1,1 %). La tendance à la diminution des subventions versées et à la hausse des investissements directs se confirme en 2008. Le volume des subventions d'équipement versées est inférieur de 26 % à la moyenne nationale. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont en général les personnes publiques : les communes et leurs groupements.

Les ressources d'investissement enregistrent une forte progression (+ 15,4 %). Cette évolution est directement liée à un recours accru à l'emprunt qui se traduit par une progression de l'encours de la dette de 7 %. La hausse concerne tous les départements sauf l'Indre (dont l'endettement est par ailleurs très modéré) et le Loir-et-Cher. Le recours à l'emprunt compense la chute de l'autofinancement dans une optique d'équilibre budgétaire.

Les comptes des départements

	2008		2008/2007	
	euros par habitant		%	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	698	781	8,8	8,1
<i>achats et charges externes</i>	91	98	6,3	5,3
<i>frais de personnel</i>	145	165	22,4	22,2
<i>subventions et contingents</i>	445	498	5,5	4,4
<i>charges financières</i>	14	16	12,4	11,6
Recettes - Produits réels dont :	811	911	3,2	4,3
<i>dotations</i>	268	301	1,2	2,0
<i>impôts directs</i>	285	318	4,8	4,7
<i>autres impositions</i>	211	250	8,1	6,6
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	114	130	- 21,8	- 13,7
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	261	287	1,1	1,1
<i>dépenses directes d'équipement</i>	140	147	5,8	3,1
<i>subventions d'équipement versées</i>	68	92	- 9,0	1,3
<i>remboursement de dettes</i>	44	42	6,3	- 5,0
Recettes - Ressources réelles dont :	126	148	15,4	22,3
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	16	19	2,9	7,9
<i>subventions d'investissement reçues</i>	33	33	10,8	14,8
<i>produit de cessions d'immobilisation</i>	4	3	18,4	8,5
<i>emprunts souscrits</i>	67	88	31,4	34,0
Encours de la dette	356	442	7,0	11,5

*départements dont la population est inférieure à un million d'habitants
Source : direction générale des Finances publiques

Les communes : baisse de l'épargne et des dépenses d'équipement, augmentation de l'encours de la dette

Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement des communes suivent des évolutions relativement similaires à 2007.

Les dépenses de fonctionnement augmentent légèrement (+ 3 %). Si la hausse de l'exercice précédent était liée aux charges de personnel, l'évolution de 2008 concerne d'une part les achats et charges externes, qui correspondent aux dépenses de gestion courante, et d'autre part les charges financières. Ces progressions sont plus marquées pour les communes de moins de 10 000 habitants.

L'augmentation des frais de personnel est plus mesurée qu'en 2007 (2,3 % pour la région contre 4,1 % en 2007), mais est plus forte dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les communes enregistrent une évolution modérée de 1,8 % des versements liés aux contingents, participations

et subventions. En revanche, les montants affectés aux centres communaux d'action sociale (CCAS) connaissent une hausse sensible. Les charges financières s'accroissent du fait de l'augmentation de la dette bancaire et de la hausse des taux d'intérêt.

La croissance des produits de fonctionnement de 1,3 % est plus faible qu'au niveau national et en baisse, comparée à 2007 (+ 2,2 %). Cette situation s'explique notamment par le fléchissement des impôts indirects et particulièrement par la baisse des droits de mutation, consécutive au ralentissement du marché immobilier en 2008.

La hausse des impôts locaux, de 3,5 % en moyenne, résulte essentiellement du dynamisme des bases d'imposition, le contexte des élections municipales expliquant la stabilité des taux. Les impôts locaux constituent la ressource principale des communes et représentent en

moyenne 38,5 % des produits de fonctionnement.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) croît légèrement plus vite dans la région Centre qu'au niveau national (1,9 % contre 1,4 %).

Du fait de la progression supérieure des dépenses par rapport aux recettes de fonctionnement, l'autofinancement des communes régresse de 7,1 %. La baisse est plus marquée pour les communes de plus de 10 000 habitants (- 11 %).

Même si l'évolution est moins marquée qu'au niveau national, les dépenses d'investissement diminuent de 1,6 % alors qu'elles progressaient de 8,9 % en 2007. Dans la région Centre, cet inversement de tendance s'observe essentiellement pour les petites communes.

Les ressources d'investissement en région Centre enregistrent une augmentation de 3,6 % contre 7 % en 2007. Le recours à l'emprunt permet de pallier le recul de l'autofinancement.

Dans ce contexte, l'endettement progresse à nouveau. Il augmente de 3,6 % en 2008 contre 2,5 % en 2007. Les emprunts mobilisés en 2008 représentent 22,6 % des ressources d'investissement, chiffre pratiquement équivalent au niveau national.

Les groupements de communes à fiscalité propre : en 2008, la région enregistre une seule création

La région Centre compte désormais 129 communautés de communes (CC) et 8 communautés d'agglomération (CA). Ainsi, 1 597 collectivités, représentant 93 % de la population régionale, sont membres d'un groupement.

Les 137 groupements de communes sont constitués de 70 % de structures ayant choisi le régime fiscal de la taxe professionnelle unique (TPU) et de 30 % de CC ayant opté pour le régime de la fiscalité additionnelle. En 2008, 4 communautés ont opté pour la TPU.

Les communautés d'agglomération concentrent 44 % de la population et totalisent 51 % des dépenses et produits réels de fonctionnement, ainsi que 63 % des emplois et ressources d'investissement.

La modification des périmètres géographiques, du régime fiscal, les transferts de nouvelles compétences et la prise en compte des seules données financières des budgets principaux, conduisent à relativiser l'interprétation des données financières disponibles.

Comme pour les autres collectivités, l'évolution de 1,7 % des charges de fonctionnement des communautés d'agglomération concerne essentiellement les charges de personnel et les charges financières.

Du fait d'une augmentation des charges inférieure à celle des ressources de fonctionnement (+ 4,9 %), leur capacité d'autofinancement progresse. Cette analyse globale de la situation masque la réalité très contrastée des finances des communautés d'agglomération. ◆

Florence Paravis

Direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Les comptes des communes

	2008		2008/2007	
	euros par habitant		%	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	847	968	3,0	3,2
<i>achats et charges externes</i>	223	247	4,7	4,2
<i>frais de personnel</i>	439	496	2,3	2,6
<i>subventions et contingents, participations</i>	113	146	1,8	3,6
<i>charges financières</i>	35	39	4,8	4,8
Recettes - Produits réels dont :	998	1 128	1,3	1,7
<i>ressources fiscales</i>	582	650	2,3	2,1
<i>dotation globale de fonctionnement</i>	231	260	1,9	1,4
Capacité d'autofinancement - Epargne brute	151	160	- 7,1	- 7,0
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	464	521	- 1,6	- 6,9
<i>dépenses directes d'équipement</i>	317	358	- 4,8	- 7,3
<i>remboursement de dettes bancaire et autres</i>	79	89	- 11,5	- 5,3
Recettes - Ressources réelles dont :	477	539	3,6	- 3,1
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	39	42	6,4	9,8
<i>dotations et autres fonds</i>	7	9	10,3	8,4
<i>subventions reçues</i>	65	77	- 8,0	- 3,4
<i>emprunts bancaires et autres</i>	108	121	- 1,0	- 3,8
Encours de la dette	820	907	3,6	3,2

*ensemble des communes de France y compris Paris et DOM

Source : direction générale des Finances publiques

Les comptes des communautés d'agglomération

	2008		2008/2007	
	euros par habitant		%	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	218	293	1,7	5,8
<i>achats et charges externes</i>	72	99	- 3,6	4,2
<i>frais de personnel</i>	52	84	4,4	9,1
<i>subventions versées</i>	35	41	3,2	7,9
<i>charges financières</i>	17	11	24,0	10,0
Recettes - Produits réels dont :	293	358	4,9	5,3
<i>ressources fiscales</i>	382	386	3,9	3,8
<i>dotation globale de fonctionnement</i>	139	148	1,1	0,7
<i>versements de fiscalité</i>	- 283	- 232	0,4	- 0,4
Capacité d'autofinancement - Epargne brute	74	65	15,5	3,2
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	255	222	8,6	- 0,4
<i>dépenses directes d'équipement</i>	187	144	12,3	1,4
<i>remboursement de dettes</i>	34	31	- 7,4	0,0
Recettes - Ressources réelles dont :	258	224	6,9	4,2
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	16	14	28,2	27,3
<i>subventions reçues</i>	31	30	- 20,2	15,4
<i>emprunts bancaires et autres</i>	99	65	44,3	3,2
Encours de la dette	387	296	20,2	12,5

*l'interprétation des évolutions doit être appréhendée avec prudence en raison de la modification du périmètre géographique et de la diversité des compétences exercées.

Source : direction générale des Finances publiques (données comptables des budgets principaux)

Tassement des recettes fiscales

Les recettes fiscales collectées en région Centre au cours de l'année 2009 s'élèvent à 10,15 milliards d'euros (Md€), en baisse de 3,1 % par rapport à l'année 2008. Les recettes affectées au budget de l'État, soit 6,99 Md€, diminuent de 5,9 %. Le montant de l'impôt sur les sociétés versé par les entreprises et celui de la taxe sur la valeur ajoutée baissent respectivement de 15,6 % et 2,5 %, tandis que les produits de l'impôt sur le revenu régressent de 5,3 %. Les recettes recouvrées au profit des collectivités locales, soit 3,2 Md€, augmentent de 5,0 %.

Avertissement

Les recettes présentées ici comprennent les versements d'impôt sur les sociétés et de TVA effectués auprès de la direction des grandes entreprises (DGE) par les grandes entreprises de la région.

Les impôts versés par les entreprises en baisse

Les impôts et taxes acquittés par les entreprises en région Centre diminuent de 5,6 % ; cette variation est légèrement moins importante qu'au niveau national (- 8,3 %). L'impôt sur les sociétés et la TVA représentent dans la région 63,6 % des recettes affectées au budget de l'État, contre 69,4 % au plan national.

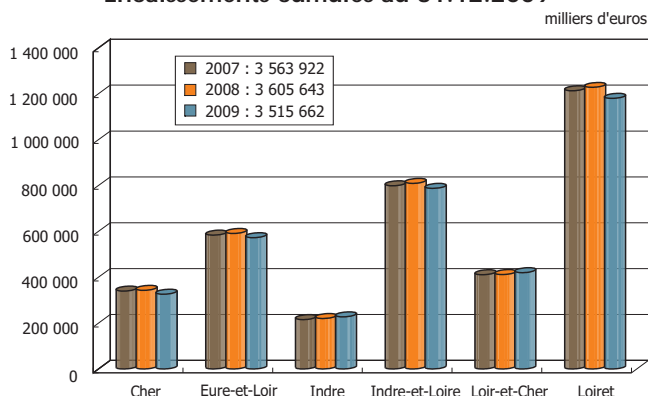
La TVA acquittée par les entreprises de la région est en baisse de 2,5 % (- 3,6 % au plan national). D'un montant de 3,5 Md€, elle représente 50,2 % des recettes affectées au budget de l'État. Cette part s'établit au niveau national à 52,9 %.

Après cinq années de hausse consécutive, l'impôt sur les sociétés acquitté par les entreprises de la région diminue de 15,6 % (- 21,1 % au plan national). Les recettes d'impôt sur les sociétés s'élèvent dans la région à 939 millions d'euros (M€).

Diminution des recettes d'impôt sur le revenu

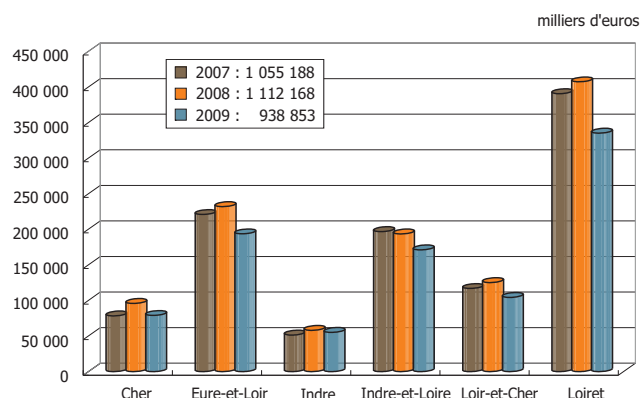
En 2009, les recettes d'impôt sur le revenu relatives à la taxation des revenus de 2008 s'élèvent dans la région

Taxe sur la valeur ajoutée
Encaissements cumulés au 31.12.2009



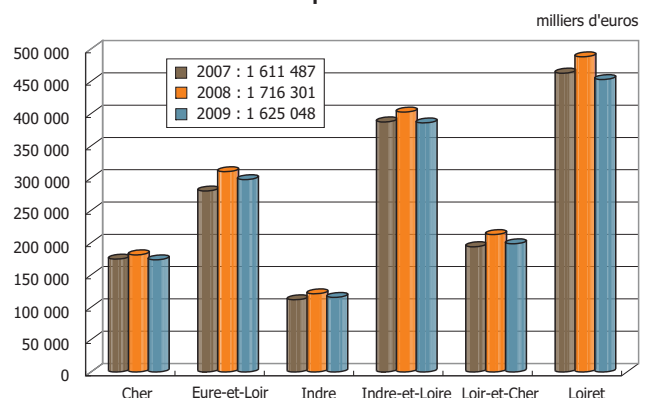
Source : direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Impôts sur les sociétés
Encaissements cumulés au 31.12.2009



Source : direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Impôt sur le revenu
Produit de l'impôt émis en 2009



Source : direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Centre à 1,625 Md€, contre 1,716 Md€ en 2008 (- 5,3 %). Cette évolution correspond à celle enregistrée au plan national.

Le revenu moyen déclaré en 2009 reste stable dans la région comme au plan national : il s'établit à 21 445 €, contre 22 162 € au niveau national. Le montant moyen de l'impôt versé en 2009 par les foyers fiscaux imposés est en hausse de 2,6 % ; il s'élève à 2 586 €, contre 3 267 € au plan national (hausse de 1,7 % au plan national). Le nombre de contribuables imposés diminue de 7,7 %, contre 6,7 % au plan national.

Les contribuables imposés représentent en région Centre 43,6 % de l'ensemble des contribuables, ce qui correspond au niveau national.

Salaires et pensions représentent ensemble plus de 86 % des revenus imposés dans la région ; la part des autres catégories de revenus s'établit à plus de 3 % pour les bénéficiaires non commerciaux comme pour les bénéficiaires

industriels et commerciaux ou les revenus fonciers, 2 % pour les bénéficiaires agricoles et environ 1 % pour les revenus de capitaux mobiliers. Ces proportions sont sensiblement les mêmes au niveau national.

Près de 150 M€ ont été versés dans la région Centre au titre de la prime pour l'emploi (PPE). Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 10,3 % ; il s'élève dans la région à 343 000 personnes, soit 24,4 % de l'effectif des contribuables, contre seulement 22,7 % au plan national. Le montant moyen de la prime s'établit à 434 €. Ce montant est de 448 € au niveau national.

L'impôt de solidarité sur la fortune collecté en région Centre s'élève à 76 M€. Les recettes relatives à cet impôt enregistrent une baisse de 21,0 %, contre - 20,7 % au plan national.

Progression continue des recettes fiscales des collectivités locales

En 2009, les recettes fiscales à destination des collectivités locales continuent leur progression : + 3,5 % pour l'ensemble des recettes et + 6,5 % pour le sous-ensemble regroupant taxe d'habitation, impôts fonciers et taxe professionnelle. Cette progression est légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau national, soit respectivement 4,1 % et 7,9 %.

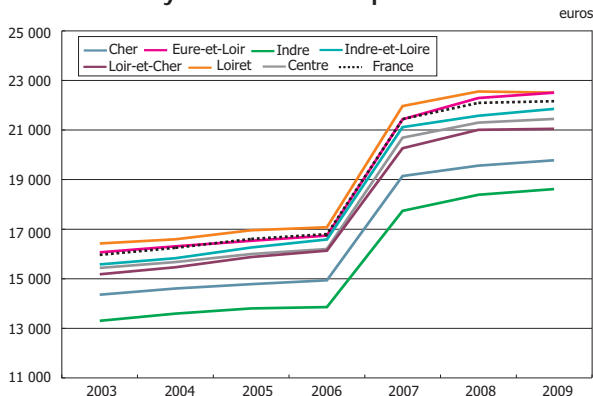
Le montant des produits collectés au profit des collectivités locales (3,28 Md€) représente près de 32 % de l'ensemble des impôts émis ou recouvrés dans la région, contre 23 % au plan national.

La taxe professionnelle représente la plus grande part des impôts directs locaux collectés en région Centre, soit 41,7 % ; la part des autres impôts s'établit respectivement à 35,7 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 20,2 % pour la taxe d'habitation, et enfin 2,4 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La baisse des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et des droits de mutation à titre onéreux d'immeubles (- 25 %) est révélatrice de l'essoufflement du marché de l'immobilier dans la région. Cette évolution est de même ampleur qu'à l'échelon national. ♦

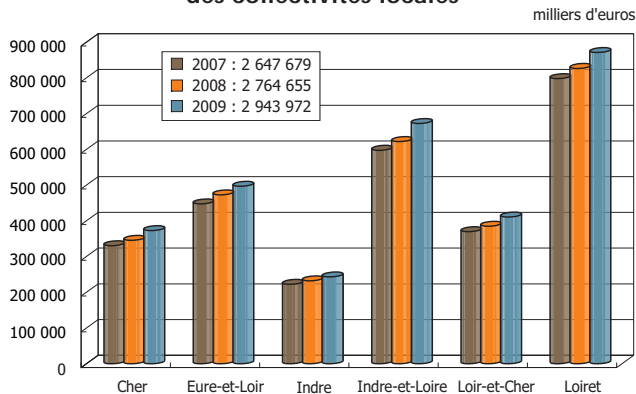
Direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Revenu moyen déclaré à l'impôt sur le revenu



Le revenu moyen déclaré tient compte des déductions et abattements accordés par la législation fiscale. Son évolution entre 2006 et 2007 est principalement due à l'entrée en vigueur de la réforme de l'impôt sur le revenu.
Source : direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Impôts directs locaux Produit de l'impôt émis au profit des collectivités locales



Source : direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret